



**HAL**  
open science

# La Légende des siècles de Victor Hugo : le nom propre comme vision d'un monde

Virginie Ferréol

► **To cite this version:**

Virginie Ferréol. La Légende des siècles de Victor Hugo : le nom propre comme vision d'un monde. Linguistique. 2012. dumas-01609084

**HAL Id: dumas-01609084**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01609084v1>**

Submitted on 3 Oct 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON

Mémoire master 2 - langue française

***LA LEGENDE DES SIECLES DE VICTOR HUGO :***  
**LE NOM PROPRE COMME VISION D'UN MONDE**

Virginie Ferréol

Mémoire rédigé sous la direction d'Eric Bordas, Professeur des Universités,

ENS de Lyon

Mai 2012

## Remerciements

Je remercie sincèrement Eric Bordas pour sa confiance et son soutien au cours de l'écriture de ce mémoire.

Je remercie également Nicolas Laurent dont les conseils et les corrections ont été un appui précieux dans le cheminement de ce travail et dont la thèse sur *La part réelle du langage* m'a beaucoup apporté.

J'adresse aussi mes remerciements à Kerstin Jonasson pour les articles, difficiles à trouver, qu'elle m'a envoyée et qui m'ont guidée dans cette étude du nom propre.

Je tiens enfin à remercier mes parents, Chantal et Max, sans lesquels je ne serais pas là.

**INTRODUCTION.....1**

**PREMIERE PARTIE**

**LE NOM PROPRE NON MODIFIÉ :**

**L'EXPRESSION D'UN ÊTRE AU MONDE À TRAVERS LA CRÉATION D'UN**

**UNIVERS LÉGENDAIRE.....14**

1. LE NOM PROPRE DE LA LÉGENDE DES SIÈCLES : UN MOT AUX SÉMANTISMES PLURIELS.....25

*1. 1. Un mot à sens « dénominatif instructionnel », désignant une réalité historique et légendaire.....25*

*1. 2. La dimension « praxématique » du nom propre : un premier pas vers l'autoréférence.....30*

*1. 3. Un « désignateur diaphane » : le nom propre se charge en littérature d'une mémoire sémantique.....36*

2. ENTRE RESPECT ET BOULEVERSEMENT DE LA SYNTAXE HABITUELLE DU NOM PROPRE.....45

*2. 1. La singularité morphosyntaxique d'un mot porteur d'un monde à lui-seul.....45*

*2. 2. De la fonction explicative à la fonction poétique de l'expansion.....48*

*2. 3. Saillance de la fonction vocative sur la fonction référentielle du nom propre, devenu instrument d'interpellation.....52*

*2. 4. L'élément clef de la chaîne de référence.....56*

3. LE NOM PROPRE : UN SIGNIFIANT PROPRE À LA POÉTISATION.....60

*3. 1. Un élément de « filature des sons ».....60*

*3. 2. Un matériau visuel .....68*

**DEUXIEME PARTIE**

**L'EMPLOI MODIFIÉ DU NOM PROPRE :**

**VERS LA VALORISATION DU DIVIN.....73**

1. VERS L'ÉTABLISSEMENT D'UN PARANGON BIBLIQUE.....80

*1. 1. Le nom propre en emploi image: un référent biblique relu à l'aune d'un univers de croyance.....80*

*1. 2. L' « effet d'exemplarité » lié au nom propre modifié.....88*

2. L'ANTONOMASE DE NOM PROPRE, PROCÉDÉ DE MÉTAPHORISATION BIBLIQUE.....98

*2. 1. Mise en place d'une « incompatibilité catégorielle ».....98*

3. LA DIMENSION ÉPIDICTIQUE DU NOM PROPRE, ÉLÉMENT DE VALORISATION DU DIVIN.....	109
3. 1. <i>Entre modification sémantico-référentielle et simple modification syntaxique du nom propre : une mise en relief de la dégénérescence du monde historique.....</i>	<i>109</i>
3. 2. <i>De l'antonomase de nom commun au trope d'excellence : vers une essentialisation des figures du mal et du divin.....</i>	<i>113</i>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>118</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>122</b>
<b>RÉSUMÉ.....</b>	<b>126</b>

## INTRODUCTION

### *Le nom propre : un objet linguistique indéfinissable*

Lorsque nous consultons une grammaire traditionnelle, telle que *Le bon usage* de Maurice Grevisse et André Goosse, rien ne paraît plus simple que d'identifier un nom propre. Celui-ci, après avoir été présenté comme une sous-catégorie du nom, est en effet défini ainsi :

Le nom propre n'a pas de signification véritable, de définition ; il se rattache à ce qu'il désigne par un lien qui n'est pas sémantique, mais par une convention qui lui est particulière. (2008 : 581)

Les grammairiens invoquent, ici, en premier lieu comme critère définitionnel l'absence de sens conceptuel d'un mot qui est rattaché à ce qu'il désigne de façon arbitraire. Mais une autre caractéristique entre également en compte, à savoir l'unicité référentielle puisque le nom propre désigne, conformément à son étymon<sup>1</sup>, un référent particulier. A ces remarques sémantiques et pragmatiques, s'ajoute encore une autre particularité, d'ordre morphologique et syntaxique :

Les noms propres s'écrivent par une majuscule, sont généralement invariables en nombre, se passent souvent de déterminants. (2008 : 581)

En définissant le nom propre en regard d'un nom commun qui, lui, est pourvu d'un sens conceptuel, renvoie à une pluralité de référents et s'écrit sans majuscule, Maurice Grevisse et

---

<sup>1</sup> L'étymon grec du nom propre, traduit en latin par « onoma kurion » désigne, littéralement, le nom qui est spécifique à un individu.

André Goosse établissent alors une distinction entre les « véritables noms propres<sup>2</sup>» et les mots qui deviennent des « noms associés aux noms propres<sup>3</sup>».

Il ne faut pourtant pas se laisser prendre à cette illusion définitionnelle qui semble enclore le nom propre à l'intérieur d'une définition claire et univoque. Même si la description du *bon usage* donne à voir parfaitement le fonctionnement prototypique du nom propre, elle reste en effet inapte à rendre compte de toutes les occurrences propres. Car une pluralité de noms propres ne présente ni les singularités syntaxiques (quand ils sont précédés d'un déterminant ou accompagnés d'un complément) ni les particularités sémantico-référentielles (lorsqu'ils ne désignent plus le référent initial ou en découpent une image spatio-temporelle) décrites ci-dessus. En regard de la notion de « nom propre modifié » forgée par Burge et reprise par Georges Kleiber, dans *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres* (1981 : 344-349), il faut en effet remarquer l'existence de noms propres en emploi dénominatif (« un Meyer est venu me voir ce matin<sup>4</sup> » par exemple), de fractionnement (« le Victor Hugo de la jeunesse n'est plus le Victor Hugo de la vieillesse<sup>5</sup> »), métaphorique (« Paul est un vrai Napoléon<sup>6</sup> ») et exemplaire<sup>7</sup> qui nous confrontent à l'insuffisance des critères définitionnels normalement rattachés à la notion de « nom propre ».

Afin de mieux comprendre les ressorts de cette indéfinition du « nom propre », il est nécessaire de se pencher sur les travaux des philosophes du langage pour lesquels les liens que tisse le nom propre avec le réel est le terreau de réflexions fertiles. Une première théorie qui prend pour argument l'absence de description référentielle présente ainsi les noms propres, vides de sens, comme de simples étiquettes apposées sur les éléments du réel. Cette thèse qui voit le jour avec la description des noms individuels non connotatifs de Mill, à l'intérieur du *Système de logique déductive et inductive exposé des principes de la preuve et des méthodes de recherche scientifique* (1988 : 30-41), est notamment défendue par Saul Aaron Kripke dans *La Logique des noms propres*. Mais, comment les noms propres ne pourraient-ils désigner que des particuliers, et de surcroît des particuliers absents, s'ils étaient

---

<sup>2</sup>Seuls sont de véritables noms propres les noms de lieux, de personne, les êtres divins, les objets et animaux pourvus d'un nom propre et des mots possédant une signification qui deviennent des noms propres « lorsqu'on les emploie en faisant abstraction de leur signification » (2008 : 81).

<sup>3</sup>Sont rangés dans cette catégorie les dérivés désignant des dynasties, les noms d'ethnie et les noms référant aux adeptes d'une doctrine religieuse.

<sup>4</sup>Ce type de nom propre présente à la fois une modification syntaxique (puisqu'il est précédé d'un déterminant) (1981 : 301) et sémantique (le référent, en raison de la présence du déterminant, perd son caractère singulier) (1981 : 333).

<sup>5</sup>Il s'agit d'un nom propre modifié syntaxiquement par l'article défini et l'expansion. Il est également modifié sur le plan sémantique puisqu'il découpe une image spatio-temporelle du référent qu'il désigne (1981 : 335-336).

<sup>6</sup>Le nom propre est en emploi modifié puisqu'il est précédé d'un déterminant et d'une enclosure.

<sup>7</sup>Cet emploi modifié du nom propre n'est néanmoins pas reconnu par Georges Kleiber (1981 : 409).

réellement dépourvus de contenu sémantique ? De cette objection résulte la thèse philosophique adverse, celle d'un sens individuel du nom propre qui consiste en une description partielle<sup>8</sup> ou totale<sup>9</sup> du référent. Mais cette description sémantique pose problème également puisqu'il semble difficile de voir dans le nom propre, qui ne possède pas de structure sémantique interne<sup>10</sup>, l'abréviation d'une description. Le lien qui unit le nom propre à son référent relève en effet davantage, comme le remarque Georges Kleiber (1981 : 379-381), d'un « acte de dénomination » préalable :

L'acte de dénomination n'est qu'un acte de désignation particulier. Le donneur de nom propre opère un acte de liaison référentielle entre un nom X et un individu. Il exerce donc la capacité d'instaurer, avec une certaine liberté, un lien référentiel constant. Constant, parce que cette association référentielle n'a pas pour but une désignation uniquement momentanée de l'individu, mais, au contraire, l'institution d'une règle de fixation référentielle qui permet l'utilisation ultérieure du nom pour le particulier dénommé. (1981 : 379)

Pour disposer de tous les outils d'analyse qui nous permettront d'étudier au mieux le nom propre, il faut aussi prendre en compte les théories linguistiques, intégrant le nom propre à leur champ d'investigation à partir des années 1980<sup>11</sup>. Georges Kleiber, dans sa thèse, est en ainsi l'un des premiers<sup>12</sup> à proposer une description sémantique du nom propre qui apporte un pis-aller aux descriptions sémantiques antagonistes auxquelles nous confrontent les théories philosophiques précédentes. Sans chercher à « surcharger » sémantiquement le nom propre ni à le vider de contenu conceptuel, il propose en effet de le décrire en termes de « prédicat de dénomination », au sens où il serait l'abréviation de la paraphrase « être appelé /N/ »<sup>13</sup> (1981 : 385-417). Cette définition selon laquelle ce contenu sémantique réside en un trait de dénomination (le nom propre Hugo, par exemple, n'a pas d'autre sens qu'« être appelé /Hugo/ ») a longtemps prévalu sur les autres théories au sein de la communauté linguistique.

---

<sup>8</sup>Il s'agit de la « version faible » de la théorie du sens individuel du nom propre défendue entre autres par Geach, Vision, Buysens, Kieffer et Gross.

<sup>9</sup>Cette version forte du sens du nom propre, présente notamment chez Frege, Russell, Searle et Strawson, se distingue de la version faible par la prise en compte de l'unicité référentielle selon laquelle le nom propre ne s'applique qu'à un seul référent.

<sup>10</sup>Georges Kleiber rappelle que le nom propre ne présente pas de structuration sémantique interne puisqu'il ne peut pas prendre part à une interrogation lexicale (par exemple, « Qu'est-ce qu'un Pierre ») ou sémantique (« Quel est le sens de Pierre ? ») et ne peut pas être modifié par une enclosure (à l'exception de « vrai » et des enclosures synonymes qui soulignent, parfois, l'emploi métaphorique d'un nom propre) (1981 : 406-410).

<sup>11</sup>La linguistique, telle qu'elle a été définie par Saussure, étudie les signes (c'est-à-dire les mots qui allient un signifiant à un signifié) et a, de fait, longtemps tenu hors de son champ d'étude le nom propre (unissant un signifiant à un référent mais dépourvu de signifié), mot n'ayant pas le statut de signe.

<sup>12</sup>*La Théorie des noms propres* de Sir Alan Gardiner, publiée en 1940, est considérée comme la première étude linguistique du nom propre. Néanmoins, cet ouvrage ne permet pas de rendre compte des emplois non modifiés du nom propre (qui sont mentionnés sans faire l'objet d'une analyse) (2010 : 46-51).

<sup>13</sup>Le prédicat de dénomination « être appelé N », comme l'explique Georges Kleiber, rend compte du fonctionnement du nom propre en général. La séquence formée de l'opérateur iota (qui est la marque de l'unicité du référent) et du prédicat de dénomination « être appelé N » décrit plus particulièrement le fonctionnement du nom propre non modifié (1981 : 385).



Néanmoins, cette définition qui a soulevé de nombreux problèmes<sup>14</sup> tend, actuellement, à être abandonnée. Georges Kleiber est, ainsi, revenu sur sa première définition en la reformulant, dans « La définition des noms propres : une dizaine d'années après » (1995 : 11-36), en termes de « dénomination instructionnelle » :

Ce sens dénomiatif correspond alors, non plus à un prédicat de dénomination, où l'appellation se trouve présentée comme une description ou propriété du référent, mais à l'instruction de chercher ou de trouver le référent qui porte le nom en question. (1995 : 12)

En cela, Kleiber maintient le sens de dénomination du nom propre. Mais il abandonne l'hypothèse d'un sens prédicatif, qui consisterait en une certaine description du référent, au profit de celle d'un sens « instructionnel » qui nous oblige à repérer dans le réel le référent qu'il désigne. Cette théorie d'un sens bipartite, relevant à la fois d'une dénomination et d'une instruction référentielle, qui résout les problèmes de la précédente définition est souvent celle à laquelle font référence les linguistes. Ce sera aussi celle privilégiée dans le cadre de notre travail parce qu'elle semble expliquer au mieux la fonction première des noms propres. Toutefois, nous aurons recours également à d'autres théories (celle d'Alan Gardiner, par exemple, qui présente le nom propre, dans *La Théorie des noms propres* (2010 : 91), comme « un mot ou un groupe de mots reconnu comme indiquant ou tendant à indiquer l'objet ou les objets au(x)quel(s) il fait référence en vertu de sa seule sonorité distinctive » ) qui nous permettront de mieux comprendre les rôles divers que revêtent les noms propres dans notre corpus.

---

<sup>14</sup>Décrire le sens du nom propre en termes de prédicat de dénomination pose trois problèmes majeurs pour les linguistes. La description définie ellipsée « le x qui est appelé /N/ » n'est, en effet, iconiquement pas pertinente. La deuxième critique porte sur le statut de ce /N/ puisqu'il n'apparaît pas clairement comme un représentant de la chaîne phonique. Enfin, cette paraphrase rend difficilement compte des emplois modifiés du nom propre, à l'exception du nom propre en emploi dénomiatif.

## *L'enjeu de l'étude du nom propre : appréhender le style d'un poète*

Même si nous étudions le nom propre sous un angle linguistique, notre démarche consiste également à voir en quoi le nom propre est un « mot de discours », « une forme de la langue dont la définition implique un renvoi à l'instance d'énonciation » (C'est ainsi que Marie-Noëlle Gary-Prieur définit le nom propre dans « Le nom propre entre langue et discours », 2009 : 155). Marie-Noëlle Gary-Prieur, l'une des premières à renouveler l'approche linguistique dans ce sens explique, en effet, qu'il n'est pas envisageable d'étudier correctement le nom propre sans prendre en compte son cadre énonciatif :

On ne pouvait pas concevoir une définition linguistique du nom propre tant qu'on se situait dans les cadres théoriques récusant le recours à la dimension de l'énonciation. Les noms propres doivent être étudiés dans des énoncés et non comme simples constituants de phrase. (2009 : 156)

Le nom propre est ainsi doublement un mot du discours. Il renvoie, d'abord, à une réalité extralinguistique qu'il est possible d'identifier à partir de son sens instructionnel et de la prise en compte du contexte. Marie-Noëlle Gary-Prieur compare dès lors le fonctionnement du nom propre à celui d'un embrayeur, qui est par définition un « symbole incomplet » au sens où l'identification référentielle est déclenchée par le sens tenu du déictique et qu'elle se réalise au moyen du contexte :

Le Np est ainsi comparable aux embrayeurs, du point de vue sémiotique : de même qu'on définit je comme désignant « la personne qui énonce la forme je dans une instance de discours donnée », on peut définir un Np comme désignant « l'individu qui porte le nom Np dans une instance de discours donnée ». On voit donc que l'opération d'identification associée à un Np renvoie par définition de la langue au discours. (2009 : 154)

Mais le nom propre demande aussi à être analysé en tant que mot de discours dans la mesure où il ne désigne pas toujours le référent auquel il est normalement rattaché mais un autre référent, qui est discursif. La linguiste explique ce nouveau mode d'identification en prenant pour exemple le titre de journal « pour éviter un nouvel Outreau » :

Supposons que le destinataire sache identifier le référent initial du Np comme la petite ville du Pas-de-Calais voisine de Boulogne-sur-mer. Cette identification ne suffit pas à interpréter l'énoncé, ce qui ne signifie évidemment pas, dans son contexte, « éviter la construction d'une nouvelle ville redoublant Outreau ». Pour interpréter Outreau, il faut connaître plus que l'acte de baptême définissant l'instruction référentielle initiale. Il faut savoir que la ville d'Outreau a été le théâtre d'un événement particulier et que c'est ce type d'événement dont on souhaite éviter la répétition.

On entre ici dans le domaine de ce que j'ai appelé le contenu du Np. L'instruction référentielle donnée par un Np implique en effet l'intrusion dans le sens grammatical du nom d'un objet du monde (le référent initial). La connaissance qu'ont les locuteurs de cet objet ne se limite

généralement pas à son identité : on connaît de lui également un certain nombre de propriétés. C'est sur l'une de ces propriétés qu'est fondée l'interprétation. Et c'est là que la relation au discours est particulièrement intéressante : c'est en effet souvent à travers des discours que s'installent dans l'univers de croyance des locuteurs des propriétés associables à un Np devenu notoire. (2009 : 156)

Dans ce cas, le processus d'identification référentielle est tout autre : c'est le contenu, l'« ensemble de propriétés du référent initial » (Marie-Noëlle Gary-Prieur, 1994 : 46) dont se charge le nom propre en discours qui permet d'identifier le bon référent.

Cette approche discursive du nom propre nous amènera alors à montrer que le nom propre peut accéder au statut de signe linguistique, tel que le définit Saussure dans son *Cours de linguistique générale*, au sens où il unit un « concept » à une « image acoustique » (1960 : 99). Le nom propre, qui, en langue, se caractérise par son absence de signifiante conceptuelle peut se doter, en effet, d'un signifié en discours. Il s'agit d'un travail de sémantisation particulièrement patent en littérature puisque l'écrivain, en tant que démiurge, a recours à des antonomases de noms communs, valorise les étymons de noms propres ou encore joue sur les connotations rattachées à certains noms pour donner forme à son univers poétique.

Mais cette transformation discursive des vertus propres du nom s'opère également au niveau du signifiant, lorsque le nom propre est traité comme un matériau poétique. Précisons d'abord qu'il ne s'agit pas là d'une spécificité du discours poétique. C'est ce que souligne Roman Jakobson, dans ses *Essais de linguistique générale*, lorsqu'il explique en quoi la fonction poétique de la parole consiste en une projection du « principe d'équivalence de l'axe de la sélection sur l'axe de la combinaison » :

Toute tentative de réduire la sphère de la fonction poétique, ou de confiner la poésie à la fonction poétique, n'aboutirait qu'à une simplification excessive et trompeuse. La fonction poétique n'est pas la seule fonction de l'art du langage, elle est seulement la fonction dominante, déterminante, cependant que dans les autres activités verbales, elle ne joue qu'un rôle subsidiaire, accessoire (1963 : 218)

Toutefois, en poésie, cette mise en valeur du signifiant prédomine sur toutes les autres fonctions (dénotative, expressive, conative, phatique ou métalinguistique) :

La diversité des messages réside non dans le monopole de l'une ou l'autre fonction, mais dans les différences de hiérarchie entre celles-ci. La structure verbale d'un message dépend avant tout de la fonction dominante. (1963 : 214)

En raison de cet investissement discursif dont il fait l'objet, le nom propre prend part à un « jeu figural », « un processus esthétique-sémantique qui conditionne la reconduction du discours à la puissance de l'actualité » (Laurent Jenny, 1990 : 22). En effet, même s'il n'est pas analysé comme un élément stylistique par Laurent Jenny dans *La parole singulière*, nous

montrons qu'il est possible de considérer le nom propre comme un « événement figural » puisqu'il est un mot qui, en discours, s'éloigne du fonctionnement prototypique du mot de langue :

Le figural projette et médiatise (une) distance dans l'énoncé en y configurant le vacillement entre deux formes de la langue. Il faudra que, surmontant une rupture de communication, je passe par ces deux formes successivement identifiables comme celle de l'autre —novatrice— et la mienne —normative—, pour en mesurer le déplacement, et la force d'adduction. (2009 : 32-33)

Cette figuralité, néanmoins, ne consiste pas seulement à creuser un écart avec la langue normée. Elle permet, en même temps, d'ouvrir une brèche dans la langue, de déployer des potentialités linguistiques restées en latence :

A chaque fois cette langue si familière qu'elle en était devenue transparente m'est présentée à neuf dans l'un de ses possibles, avec une acuité qui dut être celle de son « commencement » (c'est-à-dire nous rappelle que la langue dit quelque chose du monde). Et je comprends que bien loin d'être achevée, cette langue est un champ mouvant de virtualités expressives dont certaines sont devenues des règles d'usage, et se sont quasiment incorporées à mes modes d'appréhension du monde, et dont d'autres sont à peine esquissées, en attente des événements qui les feront se lever et prendre leur place. (2009 : 30)

Ce double travail figural nous donne alors accès à une langue originaire, non plus la langue conventionnelle et réglée dont l'opacité facilite la communication mais celle, transparente, qui permet de rendre compte d'un être confronté à « l'innommable » des choses, d'une expérience singulière au monde. En regard de cette conception du style, « phénomène, dans la réalité de sa perception, qui découvre la qualité d'un être-au-monde » (Eric Bordas, *Style : un mot et des discours*, 2009 : 225), nous chercherons alors à montrer en quoi le nom propre devient un objet stylistique, un élément dévoilant le regard que le poète porte sur le monde.

*Pour une lecture grammaticale et stylistique de La Légende des siècles, l'épopée aux « mille et un noms propres »*

Dans le cadre de cette approche à la fois linguistique et stylistique du nom propre, nous puiserons notre corpus dans *La Légende des siècles*<sup>15</sup> de Victor Hugo, parue en 1859. Cette œuvre se prête particulièrement bien à notre étude car elle nous met en présence d'une profusion de noms propres. C'est ce que souligne Pierre Brunet, dans *La Légende des siècles, première série, 1859, Fonctions du poème*, lorsqu'il compare ce recueil poétique au livre oriental des *Mille et une nuits* en raison de la présence de mille et un noms propres:

*La Légende des Siècles* est en tout cas le livre des mille et un noms propres, qu'ils soient affectés avec liberté ou avec rigueur. La tendance de l'épopée au catalogue est à cet égard très sensible. (2001 : 81)

Pourtant, malgré cette abondance de noms propres, *La Légende des Siècles* n'a jamais fait l'objet d'une étude grammaticale axée sur l'analyse du nom propre. Elle n'a en fait jamais été explorée sous un angle linguistique, mais a toujours été regardée d'un point de vue stylistique comme en témoignent les travaux de Claude Millet (*La Légende des siècles de Victor Hugo* : 1995 par exemple), Pierre Laforgue (*Victor Hugo et La Légende des siècles* : 1997) et Pierre Brunel (*La Légende des siècles, première série, 1859, fonctions du poème* : 2001). Cette littérature critique autour de *La Légende des Siècles* est ainsi à l'image de l'étude de l'ensemble de l'œuvre hugolienne. L'un des rares critiques à avoir abordé l'activité créatrice de Victor Hugo d'une manière linguistique est Etienne Brunet qui, dans *Le Vocabulaire de Victor Hugo* (2000 : 307-341), consacre une étude aux noms propres. Il y propose ainsi une typologie des noms propres hugoliens, mais ne cherche pas, toutefois, à en dégager une poétique.

Face à cette profusion de noms propres, il nous faudra donc délimiter notre objet d'étude afin de prétendre à une analyse précise et approfondie. Pour ce faire, nous réduirons notre corpus à la première série de *La Légende des siècles* en en dégageant un ensemble cohérent. Nous nous limiterons, en effet, aux douze poèmes liminaires du recueil qui donnent à voir l'écriture des temps bibliques, juste avant l'entrée dans l'ère médiévale avec le poème « le Parricide ». Cette partie se compose ainsi de trois sections : « D'Eve à Jésus » qui reprend les premiers événements de la Bible —la Genèse (« le Sacre de la femme »), la fuite de Caïn

<sup>15</sup>Nous prenons pour édition de référence *La Légende des siècles* éditée en 2000 à Paris par La Librairie générale française. Lorsque nous mentionnons ce texte, nous indiquons entre parenthèses le titre du poème, les numéros de vers puis de page.

(la « Conscience »), la création du monde (« Puissance égale Bonté »), Daniel dans la fosse aux lions (« Les Lions »), la construction du tabernacle (« Le Temple »), le songe de Boaz (« Booz endormi »), « Dieu invisible au philosophe » et la résurrection de Lazare (« Première rencontre du Christ avec le tombeau »)—, « Décadence de Rome » qui contient comme seul poème une réécriture de la vision apocalyptique de Jean (« Au lion d'Androclès ») et « l'Islam » où nous est donné à voir la mort de Mahomet (« L'an neuf de l'Hégire »), l'épithète qui lui est consacrée (« Mahomet ») et la postérité de la parole musulmane (« Le Cèdre »).

Il nous faudra voir d'abord en quoi les noms propres, et plus particulièrement ceux en emploi non modifié<sup>16</sup>, prennent part à la construction d'un univers référentiel. En vertu de leur « fonction identifiante », celle qui « assure l'identification par les interlocuteurs du référent initial xi » (Marie-Noëlle Gary-Prieur, *Grammaire du nom propre*, 1994 : 59), ils sont en effet nécessaires à la mise en place de la référence historique. Nous verrons ainsi que Victor Hugo endosse avant tout la posture d'un historien, comme il l'annonce dans sa préface à *La Légende des siècles* (p.44), pour retracer l'histoire des temps humains « depuis Eve, mère des hommes, jusqu'à la Révolution, mère des peuples ». Il ne s'agit pas, néanmoins, d'une histoire exhaustive puisque le poète opère des coupes dans l'espace (il se centre davantage sur l'espace de la Genèse et moins sur celui du Coran) et dans le temps (il passe sous silence certains grands épisodes : le Déluge par exemple). Il s'agit, au contraire, de donner une trame logique à la narration, et plus précisément une logique sérielle. Se décline ainsi une série de personnages et d'événements qui donnent à voir peu à peu la disparition du divin. Cette écriture sérielle explique aussi que *La Légende des siècles* se compose de trois livres distincts —Première Série, Nouvelle Série et Dernière Série— qui nous font chaque fois voir l'Histoire sous un jour différent; et ce, contrairement à la lecture que nous impose Hetzel quand il publie l'édition Ne Varietur de 1883 qui rassemble les trois séries de *La Légende des siècles* en fonction d'un ordre chronologique.

Ces noms propres participent, en même temps, à la création d'un univers qui nous met en présence d'une histoire nouvelle, d'une « histoire écoutée aux portes de la légende » (Préface de Victor Hugo à *La Légende des siècles*, 2000 : 48). Cette double dimension, à la fois historique et légendaire, n'est toutefois pas à part égale puisque la dimension légendaire,

---

<sup>16</sup>Nous n'intégrons pas les noms propres en emploi modifié à notre première partie. Même si leur fonction peut parfois recouper celle des noms propres prototypiques, elle s'en éloigne suffisamment pour être étudiée séparément.

comme le souligne Victor Hugo dans sa préface à *La Légende des siècles*, prédomine sur la première :

Quant à ces deux volumes pris en eux-mêmes, l'auteur n'a qu'un mot à dire : le genre humain, considéré comme un grand individu collectif accomplissant d'époque en époque une série d'actes sur la terre, a deux aspects : l'aspect historique et l'aspect légendaire. Le second n'est pas moins vrai que le premier : le premier n'est pas moins conjectural que le second.

Qu'on ne conclue pas de cette dernière ligne —disons-le en passant—qu'il puisse entrer dans la pensée de l'auteur d'amoinrir la haute valeur de l'enseignement historique. Pas une gloire, parmi les splendeurs du génie humain, ne dépasse celle du grand historien philosophe. L'auteur, seulement, sans diminuer la portée de l'histoire, veut constater la portée de la légende. Hérodote fait l'Histoire, Homère fait la légende.

C'est l'aspect légendaire qui prévaut dans ces deux volumes et qui en colore les poèmes. Ces poèmes se passent l'un l'autre le flambeau de la tradition humaine. Quasi cursives. C'est ce flambeau, dont la flamme est le vrai, qui fait l'unité de ce livre. Tous ces poèmes, ceux du moins qui résumant le passé, sont de la réalité historique condensée ou de la réalité historique devinée. (2000 : 46-47)

Toutefois, cet univers dual n'est pas vraiment une réalité préexistante à laquelle les noms propres font simplement référence (lorsque le nom propre Adam par exemple désigne directement le personnage biblique). Il est nécessaire, au contraire, de montrer en quoi le nom propre met en place une « autoréférence<sup>17</sup> », un univers clos sur lui-même qui n'a qu'une existence littéraire. Même s'il ne faut pas abandonner, pour autant, la thèse d'un nom propre à sens « dénominatif instructionnel », il faut en effet prendre en compte la singularité sémantique de ce mot qui se charge, en littérature, d'un sens nouveau. Se laissant traverser par les mots qui l'entourent, le nom propre devient ainsi, comme le souligne Nicolas Laurent dans *La Part réelle du langage. Essai sur le nom propre et sur l'antonimie de nom commun* (2010 : 131-132), un « désignateur diaphane » qui se dote peu à peu d'un sens conceptuel<sup>18</sup>. Le nom propre qui est normalement précédé, comme l'explique Gustave Guillaume<sup>19</sup>, d'un déterminant zéro et dépourvu d'expansion restrictive, se singularise aussi sur le plan syntaxique, et notamment morphosyntaxique, puisque l'expansion ne joue plus un rôle secondaire mais assume une fonction hautement poétique (en mettant en place une ambiguïté référentielle par exemple) au sein de l'univers de référence créé. En prenant davantage en compte la singularité de notre support textuel, il nous faudra voir enfin en quoi la matérialité

<sup>17</sup>Nous nous faisons référence au travail de Daniel Bounoux qui dans *Vices et vertus des cercles. L'autoréférence en poétique et pragmatique* analyse les différents moyens qui prennent part à la construction d'une « autoréférence », à l'intérieur d'un univers poétique qui est par définition « ouvert et fermé » sur lui-même (1989 : 19-143) et à l'intérieur du langage (lorsque la parole réfère à elle-même (1989 : 147-254).

<sup>18</sup>Il ne s'agit pas, néanmoins d'un sens conceptuel identique à celui véhiculé par un nom commun, mais, comme le souligne Carnap dans *Signification et nécessité* (1998 : 97), d'un sens spécifique au nom propre : un « sens individuel ».

<sup>19</sup>Il explique le fonctionnement du déterminant zéro devant le nom propre dans *Les Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1938-1939* (1992 : 313-323) ainsi que *Le problème de l'article et sa solution dans la langue* (1919 : 63-65/ 287-303).

sonore et visuelle du nom propre, qui est travaillée par le dispositif métrique et la versification, prend part à cet enfermement référentiel du texte sur lui-même.

En prenant appui sur la notion de « nom propre modifié », nous mettrons ensuite en évidence les noms propres de notre corpus dont le fonctionnement, en raison d'un bouleversement syntaxique et/ ou sémantique, est atypique. Ces noms propres, qui peuvent présenter certaines des singularités (que nous mettons en avant dans la première partie) qu'acquièrent les noms propres non modifiés au sein de *La Légende des siècles*, remplissent dans une certaine mesure une fonction identique à celle des noms propres standards, en donnant à voir un être au monde. Il est nécessaire, néanmoins, de les étudier à part car leur rôle ne se résume pas à celui décrit précédemment mais met en jeu d'autres mécanismes. A partir des noms propres en emploi de fractionnement qui découpent une image du référent, des noms propres en emploi exemplaire qui érigent le référent en modèle et des antonomases de noms propres qui donnent au référent initial le statut de « membre central idéal » (Kerstin Jonasson, 1994 : 220), il nous faudra voir, en effet, en quoi ils prennent part à l'établissement d'un parangon biblique. En raison de cette prégnance de la référence biblique, ils sont aussi à l'origine, lorsqu'ils sont en antonomase, d'un processus métaphorique, de la mise en place d'une « incompatibilité catégorielle<sup>20</sup> » entre des éléments appartenant à des univers de référence distincts (le monde biblique et le monde historique). Même si cette proximité entre antonomase de nom propre et métaphore ne va pas nécessairement de soi, nous chercherons ainsi à mettre en évidence, en prenant appui sur le travail de Kerstin Jonasson notamment<sup>21</sup>, les ressemblances qui autorisent un tel rapprochement, nécessaire pour comprendre la singularité du nom propre en antonomase au sein de notre corpus. Il ne s'agit pourtant pas, pour Victor Hugo, de mettre en avant la permanence de la référence biblique au sein de l'univers historique mais de montrer en quoi l'entrée dans l'ère historique (figurée de manière sérielle par la naissance de Caïn, la création de la sauterelle par Iblis, la décadence de Rome et les paroles d'Omer) donne à voir un éloignement des temps bibliques. A travers certains emplois modifiés de noms propres qui rendent compte de la démultiplication des référents historiques, des « noms propres accidentels<sup>22</sup> » qui essentialisent le point de passage menant d'un monde à l'autre et de l'unique trope d'excellence (« le Marié » dans « Le sacre de la

---

<sup>20</sup>Nous faisons référence à la définition que donne Georges Kleiber de la métaphore dans « Faut-il banaliser la métaphore ? » (1993 :197-210), « Métaphores et vérité » (1983 : 89-130) et « Une métaphore qui ronronne n'est pas toujours un chat heureux » (1999 : 83-134).

<sup>21</sup>Elle présente l'antonomase de nom propre comme un « nom propre métaphorique » (1994 : 214-229).

<sup>22</sup>Nous empruntons cette notion à Marc Wilmet qui désigne ainsi, dans *La Grammaire critique du français* (1997 : 78-79), les noms communs devenus noms propres, traditionnellement appelés antonomases de noms communs.



femme », v.169, p.62 ) qui figure le représentant par excellence de ce temps révolu sous les traits d'Adam, nous verrons en quoi la fonction de ces propres réside avant tout dans le discours rhétorique auxquels ils prennent part, dans l'ethos du poète qu'ils donnent à voir.

Cette étude s'inscrit ainsi dans le prolongement du mémoire de première année de master (dans lequel nous appréhendons le nom propre surtout sous un angle littéraire) auquel elle apporte les soubassements linguistiques qui lui faisaient défaut. Nous avons montré en effet en quoi la fonction du nom propre devait d'abord se comprendre en regard du genre épique. Souhaitant donner à la France du XIX<sup>ème</sup> siècle l'épopée nationale qui lui manque jusqu'alors, Victor Hugo se fait en effet l'héritier d'une certaine tradition épique, dont l'Iliade d'Homère est le modèle-type à l'époque<sup>23</sup>. *La Légende des siècles* écrite en alexandrin (le vers épique par excellence), retraçant les grands événements de l'Histoire de l'Humanité (à travers la reprise des principaux épisodes de la Genèse notamment) et donnant à voir les héros fondateurs de la civilisation (Eve et Adam par exemple) manifeste ainsi clairement son appartenance au genre épique. Il s'agit, pourtant, comme le souligne Charles Baudelaire dans « Réflexions sur quelques-uns de mes contemporains »<sup>24</sup>, du « seul poème épique qui pût être créé par un homme de son temps pour les lecteurs de son temps » (1868 : 328). Victor Hugo donne en effet à voir une nouvelle conception de l'épopée qui octroie au nom propre une place différente (la fragmentation de la figure héroïque incarnée par des personnages pluriels, par exemple, donne naissance à des anthroponymes au fonctionnement sériel). Le genre dramatique que Victor Hugo, comme il l'explique dans sa préface à *Cromwell*<sup>25</sup> (1985 : 274), considère comme le seul qui soit à même de donner forme à l'œuvre des temps modernes nous avait aussi amenés à prendre en compte la dimension théâtrale du nom propre. Celui-ci, conformément à la fonction qu'il assume dans le drame romantique, représente en effet le monde sous le jour du sublime et du grotesque et remplit, également, certaines fonctions qui lui sont dévolues dans le mélodrame et le théâtre antique. En regard de notre corpus, à l'image du recueil entier qui cherche à rendre manifeste la présence divine et devient, comme le remarque Claude Millet dans sa présentation de *La Légende des siècles* (p. 24), une « nouvelle Bible », il nous avait, enfin, paru nécessaire de mettre en parallèle la place du nom propre dans cette œuvre avec celle qu'il occupe dans La Bible. Ce mémoire de deuxième

<sup>23</sup>Claude Millet, dans sa Présentation de *La Légende des siècles* (2000 : 26-27), explique, en effet, que le XIX<sup>ème</sup> siècle abandonne les modèles épiques du siècle précédent (*l'Odyssée, l'Enéide...*) dans lesquels l'épique correspond au « règne tragique de la mort » au profit d'épopées (*l'Iliade et la Divine comédie* par exemple) reposant sur un « dispositif anti-tragique ».

<sup>24</sup>Charles Baudelaire explique la modernité de l'épopée de Victor Hugo à partir de sa brièveté, de la part légendaire qui prend le pas sur l'histoire et de sa dimension universelle et intemporelle (1868 : 312-313).

<sup>25</sup>Chaque époque correspond à un âge poétique différent : « les temps primitifs sont lyriques, les temps antiques sont épiques, les temps modernes sont dramatiques » (1985 : 274).

année de master qui apporte un nouvel éclairage, davantage linguistique, n'est donc pas à lire comme un travail indépendant qui négligerait toute la part littéraire du nom propre mais comme le pendant du mémoire de première année de master dans lequel les différentes fonctions poétiques du nom propre sont mises au jour.

**PREMIERE PARTIE**  
**LE NOM PROPRE NON MODIFIÉ :**  
**L'expression d'un être au monde à travers la création d'un**  
**univers légendaire**



Dessin de Victor Hugo. Carnet oblong, 15 mars – 18 avril 1856. Papier à dessin beige, reliure en cuir de Russie vert, fermoir. BNF, manuscrits, NAF 13447.

Même si, en regard du fonctionnement prototypique du nom propre dans la langue, le rôle que joue le nom propre dans la construction de l'univers référentiel de *La Légende des siècles* peut paraître mineur, il nous faudra montrer en quoi il en devient la clef de voûte en raison des sémantismes pluriels dont il se charge en discours. Il ne faut en effet pas réduire le sémantisme du nom propre, comme le souligne Georges Kleiber à son « rôle référentiel » :

Si l'on fait abstraction de l'onomastique, il faut bien reconnaître que les noms propres sont réduits à la portion congrue dans les études linguistiques. Cette place effacée et marginale s'explique par leur apparente simplicité. A première vue, il n'y a pas « grand-chose à dire » sur les noms propres, ni du point de vue syntaxique, ni du point de vue sémantique. Il semble bien que l'on ait fait le tour de leur syntaxe, lorsqu'on les a décrits comme étant des SN sans déterminant, ou des SN ne pouvant comporter qu'un article défini. La question de leur sens n'a même pas été posée, puisqu'ils en paraissent dépourvus. En règle générale, l'enquête se clôt sur leur rôle référentiel, lorsqu'après avoir souligné que leur seule tâche est de référer à des individus particuliers le linguiste pense avoir tout dit. (1981 : 295)

Il est nécessaire, au contraire, de prendre en compte sa richesse sémantique. Les deux grandes approches philosophiques qui rendent aporétique, comme nous l'avons montré dans l'introduction, toute tentative de définition du sens du nom propre mettent, néanmoins, chacune en valeur deux aspects différents du mot. La thèse du nom propre vide de sens rend compte ainsi de son aspect non descriptif. Georges Kleiber explique ainsi, dans sa thèse, en quoi cette théorie est pertinente dans la mesure où elle montre que le nom propre fonctionne comme une « étiquette référentielle » :

A l'origine de la thèse des noms propres vides de sens se trouvent S. Mill et sa distinction entre les noms individuels connotatifs comme Le chat de la voisine et les noms individuels non connotatifs comme Paul, Napoléon, etc. Les noms propres n'ont pas de sens parce qu'ils dénotent sans « connoter ». Autrement dit, ils n'impliquent aucun attribut ou propriété de l'individu qu'ils dénotent. Ils ne constituent en somme que des étiquettes référentielles. (1981 : 351)

La théorie opposée est tout aussi intéressante puisqu'elle souligne le rôle référentiel des noms propres. Reconnaître au nom propre un sens descriptif revient en effet à dire que le nom propre désigne un référent et que, à la manière d'une description définie, il désigne également les propriétés de ce référent. Georges Kleiber explique en quoi cette théorie est fondée dans la mesure où elle rend compte du fonctionnement référentiel du nom propre en prenant pour modèle le fonctionnement sémantique des descriptions définies :

La plupart des solutions sémantiques présentées s'expliquent par la volonté de rendre compte du fonctionnement référentiel des noms propres. Comment les noms propres pourraient-ils référer aux particuliers, s'ils n'avaient pas de contenu sémantique ? Plus précisément, comment le nom propre Paul de l'énoncé Paul danse pourrait-il désigner Paul, s'il ne comportait pas un renseignement descriptif sur Paul ? A cet égard, le fonctionnement référentiel des descriptions définies constitue

un bon modèle. Une description définie employée pour référer à un particulier contient des éléments prédicatifs qui décrivent ce particulier. De là, la tentation d'étendre ce mécanisme aux noms propres et d'expliquer leur référence en disant que, d'une manière ou d'une autre, ils comprennent également des éléments qui décrivent le référent. Il en résulte ce qu'on peut appeler la thèse du sens individuel des noms propres. Les différents courants qui s'y rattachent<sup>26</sup> présentent deux dénominateurs communs :

Seul le nom propre terme singulier est envisagé

Le sens de ce nom propre comporte au moins un attribut ou une propriété du particulier porteur du nom. (1981 : 363)

Pour élucider « l'énigme » sémantique à laquelle nous confronte ces deux théories adverses, George Kleiber propose une théorie, celle de la dénomination prédicative puis celle de la dénomination instructionnelle, qui ne sombre ni dans l'écueil du nom propre vide de sens ni dans celui du nom propre riche de sens :

Le problème qui se trouve donc posé est celui du sens des noms propres. Leur rôle référentiel présuppose qu'ils aient un contenu sémantique, alors que leur trait de désignateur non descriptif semble prouver le contraire. La réponse à cette dernière question est d'autant plus délicate qu'elle doit également assigner un statut logique aux noms propres. Pour résoudre cette énigme, nous avons proposé une analyse prédicative qui rompt à la fois avec l'analyse classique des noms propres comme termes individuels et avec la thèse traditionnelle des noms propres vides de sens. (1981 : 423)

Afin de comprendre le fonctionnement sémantique des noms propres de *La Légende des siècles*, nous partirons ainsi de l'hypothèse de Georges Kleiber, pour voir en quoi le nom propre est l'élément de dénomination privilégié par le poète qui, en vertu de ce sens de « dénomination instructionnel », prend part à la construction de la référence historique et légendaire.

En cela, le nom propre fonctionne, comme l'explique Kripke dans la deuxième conférence du 22 janvier 1970 de *La Logique des noms propres* comme un « désignateur rigide » (1980 : 36), un mot apte à toujours désigner le même référent aussi bien dans le monde réel que dans n'importe quel monde possible. Toutefois, d'un monde à l'autre, le nom propre ne véhicule aucune propriété descriptive du référent ; il ne sert jamais qu'à dire que le référent porte le même nom. A partir de l'exemple des noms « Phosphérus » et « Hespérus », Kripke montre ainsi en quoi ces noms propres continuent à identifier, dans un monde possible, le même référent que celui du monde réel même si ses « propriétés qualitatives » changent :

---

26

Il faut en effet distinguer une version faible qui réduit le sémantisme descriptif du nom propre à des « traits généraux » (1981 : 364) et une version forte selon laquelle « les noms propres ont plus de sens que leur nom commun » ou dont le sens « est constitué par la ou les descriptions qu'on peut leur substituer » (1981 : 370).

Supposons que nous fassions deux fois référence au mm corps céleste, sous les noms de « Hespérus » et de « Phosphérus ». Nous disons : Hespérus est l'étoile qui se trouve là le soir et Phosphérus celle qui se trouve là le matin. En fait, Hespérus est Phosphérus. Existe-t-il vraiment des circonstances dans lesquelles Hespérus aurait pu ne pas être Phosphérus ? (...) nous qui utilisons justement ces noms comme nous le faisons en ce moment, nous pouvons dire à l'avance que, si Hespérus et Phosphérus sont un seul et mm corps, alors il n'existe pas un seul monde possible dans lequel ils seraient différents. Nous les utilisons pour nommer ces corps dans tous les mondes possibles. S'il se trouve qu'en réalité ce sont un seul et mm corps, alors, dans n'importe quel autre monde possible, il sera vrai que Hespérus est Phosphérus. (1980 : 90-91)

Le nom d' « Hespérus » qui désigne l'étoile du soir et celui de « Phosphérus » qui désigne celle du matin identifient ainsi dans le monde réel un référent identique. Or comme il n'existe aucun monde possible à l'intérieur duquel ces noms en viendraient à désigner deux référents distincts, Kripke affirme que les noms propres fonctionnent comme des « désignateurs rigides ».

Pourtant, le fonctionnement sémantique des noms propres de *La Légende des siècles* dépend aussi en grande partie du cadre énonciatif. Déjà, lorsque nous sommes en présence de néologismes ou simplement de noms propres peu connus, l'identification référentielle n'est plus assurée par l'instruction de chercher le référent. En prenant l'exemple d'un interlocuteur qui n'aurait pas de connaissance préalable d'un nom propre, Marie-Noëlle Gary-Prieur montre ainsi en quoi l'identification référentielle est double, en quoi elle dépend à la fois du sens référentiel véhiculé par le nom propre et de l'énonciation :

Un premier renvoi se fait à *l'acte de baptême*, événement du monde dont la connaissance est présupposée par l'usage de tout Np. Il est facile en effet de constater que, dans un énoncé, un Np n'identifie pas par lui-même un référent, mais donne simplement une *instruction d'identification* qui ne peut être appliquée par le destinataire que si ce dernier connaît déjà la relation référentielle établie par le Np. Soit par exemple l'énoncé:

Exemple

Ma sœur attend Carville.

Hors contexte, l'interprétation de cet énoncé se réduit à « ma sœur attend l'individu appelé *Carville* ». Si l'énoncé est inséré dans un discours, le contexte permet généralement de préciser la nature de cet individu (une ville? une personne?) et même son identité (si c'est une personne : Jean Carville, l'ami de ma sœur, ou Marie Carville, sa collègue, ou... ; si c'est une ville : la gare de Carville-sur-Oise, ou le festival de Carville-les-bains, ou...). (2009 : 154)

Néanmoins, le discours n'intervient pas seulement, dans le cadre de l'identification référentielle, par défaut, lorsque nous n'avons pas idée de l'acte de baptême qui unit le nom propre à son référent. Dans les exemples de notre corpus, le cadre énonciatif modifie aussi le sémantisme originel du nom propre lorsque ce-dernier ne fonctionne plus comme un élément de dénomination mais comme celui d'une nomination, en prenant part à la création d'une réalité nouvelle. Afin de bien comprendre ce nouveau processus de désignation mis en place par le nom propre, nous nous appuyerons sur « De la dénomination à la nomination : les

dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom » (2001 : 189-214) ainsi que « Nomination et production de sens : le praxème » (1997 : 38-55) de Paul Siblot qui oppose la dénomination, relevant d'une simple « dynamique lexémique » à la nomination, mettant en jeu une « dynamique praxématique » :

Les rapports aux objets et les intérêts à leur égard étant multiples, et leur évolution normale, la polysémie est de règle. Les sens, capitalisés en langue comme autant de virtualités signifiantes, sont l'objet d'un réglage de sens qui sélectionne parmi ces potentialités pour n'en retenir qu'une en principe lors de l'actualisation discursive. Lors de cette praxis linguistique la référence établit une relation précisée avec le réel nommé et la pratique langagière contribue à enrichir, modifier, restreindre... les sens capitalisés en langue ». (1997 : 53)

Cette analyse semble rendre compte davantage des noms communs dont les sens en discours actualise certains de leurs traits sémantiques. Parler d'actualisation de sens pour les noms propres semble plus difficile puisque les noms propres sont dépourvus de traits sémantiques conceptuels. Néanmoins, il est possible de lire le fonctionnement sémantique du nom propre de cette manière dans la mesure où, même s'il préserve son sens référentiel, il se charge en discours d'une interprétation nouvelle. Nous montrerons ainsi en quoi les noms propres de *La Légende des siècles* correspondent à des « praxèmes », c'est-à-dire des mots qui « ne sont pas de simples étiquettes mais des outils pour produire du sens » en donnant à voir le point de vue subjectif du poète sur le monde. Le nom propre permet ainsi à la fois de référer à une réalité pré-construite et de moduler ce réel en se laissant investir par un sens construit en discours. Ces deux sémantismes du nom propre révèlent alors la relation ambivalente qu'entretient le nom propre avec l'extralinguistique, à la fois réalité objective et subjective. Pourtant cette dualité n'est pas le produit du simple discours littéraire, il s'agit de la définition même de l'existence. Mais la plupart du temps, comme le souligne Georges Kleiber dans « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? », cette double dimension nous échappe car la représentation du réel nous semble objective :

La conceptualisation ou la modélisation du monde apparaît comme objective, c'est-à-dire ne se trouve pas soumise aux variations subjectives d'un sujet percevant à l'autre, mais bénéficie d'une certaine stabilité intersubjective à l'origine de ce sentiment d'objectivité que peut dégager ce monde « projeté ». (1997 : 30)

Mais pour comprendre le sémantisme du nom propre de *La Légende des siècles*, il nous faudra prendre en compte également la spécificité de notre support textuel, à la fois texte littéraire et poétique. Nous envisagerons ainsi l'hypothèse d'un nom propre qui, en littérature, se charge d'un sens conceptuel. La diaphanéité du nom propre, telle que la définit Nicolas Laurent (2010 : 131-132), explique, en effet, en quoi le nom propre n'est pas un mot étanche à la conceptualisation :

Le nom propre, d'un certain point de vue, apparaît comme un désignateur diaphane, qui n'arrête pas conceptuellement la représentation que nous pouvons avoir des êtres et des choses, et qui est comme « traversé » par ce que nous savons ou croyons savoir de l'individu qui le porte. (2010 : 12)

Un nom propre situé en fin de roman ne signifie ainsi plus la même chose que lorsqu'il est apparu pour la première fois, à l'ouverture du livre. Il s'est doté entre-temps d'un ensemble de traits sémantiques conceptuels.

L'investissement discursif dont le nom propre fait l'objet se laisse voir aussi, de manière peut être moins apparente, au niveau syntaxique. C'est pourquoi, nous analyserons en détail la structure syntaxique du nom propre, et plus particulièrement sa microstructure. En raison de l'acte de baptême originel qui associe, de manière durable, un nom propre à un référent initial, le nom propre présente, en effet, une autodétermination. Or celle-ci a une conséquence majeure sur le plan de sa morphosyntaxe dans la mesure où elle explique l'absence d'article ou, si l'on préfère, la présence du « déterminant zéro » (Gustave Guillaume, 1992 : 313-323 ; 1919 : 63-65/ 287-303). S'appuyant sur la thèse de Georges Kleiber selon qui « est nom propre tout nom qui, au singulier, et en position de sujet, non accompagné d'un adjectif ou d'une relative restrictive est incompatible avec l'article défini » (1981 : 306), Kerstin Jonasson rappelle, en effet, que « les Npr prototypiques purs de personnes, de villes, de certaines îles, etc. figurent sans article dans la plupart des énoncés dans lesquels ils apparaissent, quelque que soit leur fonction syntaxique ou pragmatique » (1994 : 44). Pourtant cette autodétermination explique, également, une autre caractéristique du nom propre qui est, comme le souligne Marie-Noëlle Gary-Prieur, souvent occultée au profit de la première :

Il faut ajouter que cette construction sans déterminant est incompatible avec toute expansion, quelle que soit sa position à l'intérieur du SN (...) la détermination inhérente au np va donc encore plus loin qu'on ne le dit généralement dans les grammaires : non seulement le np « n'a pas besoin d'article », mais encore il ne tolère aucune forme de détermination, c'est-à-dire aucune présentation restrictive du référent initial. (...) seuls peuvent être ajoutés au nom propre dans la construction 0 Np des éléments qui fonctionnent sur le mode de l'apposition ou de la juxtaposition, et qui par conséquent ne sont pas un constituant du SN, et ne modifient en rien le fonctionnement du nom propre. (1994 : 68-69)

Cette seconde singularité morphosyntaxique explique ainsi qu'il est impossible d'accompagner le nom propre d'une expansion caractérisante mais uniquement d'une expansion explicative. Néanmoins, nous chercherons à montrer que le rôle de cette expansion, au sein de notre corpus, n'est pas sans incidence sur la référence opérée par le nom propre. Il semble en effet difficile, en regard de nos exemples, de circonscrire réellement la fonction de l'expansion à celle d'une simple explication.



En élargissant notre cadre d'étude, nous serons alors amenés à voir en quoi le nom propre, sur le plan syntaxique, remplit essentiellement une fonction référentielle, c'est-à-dire celle où le nom propre fonctionne comme un « SN défini singulier dans les rôles de sujet, d'objet direct ou indirect, et comme régime d'une préposition, c'est-à-dire dans toutes les positions argumentatives autour du prédicat » (Kerstin Jonasson, 1994 : 65). Dans cette fonction, le nom propre peut désigner un « référent primaire », lorsqu'il « occupe une des positions argumentatives autour du prédicat, comme Paul dans Paul danse, J'ai vu Paul hier, J'ai écrit à Paul, Je n'ai pas de nouvelles de Paul, etc. » (Kerstin Jonasson, 1994 : 66). Mais il peut prendre part également à un autre type d'identification référentielle quand il désigne indirectement un référent, qu'il renvoie à un « « référent secondaire », qui est évoqué pour identifier le référent primaire visé par le SN défini entier » (Kerstin Jonasson, 1994 : 66). Cette fonction référentielle est la plus saillante dans notre corpus car elle permet de désigner des référents appartenant à la fois au monde légendaire et historique pour donner forme à l'univers poétique.

Pourtant ce n'est pas l'unique fonction qu'assume le nom propre hugolien car il occupe comme fonction prototypique également, la « fonction vocative ». Cette notion que Kerstin Jonasson emprunte à Lyons et Granger désigne en termes linguistiques la notion grammaticale d' « apostrophe ». La fonction vocative qui consiste à utiliser un nom propre « pour attirer l'attention de la personne appelée, ou pour faire venir l'animal appelé » (Kerstin Jonasson 1994 : 67) correspond, en effet, à l'apostrophe telle qu'elle est définie, par exemple, dans *Le bon usage* de Maurice Grevisse et André Goosse :

Le mot en apostrophe est un nom ou un pronom (ou un syntagme nominal ou pronominal) désignant l'être animé ou la chose personnifiée à qui on s'adresse. (...) Le mot en apostrophe appartient à la deuxième personne grammaticale, comme on le voit quand c'est un pronom personnel et, dans la relative, par les pronoms personnels et les possessifs et surtout par l'accord du verbe ; mais parfois la langue parlée ne fait pas cet accord (avec le pronom *ceux* qui semble peu compatible avec la conscience d'une deuxième personne. Le mot en apostrophe correspond au vocatif du latin. (...) L'apostrophe est une sous-phrase interpellative insérée dans une autre phrase, mais qui, par la modulation et les pauses, peut y être fort peu intégrée. (2008 : 467-468)

Même si Kerstin Jonasson attribue uniquement cette « fonction vocative » aux noms propres mis en apostrophe (1994 : 67-69), nous essaierons de voir en quoi, dans notre corpus, elle permet de rendre compte également d'une force d'interpellation inhérente à tout nom propre. Pour mieux comprendre ce second champ d'applicabilité de la « fonction vocative », nous nous appuierons sur le travail de Gilles-Gaston Granger selon lequel, dans « A quoi servent les noms propres ? » (1982 : 21-36), le nom propre fonctionne nécessairement comme une « interpellation ». Il considère en effet que le nom propre ne se singularise pas sur le plan

syntactique ou sémantique mais uniquement sur le plan pragmatique en raison de sa puissance interpellative :

Aucune condition sémantique ou syntaxique décisive ne (doit) délimiter la possibilité, pour un signe quelconque de la langue, d'être utilisé comme nom propre. Tout signe, à la rigueur, peut sans doute être pris pour faire office de nom propre, dès lors qu'il est le moyen d'une interpellation virtuelle. Demeurant dans beaucoup de cas potentielle et fictive, l'interpellation rencontre d'autant moins d'obstacles qu'elle met entre parenthèses, en principe, toutes les déterminations syntaxiques et sémantiques du signe qui en est le porteur. Nous ne nions naturellement pas que le fonctionnement d'un mot nom propre n'entraîne éventuellement dans les langues quelques particularités syntaxiques, comme en français, par exemple, l'absence usuelle de l'article ; mais le fait que ces règles ne paraissent pas être absolument contraignantes justifierait assez qu'on y voie seulement des effets corollaires et nullement des traits essentiels. (1982 : 29)

Nous élargirons alors davantage notre champ d'étude syntaxique en analysant le nom propre en regard de la position qu'il occupe à l'intérieur de l'ensemble des expressions coréférentielles. Pour nommer ce cadre syntaxique, nous aurons recours à la notion de « chaîne de coréférence » ou plus exactement, pour éviter une redondance dans l'expression, comme le remarque Michèle Charolles dans « Contraintes pesant sur la configuration des chaînes de référence comportant un nom propre » (1987 : 29-55), à celle de « chaîne de référence » :

Etant donné une expression référentielle quelconque introduite dans un texte, celle-ci peut-être reprise dans la suite à l'aide d'une ou plusieurs autres expressions référentielles. Lorsque cette reprise entraîne une identité référentielle, on parle de chaîne de coréférence (D. Slatka 1982), ou plus brièvement, l'expression faisant plus ou moins pléonasme, de chaîne de référence (cf. F. Corblin 1983, qui emprunte le terme à C. Chastain 1975). Par chaîne de référence on entendra donc « la suite des expressions d'un texte entre lesquelles l'interprétation construit une relation d'identité référentielle » (F. Corblin 1983, p.123). (1987 : 29-55)

A l'intérieur de cette chaîne référentielle, le nom propre remplit principalement le rôle de « premier maillon » et permet, dès lors, de « construire un objet de référence, c'est-à-dire, d'introduire un nouveau référent dans le discours » (Kerstin Jonasson, 1994 : 65). Sur l'échelle de l'accessibilité référentielle, le Np constitue alors « une expression référentielle forte, pouvant servir à référer à un objet dont l'accessibilité est faible, ne se trouvant pas dans le focus de l'attention ou dans la mémoire discursive de l'interlocuteur ». Mais il peut, tout autant, jouer le rôle de « second maillon » auquel cas il reprend un objet déjà construit dans le discours afin d'éviter, comme le souligne Kerstin Jonasson, une ambiguïté référentielle :

Si le Npr reprend un objet de référence déjà construit, il peut alterner avec le pronom personnel, un SN défini ou démonstratif apparaissant souvent là où un pronom ou un SN défini ne serait pas suffisant pour identifier le référent visé. (1994 : 66)

Dans les poèmes de notre corpus, la plupart des noms propres occupent l'une de ces deux positions prototypiques à l'intérieur de la chaîne de référence. Pourtant, ils peuvent aussi jouer le rôle d'ultime maillon. Il s'agit là d'une spécificité de la syntaxe hugolienne que nous essaierons de relier à un trait stylistique, celui de retarder le moment de la révélation de l'identité référentielle afin de dramatiser la représentation du monde.

Pourtant cette autoréférence, qui est avant tout le produit d'un travail sémantique et syntaxique, se construit aussi, comme le remarque Daniel Bournoux dans *Vices et vertus des cercles*, autour de la circularité sonore de l'univers poétique crée :

Qu'on s'attarde à la musique des mots, qu'on cherche dans la moindre phrase une cadence cachée, qu'on focalise l'attention sur la substance signifiante et non sur le monde ou les idées—et voici renaître la poésie, la référence refluer sur le signe, le mot se recharger de matérialité et s'enfler aux dimensions d'une chose, au point parfois d'abolir la référence et le monde en rabattant toute l'attention sur le signifiant lui-même. (1989 : 36)

Même si le nom propre ne se singularise pas sur le plan phonologique par des sons qui lui seraient spécifiques puisque n'importe quelle combinaison de phonèmes peut prétendre à devenir un nom propre, il possède certaines caractéristiques phonétiques qui en font un matériau sonore. Il se distingue, en effet, des autres mots de langue dans la mesure où tous ces phonèmes tendent à être prononcés. Il s'en différencie également parce qu'il est un élément insécable, un mot qui prend difficilement part à des phénomènes d'élision vocalique (on préférera ainsi dire « que Eve » à « qu'Eve ») ou à la contraction de l'article semi-lexicalisé (on entend par exemple « je vais à Le Mans » au lieu de « au Mans »). A cause de ce figement sonore, l'identification référentielle du nom propre passe d'abord par la prise en compte d'une « sonorité distinctive » (Sir Alan Gardiner, *La théorie des noms propres Essai polémique*, 2010 : 91). Là où les noms communs mettent uniquement en jeu le signifié du mot, les noms propres redonnent en effet au mot toute son importance en tant que signifiant puisqu'il est « un mot ou un groupe de mots reconnu comme indiquant ou tendant à indiquer l'objet ou les objets auxquels il fait référence en vertu de sa seule sonorité distinctive » (Gardiner, 2010 : 91). En raison de cette singularité sonore qui est mise en avant dans *La Légende des siècles* à travers le dispositif métrique (sous l'accent fixe ou mobile de l'alexandrin...) et la versification (à l'intérieur de rimes signifiantes, par une préférence pour les noms propres s'étendant sur plusieurs syllabes...), nous montrerons ainsi que le nom propre devient un élément de « filature des sons » (Daniel Bournoux, 1989 : 26 ), un mot qui donne à l'univers poétique crée une unité sonore.

Mais ce travail poétique sur la matérialité de mots présente une double dimension puisqu'il consiste non seulement en une mise en valeur de la sonorité des mots mais aussi en une valorisation de leur force imageante. Cette seconde dimension ne peut être occultée ou minimisée au profit de la première car le nom propre est l'un des rares éléments linguistiques à devenir « monde en soi, opaque, ultime réalité » (Daniel Bounoux, 1989 : 36) en tant que matériau-image. Contrairement aux autres mots de langue, le nom propre se singularise en effet sur le plan visuel par la présence d'une majuscule initiale. Il s'agit souvent, d'ailleurs, du seul critère définitionnel, comme le remarque Kerstin Jonasson, qui fasse, presque toujours, l'objet d'un consensus et devienne un « trait définitionnel » implicite:

Du côté graphique, le Npr se distingue nettement des autres catégories linguistiques par la majuscule. Cet indice du statut propre d'un terme apparaît quasiment comme un trait définitionnel de la catégorie et est implicitement traité comme tel dans certaines études sur le nom propre. (1994 : 25)

Il s'agit pourtant d'un trait secondaire. Ne serait-ce qu'en diachronie, le nom propre s'est longtemps écrit sans majuscule. Ce signe distinctif est en effet apparu à partir du XIV<sup>ème</sup> siècle pour les anthroponymes puis s'est généralisé peu à peu pour tous les noms propres (il s'est véritablement imposé qu'à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle). Toutefois, la reconnaissance de cette singularité graphique comme trait définitionnel pose aussi problème, en synchronie, du fait que certains communs noms propres s'écrivent sans majuscule. Cela concerne les noms propres lexicalisés (par exemple mécène, tartuffe, gavroche...), ceux qui sont utilisés de manière métonymique pour désigner une œuvre ou un produit (un Renoir, le dernier Sagan...), les noms propres composés (qui réfèrent à une rue, une place, une avenue, un boulevard, un pont ou un autre lieu) et enfin des noms de poètes qui ôtent la majuscule à leur nom par « désir de supprimer les signes de l'individualité » (Kerstin Jonasson, 1994 : 31). De plus, certains noms communs s'écrivant avec majuscule (les noms personnifiés par exemple) prouvent à nouveau la faiblesse de ce critère graphique. Même si le nom propre semble se singulariser moins facilement sur le plan graphique que sur le plan phonologique, le critère de la majuscule initiale permet, néanmoins, de rendre compte de la particularité formelle de la plupart des noms propres. En regard de *La Légende des siècles*, nous verrons ainsi en quoi la matérialité visuelle du nom propre provient essentiellement de la présence de cette majuscule initiale mais aussi d'un travail poétique plus large par lequel certaines lettres (tels que le « j » initial et le « t » final, par exemple, présents dans « Judith », « Jérimadeth »... qui prennent souvent part à la formation de noms hébreux) s'inscrivent dans un processus d'hébraïsation du texte.



## 1. Le nom propre de *La Légende des siècles* : Un mot aux sémantismes pluriels

### 1. 1. Un mot à sens « dénominatif instructionnel », désignant une réalité historique et légendaire

En nous appuyant sur le travail de Georges Kleiber, nous montrerons d'abord en quoi le nom propre dans *La Légende des siècles* possède un sens de dénomination instructionnelle<sup>27</sup> dans la mesure où il signifie « trouvez celui qui s'appelle N ». Cette dimension proprement pragmatique du nom propre est en effet patente dans la mesure où le poète accumule les noms propres pour donner un soubassement référentiel à son œuvre et par là donner forme à son univers poétique. Comme nous avons pu le voir, le poète privilégie ce mode de désignation parce qu'il implique une « présomption identifiante » de la part de l'interlocuteur au sens où le lecteur sait déjà à quel référent le nom propre renvoie. Or cette présomption identifiante s'explique par le fait que n'importe quel référent porteur d'un nom propre fait l'objet d'un « acte de baptême ». Employer un nom propre plutôt qu'une autre désignation relève dès lors d'un choix pratique et met ainsi en avant la dimension pragmatique du nom propre, telle que la décrit George Kleiber :

Bien que théoriquement tout particulier, primaire ou dérivé, spatio-temporel ou non spatio-temporel, puisse être, nommé par un nom propre, en règle générale, seule une partie des particuliers spatio-temporels en est effectivement pourvue. Ces particuliers « nommables » sont avant tout les personnes et les places. (...) Cette restriction, nullement impérative, qui affecte les candidats au nom propre, s'explique par les conditions d'utilité mises en relief ci-dessous. Les caractéristiques référentielles du nom propre, désignation préalable de l'objet et désignation directe et opaque, impliquent les trois conditions suivantes favorables à l'apparition effective d'un nom propre ;

- 1) Il faut que le particulier soit le sujet de fréquentes prédications
- 2) Il faut qu'à l'occasion de ces différentes prédications ce particulier soit perçu comme étant toujours le même particulier
- 3) Les locuteurs ne disposent pas d'une description définie, courte et pratique, qui soit à même de satisfaire à la condition 2. (1981: 317-318)

Mais l'apparition d'un nom propre ne dépend pas seulement de ces trois conditions, deux autres facteurs supplémentaires entrent également en compte. Il ne faut pas en effet oublier le facteur socio-culturel :

Il existe des règles sociales de nomination, issues généralement des conditions décrites ci-dessus, qui déterminent conventionnellement quelles sont les catégories de référents particuliers « nommables ». Un nom propre pourra donc être attribué à un référent, même si celui-ci ne répond pas aux conditions d'utilité. Si la tradition ou la mode veulent que l'on « baptise » les maisons individuelles, je peux ressentir le « besoin social » de donner à ma maison un nom propre, alors

<sup>27</sup>Kleiber distingue ce mode de désignation qui est dénominatif de celui d'un nom commun qui est descriptif.

qu'une description définie comme « ma maison » ou « la maison » suffirait, sur le plan linguistique, à assurer l'identification référentielle ». (1981 : 319)

A toutes ces conditions nécessaires à l'émergence d'un nom propre, il faut encore ajouter un autre critère :

Il faut citer le facteur personnel, c'est-à-dire l'intervention du locuteur, dont l'influence est souvent décisive. L'affectivité peut être à la source de l'attribution d'un nom propre à un particulier. Ainsi s'explique que j'ai donné un nom propre à tel papillon et non à tel autre, à tel soldat de plomb et pas à tel autre, etc. (1981 : 319)

Même si le facteur utilitaire joue un rôle primordial dans *La Légende des siècles*, le facteur personnel est également important puisque le poète, en renommant certains objets du monde, redonne à voir le moment de cet acte de baptême originel. C'est le cas, par exemple, lorsque l'écrivain crée le nom de « Jebel-Kronnega<sup>28</sup> », dans « l'an neuf de l'Hégire », afin de désigner une réalité dépourvue de nom propre jusqu'alors:

Peuple, n'en doutez pas ; celui qui prodigua  
Les lions aux ravins du Jebel-Kronnega,  
Les perles à la mer et les astres à l'ombre,  
Peu bien donner un peu de joie à l'homme sombre. (v.103-106, p.107)

Ce nom propre ne possède pas de fonction utilitaire puisque le toponyme ainsi désigné ne répond pas aux trois critères pragmatiques évoqués plus haut. Il ne relève pas non plus d'une nécessité socio-culturelle. En revanche, ce nom propre qui est placé au niveau sémantique, sur le même plan que « mer », « ombre » et « homme sombre » et qui reçoit une grâce divine se manifestant sous l'image des « lions » est nécessaire aux yeux du locuteur parce qu'il permet de spatialiser la clarté, de lui donner une matérialité sensible, de cartographier la présence du divin. La création de néologismes dans *La Légende des siècles* se comprend ainsi à l'aune d'un acte de baptême initial qui s'explique ici par le regard du locuteur.

Cependant pour saisir pleinement le fonctionnement du sens du nom propre, il faut également nous pencher du côté de son référent, et plus précisément voir en quoi il s'agit d'un référent singulier. Même si dans sa thèse Georges Kleiber défend l'idée d'un sens de dénomination prédicative qu'il rejettera par la suite, il met en avant une caractéristique essentielle du nom propre qu'il maintient dans sa théorie postérieure, à savoir la singularité référentielle qu'il présente comme « l'opérateur iota d'unicité » (1981 : 345-349):

Il n'est pas inutile de souligner que notre analyse du nom propre non modifié répond mieux que celle de Burge à l'intuition linguistique<sup>29</sup>. Bien qu'il puisse connaître plusieurs individus appelés

<sup>28</sup>Il s'agit en réalité d'un nom à moitié néologique puisque « Jebel » existe.

<sup>29</sup>George Kleiber considère en effet que l'hypothèse de Burge selon laquelle le nom propre est l'abréviation d'un démonstratif et d'un prédicat de démonstratif pose problème. Le rapprochement du nom propre avec une description démonstrative (qui permet de désigner des individus effectivement présents dans la situation

Paul, un locuteur en disant Paul danse ne pense en fait qu'à un et un seul individu appelé Paul. Les autres n'existent pas. L'utilisation d'une description démonstrative suggère au contraire l'existence d'autres 'tel-et-tel' (cf. la différence entre Paul et Ce Paul). Cette constatation nous conduit directement au statut sémantique de (i x) (x être appelé /N/). (1981 : 347)

Même si cette singularité référentielle est déjouée lorsque Victor Hugo emploie des noms propres modifiés —c'est ce que nous verrons dans la seconde partie—, la singularité référentielle du nom propre non modifié est toujours patente. Lorsqu'Hugo réfère à Adam dans « Le Sacre de la femme », par exemple, il désigne ainsi le personnage biblique, l'homme originel. Néanmoins, cette unicité référentielle du nom propre en discours « Adam » ne découle pas d'une unicité qui serait inhérente au nom propre en langue « Adam » puisque le personnage biblique n'est pas l'unique porteur de ce nom propre. Il faut en effet préciser que dans le cadre de l'identification référentielle, le contexte joue un rôle important. Georges Kleiber explique en quoi cette absence d'ambiguïté référentielle relève plus précisément du contexte extra-linguistique et non du contexte linguistique :

La faiblesse d'une notion aussi vague que celle de contexte est évidente. Il n'y a sans doute pas de réponse à la question Quels sont les traits identificatoires pertinents fournis par le contexte ? Soulignons toutefois que le contexte linguistique, c'est-à-dire la phrase dans laquelle figure le nom propre, ne semble pas être, en l'occurrence, le facteur le plus important, puisque c'est le locuteur qui détermine quel est l'individu visé. A la limite, tout énoncé avec un nom propre terme singulier peut être référentiellement ambigu. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, une phrase comme Paris est la capitale de la France peut être conçue comme référentiellement ambiguë. Un locuteur peut fort bien dire de son chien nommé Paris qu'il est la capitale de la France. L'énoncé sera peut-être empiriquement faux, il n'empêche cependant que le locuteur aura référé, même si c'est pour en dire quelque chose d'erroné, à son chien et non à la ville de Paris. C'est pourquoi le locuteur est responsable du choix de l'individu auquel il veut référer pour en dire des choses vraies ou fausses, que l'on ne peut attribuer au contexte linguistique le rôle décisif dans la levée d'ambiguïté référentielle. Son utilité n'est pas négligeable pour autant. Les locuteurs s'en servent bien souvent pour guider l'interlocuteur dans sa démarche de reconnaissance. Le contexte ne constitue cependant pas un critère majeur, déterminant pour cerner infailliblement le porteur du nom propre employé visé par le locuteur. Même si psychologiquement, il est peu plausible qu'un locuteur veuille référer au philosophe grec en disant Jackie a épousé Aristote, la possibilité d'une telle référence lui reste malgré tout ouverte. Reconnaissons qu'il court le risque, ce faisant, de ne pas être compris. On ne saurait cependant affirmer que l'interlocuteur se trompera obligatoirement de référent, car le contexte extra-linguistique, les connaissances du monde du locuteur et de la situation environnante paraissent bien plus déterminants pour l'interlocuteur que le contexte linguistique. C'est finalement la dimension contextuelle qui, nous semble-t-il, sert de meilleur guide à l'interlocuteur. Celui-ci a à l'esprit tel ou tel individu particulier lorsqu'il entend le nom propre, parce qu'il perçoit, d'une manière ou d'une autre, que c'est cet individu-là qu'a également à l'esprit le locuteur en utilisant le nom propre. Cette « connivence » peut être obtenue par l'intermédiaire du contexte linguistique, mais surtout grâce aux « canaux que représentent la connaissance de la situation extra-linguistique et les connaissances psychologiques, sociales, etc. (1981 : 389-390)

---

d'énonciation) ne permet pas en effet de comprendre comment le nom propre est apte à référer à un objet absent de la situation d'énonciation. De plus, cela implique que le nom propre ne vise pas un référent dans son unicité mais est apte à désigner plusieurs référents (1981 : 345).



De ce fait, même si un nom propre en emploi non modifié peut toujours présenter une ambiguïté référentielle, il conserve comme caractéristique, contrairement aux autres éléments linguistiques, de désigner non pas une pluralité de référents mais un référent unique.

Le sémantisme du nom propre qui repose donc sur une nomination stable ainsi que sur une unicité référentielle met clairement en avant la spécificité d'un élément linguistique qui est en lien étroit avec la réalité, et finit par se situer sur un continuum, à la frontière du linguistique et de l'extralinguistique. A travers l'usage, comme nous venons de le voir, qu'il fait du nom propre, Victor Hugo met en relief, de ce fait, ce que Marie-Noëlle Gary-Prieur nomme la « double nature sémiotique » du nom propre :

Je pense que tous les linguistes qui ont travaillé récemment sur le Npr seraient à peu près d'accord avec la définition (D) formulée ci-dessous ; je l'ai subdivisée en quatre propriétés pour la clarté de la démonstration qui suivra :

(D) (a) /Npr/ est une forme définie dans la langue et attribuée comme nom, dans le monde, à un individu.

(b) Dans un énoncé, une forme /Npr/ donne au destinataire l'instruction d'identifier l'individu dont cette forme est le nom dans le cadre énonciatif de son occurrence, et de considérer cet individu comme le référent du Npr.

(c) La relation référentielle ainsi établie présuppose que locuteur et destinataire partagent la connaissance de l'acte de baptême au cours duquel telle forme /Npr/ a été attribuée comme nom à tel individu xi, qu'on appellera son « référent initial ».

(d) La référence à xi implique la connaissance de certaines de ses propriétés qui constituent ce qu'on appellera le « contenu » du Npr.

(...) Il me semble fondamental de partir de la constatation que la forme du Npr fait partie de sa définition, comme l'indique la notation de Kleiber (1981), que j'ai reprise ici : /Npr/ renvoie donc à une forme de langue reconnue comme nom propre. D'autre part, j'ai souligné à plusieurs reprises, notamment dans Prieur (à paraître), que la particularité sémiotique d'un Npr est que c'est un « objet de langue » qui soit en même temps un « objet du monde », puisqu'il fait partie des « propriétés mondaines » d'un individu. Le point (a) vise donc à expliciter cette double nature du Npr. (2005 : 59-60)

La critique reprend ainsi dans sa définition du nom propre l'hypothèse d'un sens de dénomination instructionnelle ainsi que celle d'un acte de baptême initial en vertu duquel le nom propre est rattaché à un référent particulier et met au jour une caractéristique négligée jusqu'alors dans le champ de la linguistique : la double nature d'un nom propre, à la fois « objet du monde » et « objet de langue ».

Cette dimension duale du nom propre explique donc qu'il faille à la fois l'envisager comme un « nom propre-propriété » (Nicolas Laurent, 2010 : 33-39) ancré dans le monde réel et un « nom propre-expression » (Nicolas Laurent, 2010 : 51-54), un élément linguistique permettant de désigner un référent :

Afin de rendre compte plus précisément de cette « double nature » du nom propre, nous proposons d'appeler

—nom propre-proprété le nom propre attribué « en propre » à l'*x* extralinguistique, la propriété dénomminative étant définie par le fait pour cet *x* de porter ce nom, d'être appelé Npr

—et nom propre-expression le nom propre référant à cet *x* ainsi nommé, id. e. doté dans le monde du nom propre-proprété correspondant. Une telle dichotomie ne refuse pas au nom propre-proprété le statut d'expression linguistique, mais focalise son statut d'existant mondain. L'expression « Charles » ne réfère à Charles que parce que Charles « possède » la propriété « être appelé Charles ». (2010 : 35)

Afin de comprendre le fonctionnement sémantique du nom propre, il nous faut d'abord expliquer plus en détail, en prenant appui sur l'analyse qu'en propose Nicolas Laurent (2010 : 39-51), la dimension extralinguistique du nom propre. Ce-dernier se caractérise, en effet, par un « nouage extralinguistique » (2010 : 39-40) qui met en jeu l'*x* extralinguistique, le nom propre et la relation dénomminative. De fait, ce nom propre n'est pas le désignateur de l'*x* nommé mais une propriété mondaine au sens où il est la « forme attribuée à cet *x* qui permet son identification » (2010 : 40). Or cette propriété possède une particularité puisqu'il s'agit d'une « propriété essentielle post hoc » (2010 : 41-42) dans la mesure où le nom propre apparaît comme une caractéristique du référent qui n'est ni nécessaire ni contingente. Même si ce nom propre se rapporte toujours à un particulier, nous ne sommes pas en présence d'une individuation ontologique mais d'une individuation cognitive. La dernière singularité du nom propre expression est à regarder du côté de l'homonymie puisqu'un nom propre-proprété, en raison de la pluralité de référents qui portent le même nom propre, peut prendre part à des cas d'homonymie. Quel est alors le sens de ce nom propre ? Même si cela fonctionne différemment lorsqu'il s'agit d'un nom propre accidentel (Nicolas Laurent, 2010 : 99), le nom propre-proprété essentiel, en tant qu'il est un simple élément mondain reste dépourvu de sémantisme :

Evoquer une sémantique du nom propre-proprété peut paraître paradoxal si l'on définit prioritairement celui-ci comme une sorte de matière verbale concrètement nouée, dans le monde, à un *x* quelconque, à des fins d'identification cognitives de cet *x*. De fait, le terme d'asémantème appliqué au nom propre gagne à être réservé à son avatar mondain : « Paris » référant à Paris est un nom propre-expression doté d'un sens dénomminatif, mais le nom propre-proprété Paris n'a sans doute pas de sens, ou de signification. C'est un élément de la réalité à laquelle nous pensons quand nous disons ou quand nous entendons ce nom, une entité linguistique entrant peu ou prou en coalescence avec le référent de ce nom. (2010 : 98)

Néanmoins, tous les noms propres-proprétés ne sont pas asémantiques et ils peuvent posséder un sens descriptif plus ou moins complexe selon que nous optons pour la version faible ou la version forte du sens proprial.

Le sémantisme du nom propre-expression qui avant d'être un élément linguistique est une propriété mondaine, un élément extralinguistique, un mot ancré dans le réel se comprend dès lors à l'aune de ce nom propre-propriété. Dans *La Légende des siècles*, tous les noms propres sont en effet des noms propres-expressions mais, en raison de leur origine mondaine, ils fonctionnent tous comme des désignateurs citationnels des noms propres-propriétés au sens où « utiliser en discours le nom propre comme désignateur référant à un x, c'est citer le nom appartenant « en propre » à cet x » (Nicolas Laurent, 2010 : 52 ). Dès lors, le sens du nom propre-expression n'est pas simplement un sens dénominatif tel que le conçoit Georges Kleiber mais se superpose au sens véhiculé par le nom propre-expression. Cela signifie que le sens du nom propre-propriété, lorsqu'il existe, peut encore être pris en charge par le nom propre-expression. « Eve » possède ainsi, en tant que nom propre-expression un sens dénominatif instructionnel mais conserve également le sens étymologique du nom propre-propriété qui signifie littéralement « la première des femmes ». Néanmoins, ce sens de départ inhérent au nom propre-propriété peut se perdre à l'arrivée lorsque le nom propre-expression est démotivé et ne présente dès lors plus qu'un sens dénominatif. Mais nous ne relevons pas d'exemples de ce type dans *La Légende des siècles* qui s'attache à revaloriser la signification étymologique des noms propres. Le sens d'arrivée du nom propre-expression ne peut donc s'interpréter qu'en prenant en compte le sens, coloré ou incolore, du nom propre-propriété :

La description de la signification du nom propre-propriété et de sa persistance à travers le sens d'arrivée du nom propre-expression n'est pas, on le voit, aisée. Le régime spécifique d'existence extralinguistique qui est celui du nom propre impose parfois la prise en compte des modalités par lesquelles celui-ci est attribué à un x, dans la mesure où ces modalités peuvent déterminer une signification, sans que cette signification, d'un autre côté, détermine toujours des « conditions d'emploi strictes ». (Nicolas Laurent, 2010 : 112-113)

En raison de toutes ces caractéristiques sémantiques, il est clair que les noms propres de *La Légende des siècles* sont des noms dont le sens composite, celui d'un sens dénominatif instructionnel, se comprend mieux à l'aune de son extension citationnelle (Nicolas Laurent, 2010 : 51-54), de son passage de l'extralinguistique vers le linguistique.

## ***1. 2. La dimension « praxématique » du nom propre : un premier pas vers l'autoréférence***

Mais ces caractéristiques sémantiques constitutives d'un sens dénominatif instructionnel ne suffisent pas à comprendre le fonctionnement de tous les noms propres de *La Légende des siècles* dont il est parfois difficile de dégager le sens instructionnel. Quand Victor Hugo crée un néologisme (« Jérimadeth », par exemple), il est impossible en effet d'y voir un sens

instructionnel puisque ce nom propre ne désigne pas un référent appartenant à un monde extralinguistique. L'utilisation de noms propres méconnus, dans *La Légende des siècles*, met à mal également ce processus d'identification référentielle. Nous pouvons prendre pour exemple les noms propres « Ascalon » et « Aser » dans « Les Lions » :

Gur, cité forte, était alors sur le rivage ;  
Ses toits fumaient ; son port abritait un amas  
De navires mêlant confusément leurs mâts ;  
Le paysan portant son gomor plein de manne  
S'y rendait ; le prophète y venait sur son âne ;  
Ce peuple était joyeux comme un oiseau lâché ;  
Gur avait une place avec un grand marché,  
Et l'Abyssin venait y vendre des ivoires ;  
L'Amorrhéen, de l'ambre et des chemises noires ;  
Ceux d'Ascalon, du beurre, et ceux d'Aser, du blé. (v.50-59, p.75-76)

Même si « l'Abyssin » désigne un référent identifiable par le locuteur, « l'Amorrhéen » ainsi que les noms propres « Ascalon » et « Aser » ne renvoient pas un référent connu du locuteur. Comme le remarque Claude Millet, dans ses annotations à *La Légende des siècles*, « les noms qui désignent la provenance des clients de Gur, mis à part « l'Abyssin », sont très étrangers au lecteur de 1859, et c'est sans doute pourquoi Hugo les a choisis » (2002 : 76). A travers ces noms aux sonorités exotiques, la ville de Gur, apparaissant comme un creuset culturel où se rencontrent des peuples appartenant à des espaces divers, se transforme en une terre légendaire.

En cela, ces noms propres perdent leur sens instructionnel ou, du moins, revêtent un sens instructionnel nouveau. Le référent qu'ils désignent n'est en effet plus à chercher dans le monde réel mais dans le monde irréel, dans l'univers poétique créé ou, plus exactement, dans « l'univers de croyance »<sup>30</sup> du locuteur (Robert Martin, 2009 : 38-39). Prenons pour exemple les noms propres de « Tibulle » et de « Catulle » dans « Au lion d'Androclès » :

Lesbie, en se faisant coiffer, heureuse, ayant  
Son Tibulle à ses pieds qui chantait leurs tendresses  
Si l'esclave persane arrangeait mal ses tresses,  
Lui piquait les seins nus de son épingle d'or.  
Le mal à travers l'homme avait pris son essor ;  
Toutes les passions sortaient de leurs orbites.  
Les fils aux vieux parents faisaient des morts subites.  
Les rhéteurs disputaient les tyrans aux bouffons.  
La boue et l'or régnaient. Dans les cachots profonds,  
Les bourreaux s'accouplaient à des martyres mortes.  
Rome horrible chantait. Parfois, devant ses portes,  
Quelque Crassus, vainqueur d'esclaves et de rois,  
Plantait le grand chemin de vaincus mis en croix,  
Et, quand Catulle, amant que notre extase écoute,

<sup>30</sup>Nous faisons référence à la notion d' « univers de croyance » définie par Robert Martin, dans *Pour une logique du sens*, comme « l'ensemble indéfini des propositions que le locuteur, au moment où il s'exprime, tient pour vraies ou qu'il veut accréditer comme telles » (2009 : ?)

Errait avec Délie, aux deux bords de la route,  
Six mille arbres humains saignaient sur leurs amours.  
La gloire avait hanté Rome dans les grands jours ;  
Toute honte à présent était la bienvenue. (v.10-27, p.96)

Dans ce poème qui déploie une isotopie de la décadence donnant à voir l'effondrement de la grandeur de Rome, Victor Hugo évoque les poètes latins Tibulle et Catulle, qui n'incarnent plus l'image romantique des poètes prophètes mais deviennent les esclaves de leur passion amoureuse et prennent part, de fait, au processus de dégénérescence historique. Mais le poète ne distingue pas clairement Tibulle, qui devint l'amant de Lesbie et Catulle, celui de Délie. Cette confusion référentielle montre donc clairement en quoi le sens du nom propre doit nécessairement s'interpréter en regard de l'univers de croyance du locuteur.

Mais afin de saisir pleinement le fonctionnement sémantique de ce type de nom propre, il nous faut affiner davantage la notion d'univers de croyance. Il faut en effet prendre en compte la singularité de l'univers de croyance fictif qui, contrairement aux autres univers de croyance<sup>31</sup>, repose sur un paradoxe puisque l'interlocuteur le tient pour une fiction et y adhère en même temps. Pour expliquer cette situation paradoxale, Robert Martin présente la fiction narrative comme l'image d'un univers de croyance:

L'auteur ne cherche pas à imposer comme réel ce qu'il imagine. Il cède la parole à un narrateur, lieu d'une image d'univers où se trouve prise en charge la vérité de ce qui est dit : du même coup disparaît le paradoxe de la fiction. (1983 : 284)

Or considérer une œuvre poétique comme l'image d'un univers de croyance a trois conséquences majeures : celle de rendre sensible la présence du narrateur, de conserver la structure de n'importe quel univers de croyance mais surtout de mettre en place une vision subjective de la réalité.

La référence opérée par le nom propre ne varie alors plus seulement en fonction de la croyance du locuteur mais en fonction de la subjectivité du narrateur. Dans *La Légende des siècles*, ce regard subjectif porté sur le monde historique transparait dans la dimension légendaire du nom propre. Pour mieux saisir ce fonctionnement légendaire, nous nous appuyerons sur le travail de Claude Millet, *Le légendaire au XIXème siècle*, et plus particulièrement sur son analyse des rapports entre la légende et l'Histoire (1997 : 117-142). La vérité légendaire de *La Légende des siècles* reflète ainsi une conception idéaliste des

---

<sup>31</sup>Il s'agit d'un univers de croyance non fictif, comme l'explique Robert Martin, dans la mesure où le locuteur donne à voir un monde conforme à la réalité, ou que du moins, il tient pour réel : « Peu importe que le locuteur mente : aux yeux du linguiste est vrai ce que le locuteur affirme, la présomption identifiante étant celle de la sincérité. Peu importe que le locuteur se trompe, que ce qu'il dit être vrai ne corresponde pas aux données de l'univers. Une assertion véhicule en tant que telle sa propre vérité ; celle-ci vaut à tout le moins à l'intérieur d'un univers dont le locuteur —à tort ou à raison, de bonne foi ou non— se porte le garant » (2009 : 38-39).

relations qu'entretiennent ces deux notions puisque la Légende contient une vérité qui lui est propre et que ne contient pas l'Histoire. Cette vérité inhérente à la Légende s'explique par le fait qu'elle fonctionne comme un « miroir déformant, qui ne renvoie qu'un reflet trouble de l'Histoire », comme « une mauvaise mémoire, une mémoire oublieuse, qui ne conserve les faits du passé qu'au prix de leur altération. » (1997 : 119 ) La présence de la légende participe enfin à une mythification de l'Histoire, lui confère une dimension sacrée. Afin de montrer que cette dimension légendaire de l'Histoire transparait dans l'usage qui est fait du nom propre, nous étudierons les noms propres dans leur rapport au temps, à l'espace et aux personnes.

Les anthroponymes, le type de noms propres le plus important de *La Légende des siècles*, donnent parfaitement à voir ce fonctionnement légendaire. Nous pouvons prendre pour exemple le nom d'Iblis dans « Puissance égale Bonté » :

L'âtre flambait ; Iblis, suant à grosses gouttes,  
 Se courbait, se tordait, et, sous les sombres voûtes,  
 On ne distinguait rien qu'une sombre rougeur  
 Empourprant le profil du monstrueux forgeron.  
 Et l'ouragan l'aidait, étant démon lui-même.  
 L'Être, parlant du haut du firmament suprême,  
 Dit : « que veux-tu de plus ? » et le grand paria,  
 Levant sa tête énorme et triste, lui cria :  
 « Le poitrail du lion et les ailes de l'aigle. »  
 Et Dieu jeta, du fond des éléments qu'il règle,  
 A l'ouvrier d'orgueil et de rébellion  
 L'aile de l'aigle avec le poitrail du lion.  
 Et le démon reprit son œuvre sous les voiles.  
 « Quelle hydre fait-il donc ? » demandaient les étoiles.  
 Et le monde attendait, grave, inquiet, béant,  
 Le colosse qu'allait enfanter ce géant ;  
 Soudain on entendit dans la nuit sépulcrale  
 Comme un dernier effort jetant un dernier rôle ;  
 L'Etna, fauve atelier du forgeron maudit,  
 Flamboya ; le plafond de l'Enfer se fendit  
 Et, dans une clarté blême et surnaturelle,  
 On vit des mains d'Iblis jaillir la sauterelle. (v.41-62, p.71)

Ici, la présence de verbes d'effort tels que « se courber », « se tordre », l'isotopie de l'obscurité, la présence des dérivés « forgeron, forgeron » ainsi que l'emploi du toponyme « l'Etna », lieu de travail du forgeron des Enfers, confèrent au personnage d'Iblis, l'ange déchu du Coran, une dimension nettement légendaire puisqu'il tend à se confondre avec la figure de Vulcain. Le nom propre perd en cela son sémantisme premier pour acquérir un sens nouveau qui se construit à l'intérieur de l'image d'un univers de croyance, celle d'un univers placé sous le signe du légendaire.

Mais cette dimension légendaire du nom propre apparaît encore de manière plus frappante si nous l'analysons en fonction du cadre spatio-temporel. Dans « Au Lion d'Androclès » par

exemple, le poème s'ouvre sur l'évocation de la ville de Rome<sup>32</sup> qui perd peu à peu ses caractéristiques pour se confondre avec la ville apocalyptique de Babylone (telle que la décrit Jean dans sa vision prophétique) :

La ville ressemblait à l'univers. C'était  
cette heure où l'on dirait que toute âme se tait,  
que tout astre s'éclipse et que le monde change.  
Rome avait étendu sa pourpre sur la fange.  
Où l'aigle avait plané, rampait le scorpion.  
Trimalcion foulait les os de Scipion.  
Rome buvait, gaie, ivre et la face rougie ;  
et l'odeur du tombeau sortait de cette orgie. (v.1-9, p.95)

Cette confusion entre les deux villes est non seulement rendue possible par l'absence d'autres éléments spatiaux qui permettraient d'ancrer pleinement la scène dans un espace bien défini mais surtout par les nombreuses ressemblances entre les deux villes. La personnification de Rome (à travers les métaphores verbales dans lesquelles Rome « étend » son manteau de pourpre et « boit » et adjectivale où la ville est présentée comme une femme « gaie, ivre et la face rougie »), devenue une femme aux mœurs rappelle clairement la Babylone de l'hypotexte biblique qui est dépeinte sous les traits d'une prostituée :

Et je vis une femme assise sur une bête écarlate, pleine de noms de bléphème, ayant sept têtes et dix cornes. Cette femme était vêtue de pourpre et d'écarlate, et parée d'or, de pierres précieuses et de perles. Elle tenait dans sa main une coupe d'or, remplie d'abominations et des impuretés de sa prostitution. Sur son front était écrit un nom, un mystère : Babylone la grande, la mère des impudiques et des abominations de la terre (...)

Je vis descendre du ciel un autre ange, qui avait une grande autorité ; et la terre fut éclairée de sa gloire. Il cria d'une voix forte, disant : elle est tombée, Babylone la grande ! Elle est devenue une habitation de démons, un repaire de tout esprit impur, un repaire de tout oiseau impur et odieux, parce que toutes les nations ont bu du vin de la fureur de son impudicité, et que les rois de la terre se sont livrés avec elle à l'impudicité, et que les marchands de la terre se sont enrichis par la puissance de son luxe.

Et j'entendis du ciel une autre voix qui disait : sortez du milieu d'elle, mon peuple, afin que vous ne participiez point à ses péchés, et que vous n'ayez point de part à ses fléaux. Car ses péchés se sont accumulés jusqu'au ciel, et Dieu s'est souvenu de ses iniquités. Payez-la comme elle a payé, et rendez-lui au double selon ses œuvres. Dans la coupe, où elle a versé, versez-lui au double. Autant elle s'est glorifié et plongée dans le luxe, autant donnez-lui de tourment et de deuil. Parce qu'elle dit en son cœur : je suis assise en reine, je ne suis point veuve, et je ne verrai point de deuil ! à cause de cela, en un même jour, ses fléaux arriveront, la mort, le deuil et la famine, et elle sera consumée par le feu. Car il est puissant, le Seigneur Dieu qui l'a jugée.

Et tous les rois de la terre, qui se sont livrés avec elle à l'impudicité et au luxe, pleureront et se lamenteront à cause d'elle, quand ils verront la fumée de son embrasement. Se tenant éloignés, dans la crainte de son tourment, ils diront : Malheur ! Malheur ! La grande ville, Babylone, la ville puissante ! En une heure est venu ton jugement ! (1986 : 944)

Cette similitude entre les deux villes se donne aussi à voir dans la mise en opposition entre cette ville dépravée avec une ville idéale : la Rome d'autrefois (qui est dépeinte en creux à

---

<sup>32</sup>Nous étudions en détail les vers liminaires mais il est possible d'étendre l'analyse à l'ensemble du poème.

travers l'image de « l'aigle », symbole d'une grandeur passée), dans « Au lion d'Androclès », fait écho à la nouvelle Jérusalem (métaphorisée sous les traits d'une jeune femme vierge, contrastant avec Babylone, la prostituée), dans l'Apocalypse de Jean :

Puis je vis un nouveau ciel et une nouvelle terre ; car le premier ciel et la première terre avaient disparu, et la mer n'était plus. Et moi, Jean, je vis descendre du ciel, d'auprès de Dieu, la ville sainte, la nouvelle Jérusalem, préparée comme une épouse qui s'est parée pour son époux. (1986 : 946)

Il faut néanmoins noter un écart entre le texte biblique et le poème de *La Légende des siècles* car la dimension tragique de la décadence qui transparaît dans les lamentations des habitants rapportées au style direct disparaît dans « Au lion d'Androclès ». En cela, le poète souligne davantage le caractère monstrueux de l'homme qui sombre dans une ère de décadence sans jamais regretter les temps premiers de l'innocence. Mais malgré l'absence de cette dimension tragique, l'anthroponyme « Rome » s'inscrit pleinement à l'intérieur d'un processus poétique qui confère à la ville de Rome, se confondant avec la Babylone biblique, sa dimension légendaire.

Cette création légendaire consiste ainsi en une confusion, ou plutôt en un syncrétisme de personnes ou d'espaces. Mais même si cela apparaît de manière beaucoup moins nette, ce processus se donne à voir également au niveau du cadre temporel. Nous pouvons relever en effet, à travers le choix de certains noms propres, la mise en place d'une temporalité incertaine. Nous notons ainsi deux occurrences du nom « Assur » en emploi anachronique. Dans « La Conscience » par exemple :

Il allait, muet, pâle et frémissant aux bruits,  
Furtif, sans regarder derrière lui, sans trêve,  
Sans repos, sans sommeil ; il atteignit la grève  
Des mers dans le pays qui fut depuis Assur. (v.16-19, p.66)

Ici, le poète choisit d'employer le nom propre anachronique « Assur » et de le signaler comme tel (à l'intérieur d'une proposition subordonnée relative qui fonctionne comme un commentaire métalinguistique) pour désigner un espace biblique qui, dans la Genèse, est désigné par le terme de « la terre de Nod ». Or, grâce à cet anachronisme, le cadre spatial semble à la confluence de plusieurs époques, devient un espace appartenant à la fois au passé biblique et au monde contemporain du locuteur, et se transforme ainsi en une terre légendaire.

Il est donc clair que la plupart des noms propres de *La Légende des siècles* ne possèdent pas un simple sens de dénomination instructionnelle, tel qu'il est défini par Kleiber, dans la mesure où s'il amène l'interlocuteur à repérer dans le réel le référent désigné, il nous amène à nous en détourner également pour créer en partie sa référence, c'est-à-dire, son monde



légendaire. En cela, nous pouvons avancer que ce type de nom propre perd son sens de dénomination instructionnelle et se met à fonctionner comme un « praxème ». Paul Siblot, qui s'appuie sur la définition que Robert Lafont donne du praxème, considère en effet, dans « Nomination et production de sens : le praxème » (1997 : 38-55) que la signifiante nominale relève d'un fonctionnement praxématique, d'une actualisation du sens en discours :

Les rapports aux objets et les intérêts à leur égard étant multiples, et leur évolution normale, la polysémie est de règle. Les sens, capitalisés en langue comme autant de virtualités signifiantes, sont l'objet d'un réglage de sens qui sélectionne parmi ces potentialités pour n'en retenir qu'une en principe lors de l'actualisation discursive. Lors de cette praxis linguistique, la référence établit une relation précise avec le réel nommé et la pratique langagière contribue à enrichir, modifier, restreindre...les sens capitalisés en langue. (1997: 53)

En raison de cette dimension praxématique, Paul Siblot conclut que le choix d'un nom ne relève pas d'une dénomination au sens où il serait une simple étiquette collée sur le réel mais d'une nomination dans la mesure où il met en jeu un regard subjectif posé sur le réel et donne ainsi à voir une vision du monde :

A défaut de pouvoir nommer l'objet « en lui-même et pour lui-même », je le nomme tel qu'il m'apparaît et me concerne, tel que je le perçois, que je l'utilise et qu'à partir de là je peux le concevoir. Aussi quand je crois nommer l'objet lui-même, c'est mon rapport à lui qu'en réalité je nomme. Et comment ferais-je autrement, sauf à prétendre à la transcendance ? Cette dialectique du locuteur au réel qu'il nomme, faite d'une multitude d'interactions, à travers lesquelles catégorisation, représentation et sens sont sans cesse réajustés, confère une relativité foncière au « lien désignationnel » à travers lequel la relation du langage au réel est rejouée en chaque actualisation discursive. Toute nomination exprime une vision de la chose nommée, vue « sous un certain angle », à partir du « point de vue » auquel se place le locuteur. Aussi un locuteur ne peut-il désigner sans se désigner lui-même : « dis-moi comment tu nommes, je te dirai qui tu es. » (2001 : 202-203)

Si nous suivons la théorie proposée par Paul Siblot, il est possible de déceler dans tous les noms propres de *la Légende des siècles*, un sens praxématique puisque le poète privilégie tel nom propre à tel autre élément de dénomination pour donner à voir sa vision du monde. En raison de cette dimension légendaire, plus ou moins perceptible, du nom propre, il est donc possible d'avancer que le nom propre hugolien possède moins un sens dénomiatif qu'un sens nominatif vu qu'il ne désigne pas simplement une réalité préexistante mais participe à la création d'une référentialité poétique, celle d'un monde placé sous le signe du légendaire.

### ***1. 3. Un « désignateur diaphane » : le nom propre se charge en littérature d'une mémoire sémantique***

Il paraît ainsi impossible de dégager des traits invariants qui permettraient de conceptualiser le référent dénommé. C'est pour cette raison qu'il paraît peu probable

d'identifier le référent désigné à partir de la seule connaissance du nom propre si nous ne savons par avance à quel référent il est rattaché. Dès lors, le nom propre, comme l'analyse Georges Kleiber (1981 : 405-410), occupe une place un peu particulière dans la structure sémantique d'une langue. Contrairement aux autres unités linguistiques, il ne présente pas de structuration sémantique interne. Cette singularité sémantique a trois conséquences. Le nom propre ne peut pas en effet apparaître dans une interrogation lexicale, être distribué avec des expressions comme « signifier, être le sens de... » ou être accompagné d'enclosures<sup>33</sup>. Pourtant, même si le nom propre est normalement dépourvu de toute structuration sémantique interne, il en va tout autrement au sein de *La Légende des siècles*. Cela est particulièrement visible lorsque nous prenons en considération les noms propres à base descriptive<sup>34</sup>. Ce type de noms propres fonctionne normalement comme des locutions figées au sens où même s'ils présentent l'apparence d'une description définie, ils sont complètement désémantisés. Kerstin Jonasson explique la désémantisation de ces noms propres ainsi :

L'hypothèse d'une désémantisation n'est pas aussi facilement applicable à ces Np, qui contiennent un Nc indiquant la catégorie dans laquelle s'inscrit le particulier visé (rue, jardin, avenue, côte, collège, institut, gazette) et parfois le complément renseigne aussi sur la nature du particulier (des plantes, central, grand, national, père). A vrai dire, un grand nombre de Np à base lexicale descriptive constituent une véritable description du particulier qu'ils désignent. Pensez à des Np comme le Jardin des Plantes ou le Massif central. Comment se distinguent-ils de descriptions définies non dénominatives ? Comment sait-on que ce sont des Np ? Si on fait abstraction de la majuscule qui ne s'entend pas à l'oral, on pourra invoquer deux facteurs. Premièrement, le statut proprio est assuré par la convention de dénomination qui associe une forme précise à un seul et même particulier et qu'on suppose connu des interlocuteurs. Deuxièmement, on observe le caractère figé de l'expression. Au lieu de Jardin des Plantes, on ne pourra pas dire Jardin botanique, si on veut référer au même endroit particulier à Paris, on ne peut pas non plus employer une expression comme le Collège français pour le Collège de France, bien que les formules en question soient à peu près synonymes. De même, si on dit les Nations unies ou les Etats associés au lieu de les Etats-Unis, en dépit de la similarité sémantique on ne réussira certainement pas à évoquer le particulier qu'on a visé. (1991 : 36-37)

Le caractère conventionnel et figé de ces noms propres descriptifs permet donc de comprendre pour quelle raison le sémantisme premier a disparu. Pourtant, cette interprétation linguistique ne saurait rendre compte du fonctionnement sémantique des noms propres descriptifs de *La Légende des siècles* puisque le poète leur restitue leur signification originelle. Nous pouvons prendre pour exemple le nom propre « Mer Rouge » dans « Le Cèdre » :

---

<sup>33</sup>Les enclosures que Kleiber définit comme des mots qui « ne constituent pas eux-mêmes des prédicats » et qui « mettent en relief les composantes sémantiques des prédicats qu'ils modifient » ne peuvent pas s'appliquer aux noms propres non modifiés. En revanche, certaines enclosures, telles que « une sorte de » et « vrai » peuvent accompagner des noms propres modifiés (1981 : 406-410).

<sup>34</sup>Kerstin Jonasson considère qu'un nom propre présente deux types de morphologie. Il peut en effet prendre la forme d'un « nom propre pur » ou bien d'un « nom propre à base descriptive » ou « mixte » (1994 : 34-38).

Omer, scheik de l'islam et de la loi nouvelle  
Que Mahomet ajoute à ce qu'Issa révèle,  
Marchant, puis s'arrêtant, et sur son long bâton,  
Par moments, comme un pâtre, appuyant son menton,  
Errait près de Djeddah la sainte, sur la grève  
De la mer Rouge, où Dieu luit comme au fond d'un rêve,  
Dans le désert jadis noir de l'ombre des cieux,  
Où Moïse voilé passait mystérieux. (v.1-8, p.111)

Ici « la Mer Rouge » n'apparaît plus comme une simple description définie figée mais comme une description dont le sens initial est réactivé puisque la couleur rouge de cette mer nous est donnée à voir à travers la lumière divine qui s'y répand.

Mais cette lecture sémantique qui nous amènerait à déceler dans le sens du nom propre, une description définie du référent n'est pas seulement valable dans le cas des noms propres à base descriptive. Même si les noms propres purs semblent se prêter, à première vue, moins bien que les autres à une sémantisation, cette interprétation descriptiviste du sens des noms propres fonctionne aussi puisque les noms propres purs possèdent, comme l'explique Kerstin Jonasson, un sens à l'origine :

Les Np purs sont perçus comme non-descriptifs ou opaques, ne renseignant pas sur les propriétés du particulier auquel ils sont associés. Dans la mesure où on peut leur assigner un sens étymologique et conceptuel, en faveur de la convention de dénomination qui garantira désormais un lien direct et durable avec un particulier. (1994 : 35)

La sémantisation originelle de ces noms propres est donc moins apparente car elle est à rechercher du côté de l'étymon. C'est ce qui explique que les noms propres purs soient considérés comme de simples étiquettes accolés à un référent et se prêtent moins bien à une analyse descriptiviste. Néanmoins, cette interprétation sémantique rend bien compte des exemples de notre corpus puisque le poète met en valeur leur étymon. Mais pour comprendre le fonctionnement sémantique de ces noms propres purs, il ne suffit pas de regarder du côté de leur étymon, il faut également voir en quoi ces noms propres fonctionnent comme l'abréviation de descriptions définies. Lorsque Victor Hugo emploie le nom propre Mahomet, il réactive le sens étymologique du nom qui signifie littéralement « celui qui ... », mais il l'utilise également à la manière de l'abréviation d'un ensemble de descriptions définies puisque ce nom signifie « le disciple d'Allah », « l'homme exemplaire »... Autrement dit, ce nom renvoie à une série de descriptions définies qui lui sont rattachées et qui viennent à l'esprit du locuteur et de l'interlocuteur sans qu'elles aient besoin d'être explicitées. Frege explique plus précisément en quoi un nom propre nous met en présence d'un ensemble de descriptions définies spécifiques communes au locuteur et à l'interlocuteur :

Supposez qu'Herbert Garner sache que le Dr Gustav Lamben est né le 13 septembre 1875 à N.H. et que ceci ne soit vrai de personne d'autre ; face à cela, supposez qu'il ne sache même rien de plus sur lui. Supposez d'autre part que Leo Peter ne sache pas que le Dr Lauben est né le 13 septembre 1875 à N.H. Il s'ensuit que, pour ce qui est du Np « Dr Gustav Lauben », Herbert Garner et Leo Peter ne parlent pas le même langage, étant donné que, bien qu'ils réfèrent affectivement au même homme à l'aide de ce nom, ils n'ont pas conscience de ce fait. (1956 : 297)

Cette description définie dont le nom propre est l'abréviation appartient donc à un univers de croyance commun. Mais si cette description définie varie d'un univers de croyance à un autre, dans ce cas, Frege conclue que nous sommes en présence de deux noms propres différents qui n'appartiennent pas au même langage.

Néanmoins, Russell intègre, dans *Problèmes de philosophie* (54-69), cette variabilité des descriptions définies à la définition qu'il propose du sens du nom propre. Il considère en effet que le nom propre est l'abréviation de descriptions définies certes spécifiques mais qui peuvent être divergentes :

La plupart des mots ordinaires et même les noms propres sont souvent en réalité des descriptions. Expliquons-nous : la pensée qui occupe l'esprit d'une personne utilisant un nom propre correctement ne peut généralement s'exprimer explicitement que si nous remplaçons le nom propre par une description. De plus, la description requise pour exprimer cette pensée variera selon les personnes, ou pour la même personne selon les moments. La seule chose constante (en admettant que le nom soit correctement utilisé) est l'objet auquel ce nom s'applique. Mais tant que l'objet demeure constant, la description particulière qui s'y applique n'apporte généralement pas de changement à la vérité ou à la fausseté de la proposition où le nom est cité. (1965: 63)

Face à cette pluralité de descriptions définies inférables à partir d'un nom propre, Searle, dans *Les actes de langage, Essai de philosophie du langage*, en conclue qu'un nom propre met en jeu un ensemble de descriptions définies qui ne sont pas « rigides » mais qui restent plus ou moins floues :

Si les critères d'emploi des noms propres étaient dans tous les cas absolument rigides et spécifiques, le nom propre ne serait rien d'autre qu'une formulation abrégée de ces critères, ils fonctionneraient exactement comme une description définie un peu élaborée. Mais ce qui fait l'originalité des noms propres et ce qui les rend d'une grande utilité d'un point de vue pragmatique, c'est précisément qu'ils nous permettent, lorsque nous parlons, de référer à des objets sans que nous ayons à nous poser de problèmes et à nous entendre sur les caractéristiques descriptives qui doivent exactement constituer l'identité de l'objet. Ils fonctionnent non pas comme des descriptions, mais comme des clous auxquels on accroche les descriptions. (1996 : 225-226)

Searle rappelle ainsi que ce qui fait la particularité des noms propres, c'est justement qu'ils ne fonctionnent pas, dans leur mode de référence, comme des descriptions définies. Contrairement à la référence descriptive, la référence propre n'est pas assurée par les descriptions définies qu'elle met en jeu. C'est ce qui explique que le nom propre n'est pas l'équivalent d'une ou de plusieurs descriptions précises mais est apte à renvoyer à autant de descriptions qu'il y a de locuteurs.

Cette théorie descriptiviste du sens du nom propre est séduisante dans la mesure où elle permet de comprendre en quoi le nom propre est un mot riche en significations et participe de fait à l'élaboration d'un univers poétique, pas seulement sur le plan référentiel mais aussi sur le plan sémantique. Pourtant, cette théorie pose un problème majeur dans la mesure où il est difficile de comprendre comment ce nom propre qui est censé être rattaché à un ensemble de descriptions définies parvient à traverser les mondes possibles en désignant toujours le même référent.

Si nous voulons cerner le fonctionnement sémantique des noms propres, il nous faut donc abandonner cette théorie descriptiviste qui reste aporétique sur ce point précis. Afin de rendre compte du sémantisme du nom propre hugolien, il faut en effet davantage voir en quoi le nom propre se dote peu à peu d'un sens conceptuel qui ne lui est pas inhérent mais qui se construit petit à petit au fil du texte. Au sein d'un univers fictionnel, le nom propre se charge en effet d'un sens conceptuel parce qu'il fonctionne, comme l'explique Nicolas Laurent, comme un « désignateur diaphane »:

Le nom propre, d'un certain point de vue, apparaît comme un désignateur diaphane, qui n'arrête pas conceptuellement la représentation que nous pouvons avoir des êtres et des choses, et qui est comme « traversé » par ce que nous savons ou croyons savoir de l'individu qui le porte. Il existe pourtant, comme l'a montré l'onomastique littéraire, une sorte de poétique du sens du nom propre par laquelle celui-ci semble capter, dans l'immanence du contexte, les traits et les situations qui sont progressivement attribués au personnage. Comment interpréter le fait que nous ayons tendance à « localiser » sur le nom de « Frédéric » une partie de ce que l'invention de Flaubert met en place dans *L'Éducation sentimentale* ? Construisons-nous ce que nous pouvons appeler un « sens » de « Frédéric » ? Le nom propre pose exemplairement le problème du sens que nous sommes prêts à accorder à une expression linguistique, il ouvre à une pensée dynamique, tensionnelle, du signe. (2010 : 12-13)

La sémantisation du nom propre s'explique donc par son caractère diaphane, sa capacité à se laisser traverser par les sens qui l'entourent, son aptitude à accumuler une pluralité de sens qui se construisent en contexte. Ce fonctionnement sémantique est davantage perceptible à l'intérieur de l'univers romanesque puisqu'il s'agit d'un univers poétique suffisamment étendu pour que le nom propre ait le temps d'acquérir un tel sémantisme. Pourtant, à l'intérieur d'un poème, cette sémantisation est également de mise. Prenons pour exemple le nom propre de « Mahomet » qui, à travers « L'an neuf de l'Hégire » (p.103-109), « Mahomet » (p.110) et « Le Cèdre » (p.111-115) de *La Légende des siècles*, se charge d'une mémoire sémantique finissant par le faire apparaître comme l'incarnation charnelle du divin, et en ce sens comme un double du Christ. Pourtant ce sémantisme ne va pas de soi dans la mesure où le texte coranique insiste justement sur la dimension humaine du personnage et apparaît bien comme une construction du texte hugolien. A cet égard, le bouleversement de la

chaîne référentielle de « l'An neuf de l'Hégire » dans laquelle le nom propre de « Mahomet » devient l'ultime maillon est révélatrice de ce processus de sémantisation du nom en contexte. Il semble en effet que le poète n'ouvre pas son poème sur l'invocation du nom « Mahomet » parce que cela bloquerait, ou en tout cas, retarderait la construction du sémantisme de ce nom puisqu'il nous mettrait en présence d'une image prédéfinie par le texte coranique. Le poète choisit au contraire de ne mentionner le nom du personnage qu'à la fin de son poème de façon à ce que le nom propre de « Mahomet » se charge d'un sens que le poète a construit au fil de son poème. Grâce à l'investissement discursif dont il a fait l'objet, le nom propre de Mahomet se charge dès lors d'un sens conceptuel. Cette sémantisation est d'autant plus grande que les deux poèmes successifs à « l'An neuf de l'Hégire » prolongent cette construction sémantique puisque « Mahomet » y est présenté successivement comme le « divin Mahomet » (dans « Mahomet », v.1, p.110) puis, dans « Le cèdre », comme le parangon du divin dont Omer trahit la mémoire.

Même si la sémantisation conceptuelle du nom propre est évidente, il nous faut néanmoins préciser qu'il s'agit d'une conceptualisation particulière, différente de celle que met en jeu un nom commun. C'est ce que souligne Rudolph Carnap en montrant, dans « Signification et nécessité », en quoi le sens véhiculé par un nom propre réside en un « concept d'individu » :

Il me semble naturel de parler également de concepts dans le cas des expressions d'individus, bien qu'il s'agisse de concepts d'un type particulier, à savoir du type des individus. Certes il n'est pas du tout habituel de parler de concepts en ce sens, mais il ne me semble pas que ce soit là s'écarter trop de l'usage ordinaire. Je propose le terme « concept d'individu » pour ce type de concept. Nous disons donc : L'intension<sup>35</sup> d'une expression d'individu est le concept d'individu qu'elle exprime. (1997 : 98)

Cette notion de « concept d'individu » permet ainsi de mieux saisir la particularité du concept véhiculé par le nom propre, un concept se distinguant nettement de celui d'un nom commun.

Néanmoins, même si cette interprétation rend compte du fonctionnement sémantique de la plupart des noms propres de *La Légende des siècles*, elle en occulte certains aspects. Car l'étanchéité entre nom propre et nom commun n'est pas toujours aussi nette. Bien plus qu'une conceptualisation individuelle, Victor Hugo semble en effet souvent nous mettre en présence d'un concept semblable à celui véhiculé par un nom commun. Or pour mettre au jour cette particularité du sémantisme du nom propre hugolien, il nous faut étudier de plus près la place

---

<sup>35</sup>Carnap oppose l'intension d'une expression d'individu, qui se confond ici avec le concept d'individu, à l'extension qu'il définit comme « l'individu auquel fait référence cette expression » (1997 : 97-100).

que le nom propre occupe au sein de la structure métrique. Prenons pour exemples les noms d' « Oliab » et de « Béliséel » dans « Le Temple » :

Moïse pour l'autel cherchait un statuaire ;  
Dieu dit : « il en faut deux » ; et dans le sanctuaire  
Conduisit Oliab avec Béliséel.  
L'un sculptait l'idéal et l'autre le réel. (v.1-4, p.80)

Il est possible de dégager, à partir de ces deux noms, le sémantisme qui met en jeu le concept individuel que nous avons étudié précédemment. « Oliab » et « Béliséel » possèdent en effet une « extension » puisqu'ils réfèrent aux personnages de l'Exode mais ils acquièrent aussi une « intension » car ils désignent les constructeurs du Tabernacle, ou plutôt, au sein de ce poème, les bâtisseurs du Temple, nouveau lieu du sacré dans l'imaginaire hugolien. Mais nous ne saurions nous arrêter à cette description sémantique pour saisir pleinement la signification de ces noms propres. Il nous faut également prendre en compte la disposition de ces noms à l'intérieur du dispositif métrique. La mise en parallèle d' « Oliab » avec « l'idéal » puis de « Béliséel » avec « le réel » à travers la position commune qu'occupent ces mots à la fin d'un hémistiche ainsi que les échos sonores prennent part à un processus de conceptualisation du nom propre. Alors que le nom propre est normalement dépourvu de tout signifié, « Oliab » et « Béliséel » se chargent en contexte d'un sens conceptuel, semblable à celui d'un nom commun, puisque l'un est mis en relation avec le concept d' « idéal » et l'autre avec celui de « réel ». Alors que les noms propres sont normalement dépourvus de toute structuration « intrasémémique » et « extrasémémique » (Georges Kleiber, 1981 : 404-417), « Oliab » et « Béliséel » mettent en place une structure sémantique interne et externe dans la mesure où ils se chargent d'un sens en contexte. « Oliab », qui incarne l'idéal, établit ainsi un rapport d'antinomie avec « Béliséel », qui dénote le réel. L'étude de ces noms propres nous permet ainsi d'appréhender le travail poétique de Victor Hugo d'une manière précise et concrète. Il est en effet évident que cette conceptualisation du nom propre, le fait de donner une signification abstraite à un élément linguistique qui par définition renvoie à un particulier révèle la conception hugolienne de la poésie. En tant que poète, qui se prétend mage de l'humanité, il est celui qui a pour tâche de donner à voir l'invisible, ou du moins de faire voir aux lecteurs ce qu'ils ignorent, de guider leur regard. La conceptualisation du nom propre apparaît ainsi clairement comme une manière de figurer l'abstrait, de donner une matérialité concrète à cet invisible.

Pourtant, malgré ce travail de conceptualisation, le nom propre hugolien ne fonctionne pas pour autant comme un nom commun : l'étanchéité entre nom propre et nom commun n'est pas mise à mal pour autant. Il faut en effet préciser que la différence essentielle entre

nom propre et nom commun ne repose pas tellement sur la présence ou non d'un signifié mais sur le mode de dénomination mis en jeu, comme le met en avant Georges Kleiber dans « Noms propres et noms communs : un problème de dénomination » (1996 : 567-589) :

Les noms propres, dans leur emploi standard, demandent effectivement à ce que l'on prenne en compte un référent nommé ainsi : le x désigné est en même temps un x porteur du nom. La relation de dénomination constitue le sens du nom propre, parce qu'elle est en même temps la relation de désignation, ou, pour le dire autrement, la désignation se fait sur le mode dénominatif. Rien de tel avec les noms communs, où relation de dénomination et relation de désignation ne coïncident pas la plupart du temps. Les noms communs, dans leurs emplois courants, ne comportent nullement l'instruction de retrouver le concept dénommé ainsi. Dans tous leurs emplois non génériques, l'instruction déclenchée par le nom commun n'est pas de retrouver en mémoire stable le concept appelé ainsi. Des emplois tels que :

L'arbre : un arbre a été arraché par le vent hier

Ne demandent guère de retrouver en mémoire stable le concept arbre. (...) La désignation, on le voit, ne se fait pas sur le mode dénominatif, mais sur le mode descriptif, et si l'on veut parler de sens instructionnel à propos de arbre, on pourra l'exprimer en disant que arbre invite à retrouver en mémoire stable un x qui a des propriétés ou traits ou attributs définitoires ou prototypiques du concept ou de la catégorie nommée arbre. Si la dénomination est bien présente, ce n'est pas au même niveau. Et si on veut la maintenir pour les x ou en occurrences en question, il faut la considérer comme indirecte. (1996-577)

Le mode de désignation du nom propre se différencie ainsi nettement de celui du nom commun puisque la dénomination en elle-même suffit à identifier le référent en question. En revanche, le mode de désignation que met en jeu le nom commun n'est pas dénominatif mais descriptif. Cela signifie que ce n'est pas le nom commun, en tant que signifiant, qui permet d'identifier le référent mais seulement le signifié conceptuel. C'est pour cette raison que Georges Kleiber présente l'identification référentielle comme un processus secondaire, un phénomène indirect qui est médiatisé par la présence du signifié.

C'est ainsi que les noms propres de notre corpus, même s'ils se chargent d'une mémoire sémantique conceptuelle, conserve leur mode de dénomination propre puisqu'ils ne désignent pas leur référent sur le mode de la description mais sur celui de la dénomination. Par exemple, même si « Béliséel » se dote d'une charge conceptuelle puisqu'il permet de représenter le réel, la dénomination continue à se faire sur le mode dénominatif puisque l'identification du référent est assurée par la dénomination « Béliséel » et non par le signifié conceptuel « réel » qui nous amènerait à chercher, de manière indirecte, un référent qui possède cette propriété conceptuelle.

Il est ainsi difficile de dégager un fonctionnement sémantique prototypique qui serait valable pour tous les noms propres de *La Légende des siècles*. Mettant en jeu un sens de dénomination instructionnel, un sens praxématique ou un sens conceptuel, les noms propres



de notre corpus donnent à voir une pluralité de sémantismes qui révèle l'ampleur de l'investissement discursif dont ils font l'objet.

## 2. Entre respect et bouleversement de la syntaxe habituelle du nom propre

### 2. 1. La singularité morphosyntaxique d'un mot porteur d'un monde à lui-seul

Même si la notion de détermination zéro n'est pas partagée par tous les linguistes<sup>36</sup>, nous soutiendrons, à l'aune du travail de Gustave Guillaume (1992 : 313-323 ; 1919 : 63-65/287-303), que le nom propre se singularise, sur le plan morphosyntaxique, par la présence d'un article zéro. A travers l'étude de cette singularité, nous serons alors amenés à voir en quoi le nom propre est un élément linguistique qui n'a pas besoin de se réaliser en discours —c'est ce que marquerait la présence d'un autre déterminant— pour désigner un référent. Le nom propre se distingue en effet de la plupart des autres mots puisqu'il se construit avec un déterminant zéro pour prendre part à un processus de résistance contre le système linguistique. Il s'agit en effet, comme l'explique Gustave Guillaume, d'une résistance morphosyntaxique (1919 : 83-84) qui rend compte d'une « transition annulée »<sup>37</sup>:

La transition du nom en puissance au nom en effet suppose en effet entre ces deux termes un intervalle suffisant. Il s'ensuit que si l'écart devient nul, ou très voisin de la nullité, la transition se trouve annulée ipso facto. Ce principe très simple permet de prévoir toute une série de cas où l'article disparaît, et disparaît en effet. (1919 : 287)

Cette singularité formelle donne ainsi à voir la coïncidence entre le nom propre en langue et le nom propre en discours :

Le nom propre, dès qu'on le pense, éveille dans l'esprit l'idée d'un individu et d'un seul. C'est donc, dans toute la rigueur du terme, un mot applicable en un seul point de l'espace, non transportable à plusieurs. Autrement dit la soudure est si étroite entre le nom potentiel et le nom en effet qu'ils forment un même bloc. C'est cette abolition de tout écart, et partant de toute transition, entre les deux états nominaux, qui cause le traitement zéro. (1919 : 289)

Ce n'est que lorsque cette coïncidence n'est plus de mise que l'article apparaît de sorte que, nous l'étudierons en détail dans la seconde partie consacrée aux emplois modifiés du nom propre, tous les noms propres peuvent être employés discursivement avec un déterminant (que ce soient un article défini, indéfini, possessif, démonstratif ou un partitif). Gustave Guillaume, dans ses *Leçons de linguistique*, l'explique en ces termes :

---

<sup>36</sup>Denis Creissels rejette ainsi la notion même de détermination zéro et M. Tsirlin récuse plus particulièrement l'hypothèse d'une détermination zéro du nom propre.

<sup>37</sup>Si cette résistance morphosyntaxique s'explique, dans le cas des noms propres ainsi que de certains adverbes (hier, demain...) « qui, par rapport à la pensée actuelle, marquent une position stricte dans le temps et ne sont pas transportables à d'autres positions » (1919 : 83), par une « transition annulée », elle peut aussi être le produit d'une transition asymétrique où « l'article zéro dénonce un nom dévié par le contexte vers une effet de sens dont l'état potentiel ne comporte à aucun degré la prévision » (par exemple, le nom « jour » dans « faire jour » acquiert un sens figuré) (1919 : 235).

Le nom propre, qui n'a pas de sens intrinsèque, qui, pour employer la langue de l'Ecole, dénote mais ne connote pas, est peu enclin à susciter l'emploi de l'article, attendu que le rôle de l'article est précisément de faire la différence entre ce que le nom connote et ce qu'il dénote au moment de l'application. (...) L'introduction d'un élément connotatif, d'un élément ayant signification, ramène aussitôt l'article. (1992 : 321)

Le passage d'un nom propre dénotatif en langue vers un nom propre connotatif en discours entraîne ainsi obligatoirement la présence d'un article différent de l'article zéro. Mais nous relevons peu d'occurrences de ce type de noms propres dans *La Légende des siècles*, comme nous le verrons dans la seconde partie de ce mémoire.

Il faut néanmoins préciser que certains noms propres sont précédés d'un article sans qu'il y ait pour autant un décalage entre le nom propre en puissance et celui en effet, comme cela est le cas avec les noms propres géographiques dont l'article est semi-lexicalisé. *La Légende des siècles* en présente de très nombreuses occurrences<sup>38</sup> parce qu'ils permettent de recréer à eux-seuls l'espace biblique. Comment expliquer alors la présence de cet article ? Nous pouvons l'interpréter, comme le suggère Marie-Noëlle Gary-Prieur, comme la marque d'une unicité référentielle :

La forme le Np marque une indépendance de la relation entre le Np et son référent par rapport à l'acte d'énonciation. Pour les Np ordinaires, on l'a vue, la mise en relation du Np et de son référent s'effectue par rapport à l'acte d'énonciation. Pour les noms propres, on l'a vu, la mise en relation du Np et de son référent initial xi s'effectue pour chaque occurrence du nom dans la situation d'énonciation. Pour les noms géographiques, par contre, cette relation est établie une fois pour toutes, c'est-à-dire pour le nom lui-même, et non pour chaque occurrence du nom. (1994 : 227-241)

Prenons pour exemple « l'Eden », cadre spatial du « Sacre de la femme ». La présence de l'article s'explique en effet par le fait que ce nom propre géographique, comme tous les noms propres géographiques à article lexical, désigne toujours le même référent indépendamment de sa situation d'énonciation. Même si « l'Eden » n'est pas un lieu géographique réel mais littéraire, Victor Hugo désigne au sein de *La Légende des siècles*, le même référent géographique que celui désigné par le texte biblique. :

Les divins paradis, pleins d'une étrange sève,  
Semblent au fond des temps reluire dans le rêve,  
Et, pour nos yeux obscurs, sans idéal, sans foi,  
Leur extase aujourd'hui serait presque l'effroi :  
Mais qu'importe à l'abîme, à l'âme universelle  
Qui dépense un soleil au lieu d'une étincelle,  
Et qui, pour y pouvoir poser l'ange azuré,  
Fait croître jusqu'aux cieux l'Eden démesuré ! (v.97-104, p.59)

<sup>38</sup>Il faut en effet remarquer que les noms propres de notre corpus présentent, si l'on s'appuie sur « la géographie du nom propre » de Jean Molino (1982 : 5-20) (englobant des noms de personne, d'animaux, d'appellatifs et de titres, des noms de lieu, de temps, d'institutions, de produits de l'activité humaine, de symboles mathématiques et scientifiques...) une faible variété typologique puisqu'ils se répartissent uniquement en anthroponymes et en toponymes.

Ici, le poète entremêle l'isotopie de la lumière « reluire, soleil » à celle de la démesure « étrange, effroi, l'Eden démesuré », donnant à voir un lieu baigné par une lumière divine, qui dépeint en creux l'image du référent édénique biblique :

Puis l'Eternel Dieu planta un jardin en Eden, du côté de l'orient, et il y mit l'homme qu'il avait formé. L'éternel Dieu fit pousser du sol des arbres de toute espèce, agréables à voir et bons à manger, et l'arbre de la vie au milieu du jardin, et l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Un fleuve sortait d'Eden pour arroser le jardin, et de là il se divisait en quatre bras. Le nom du premier est Pischon ; c'est celui qui entoure tout le pays de Havila, où se trouve l'or. L'or de ce pays est pur ; on y trouve aussi le bdellium et la pierre d'onyx. Le nom du second fleuve est Guihon ; c'est celui qui entoure tout le pays de Cusch. Le nom du troisième est Hiddékel ; c'est celui qui coule à l'orient de l'Assyrie. Le quatrième fleuve, c'est l'Euphrate. (1986 : 2)

En cela, l'article défini lexical accolé à l'Eden s'interprète clairement comme la marque de l'unicité référentielle de ce lieu géographique. C'est pour cette raison que Marie-Noëlle Gary-Prieur considère que les noms propres géographiques, qui ne laissent place à aucune ambiguïté référentielle, soient les seuls véritables noms propres:

Les noms (le Np) constituent donc bien une sous-classe spécifique dans l'ensemble des noms propres. Mais en fait, ce n'est pas vraiment la présence de l'article lexical qui définit leur spécificité : on a vu en effet que cet article n'est pas plus « obligatoire » devant ces noms que l'absence d'article ne l'est devant les autres, puisqu'on trouve (le Np) dans des constructions où le déterminant n'est pas son article lexical<sup>39</sup>. C'est bien davantage une propriété référentielle qui définit les (le Np) : ils s'opposent aux noms propres par leur absence d'ambiguïté référentielle. L'emploi de l'article défini dans des constructions où les autres noms propres s'emploient sans déterminant est une conséquence de cette propriété. Les noms (le Np) sont en somme les seuls à correspondre à la définition logique traditionnelle du Np comme nom qui ne convient qu'à une idée singulière. L'univocité de la relation entre (le Np) et son référent a pour conséquence que la dépendance de ces noms par rapport au contexte n'est pas de la même nature que pour les autres : il n'est pas nécessaire de soumettre chaque occurrence d'un (le Np) à une redéfinition de la relation entre Np et xi. (1994 : 240-241)

Même si *La Légende des siècles* ne présente pas d'occurrences de noms propres à article défini lexical qui prennent part à des constructions syntaxiques incompatibles avec cet article, il apparaît clairement à travers l'étude des noms propres géographiques à article défini lexical, qui apparaissent tous dans des constructions compatibles avec l'article défini lexical, que l'article en lui-même, puisqu'il n'est pas obligatoire, n'entraîne pas l'absence d'ambiguïté référentielle, mais n'est que la trace morphosyntaxique d'une unicité référentielle inhérente au nom propre géographique.

---

<sup>39</sup>Marie-Noëlle Gary-Prieur souligne en effet que la singularité du nom propre « le Np » ne réside pas dans la présence de cet article semi-lexicalisé qui est préservé dans certaines constructions syntaxiques (lorsque le nom propre se combine avec un adjectif descriptif ou lorsque l'article lexical est remplacé par un article qui est en corrélation avec une expansion) mais qui disparaît à l'intérieur d'autres constructions, incompatibles avec cet article défini lexical (il s'agit des constructions dénominative, des constructions du type (Np le Np), des constructions exemplaires (Un Np) ou encore de celles qui ont recours à l'adjectif correspondant au nom) (1994 : 231-241).

Toutefois cette explication reste sujette à controverses chez les linguistes. Gustave Guillaume qui, par exemple, considère que cet article défini lexical est présent lorsque le nom propre géographique se présente à l'esprit « en étendue » (1919 : 289-290), est tout autant pertinente puisqu'elle a l'avantage, sur la première, de nous permettre de mieux comprendre pour quelle raison les noms de ville qui se présentent à l'esprit sous une forme « ponctuelle » (1992 : 321) sont dépourvus d'article défini lexical :

Les noms géographiques de pays, de montagnes, de mers, de rivières, qui éveillent une image qui n'est pas ponctuelle —celle d'un point— comme celle qui accompagne les noms de villes, prennent l'article : la France, la Méditerranée, la Seine, etc. (1992 : 321)

La singularité morphosyntaxique d'un nom propre à article zéro ou à article défini lexical révèle ainsi l'énorme potentiel poétique du nom propre puisqu'il suffit à l'écrivain de mentionner un nom propre, qui n'a besoin d'aucune autre détermination, pour désigner, sans que s'instaure une ambiguïté référentielle, un élément du réel. C'est ce qui explique que cette caractéristique morphosyntaxique soit largement respectée dans *La Légende des siècles*.

## **2. 2. De la fonction explicative à la fonction poétique de l'expansion**

Le nom propre a pour sémantisme premier d'assurer l'identification référentielle. Il suffit en effet au poète de mentionner un nom propre pour que cette identification ait lieu. Or cela suppose que l'interlocuteur ait une connaissance préalable du nom propre mentionné. Dès lors, le nom propre implique nécessairement une « présomption identifiante ». Dans son « analyse pragmatique des noms propres », Georges Kleiber souligne cette particularité du mode d'identification du nom propre :

Le caractère désignationnel direct et opaque du nom propre fait que la présomption identifiante du locuteur n'est pas la même, selon qu'il emploie un nom propre ou une description définie. Dans un acte de référence définie unique, le locuteur présume que l'expression référentielle utilisée permet à l'interlocuteur d'identifier ou de réidentifier le particulier visé. Le nom propre quant à lui ne permet que la réidentification, puisque l'interlocuteur doit au préalable connaître le porteur du nom, alors que, dans le cas d'une description définie, il peut acquérir cette connaissance grâce aux éléments descriptifs que contient la description. En utilisant un nom propre, je ne puis pas présumer que si mon interlocuteur ne connaît pas l'être ou l'objet particulier concerné, il pourra néanmoins l'identifier à l'aide du seul nom propre, puisque le nom propre en lui-même ne décrit aucunement le référent. (1981 : 309-324)

Contrairement au processus d'identification référentielle d'une description définie, Georges Kleiber montre ainsi que celui d'un nom propre repose sur une présomption identifiante.

En vertu de ce fonctionnement référentiel, le nom propre se suffit à lui-même pour que l'identification référentielle soit efficace. C'est ce qui explique que, sur le plan syntaxique, le nom propre soit dépourvu d'expansion, ou du moins de toute expansion « caractérisante ». La

plupart des noms propres dans *La Légende des siècles* donnent à voir ce fonctionnement prototypique. Prenons pour exemple le nom de Caïn dans « La Conscience » (p.65-68). Ici, la référence à Caïn n'a pas besoin d'être éclaircie car n'importe quel lecteur est capable d'identifier ce référent biblique. Le nom propre de « Caïn » désigne en effet un élément référentiel qui appartient à un univers de croyance commun au locuteur et à l'interlocuteur. Même si à l'intérieur de l'univers poétique hugolien, ce nom propre ne véhicule pas exactement les mêmes propriétés qu'ailleurs, l'identification référentielle est encore possible et n'a nul besoin d'être précisée. C'est ce qu'explique parfaitement Robert Martin, dans « La notion d'univers de croyance dans la définition du nom propre » (1983 : 7-28), lorsqu'il analyse le nom propre à l'aune de la notion d'univers de croyance :

Les propriétés qui me permettent d'identifier Paul ne sont pas nécessairement celles auxquelles pense mon interlocuteur. La communication est satisfaisante aussi longtemps que le x dont il s'agit présente seul les ensembles de propriétés auxquels chacun pense en ce qui le concerne. Si dans l'univers du je, cet ensemble est Ix et si, dans celui du tu, il est Jx, l'acte référentiel sera réussi dès lors que, dans la situation où l'on est ? E ! x, (Ix ^ Jx).

Ce qui est sûr, c'est que l'identité Ix = Jx n'est d'aucune façon exigée. (1983 : 17)

De ce fait, d'un univers de croyance à l'autre, un nom propre véhicule des propriétés différentes. Mais malgré cette absence de stabilité prédicative, le nom propre permet encore d'identifier le référent désigné. Le nom propre de Caïn (« La conscience », p.65-68) réfère, par exemple, dans l'univers de croyance de l'interlocuteur au personnage biblique tel qu'il apparaît dans la genèse. En revanche, dans l'univers de croyance du poète, cette référence se charge de propriétés prédicatives nouvelles puisque Caïn présente un ensemble de caractéristiques absentes de l'hypotexte biblique. Victor Hugo le fait ainsi d'abord apparaître, dans la continuité du texte biblique, comme un personnage errant. L'isotopie de la fuite que met en place notamment le polyptote « fuir, furtif » ainsi que la pluralité de verbes de mouvement font, en effet, écho au texte biblique dans lequel Dieu condamne Caïn à l'errance :

L'éternel dit à Caïn : Où est ton frère Abel ? Il répondit : Je ne sais pas : suis-je le gardien de mon frère ? Et Dieu dit : Qu'as-tu fait ? La voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu'à moi. Maintenant, tu seras maudit de la terre qui a ouvert sa bouche pour recevoir de ta main le sang de ton frère. Quand tu cultiveras le sol, il ne te donnera plus sa richesse. Tu seras errant et vagabond sur la terre. Caïn dit à l'Eternel : mon châtement est trop grand pour être supporté. Voici, tu me chasses aujourd'hui de cette terre ; je serai caché loin de ta face, je serai errant et vagabond sur la terre, et quiconque me trouvera me tuera. L'Eternel lui dit : Si quelqu'un tuait Caïn, Caïn serait vengé sept fois. Et l'Eternel fit connaître à Caïn que quiconque le trouverait ne le tuerait point.

Puis, Caïn s'éloigna de face de l'Eternel, et habita dans la terre de Nod, à l'Orient de l'Eden.

Caïn connut sa femme ; elle conçut, et enfanta Hénoc. Il bâtit ensuite une ville, et il donna à cette ville le nom de son fils Hénoc. (1986 : 3)

Ici, le motif de l'errance est donné à voir à travers les paroles de Dieu qui déclare « Tu seras errant et vagabond » et qui ont une valeur performative puisqu'elles accomplissent l'acte qu'elles énoncent. Le Caïn de « La Conscience » conserve ainsi certaines propriétés du Caïn biblique. Néanmoins, contrairement à la Genèse où la sérénité du personnage, assuré de ne pas être tué, l'emporte sur sa frayeur première, dans *La Légende des siècles*, Caïn se charge de propriétés nouvelles puisqu'il est présenté comme un personnage en proie à l'angoisse. C'est ce que révèlent en effet l'isotopie de la frayeur qui se construit autour de « tremblement, frémissement, tressaillit en proie au noir frisson, trembler, farouche » ainsi que celle de l'épuisement qui souligne la faiblesse du personnage « livide, pâle, lugubre, hagard » mais aussi les nombreuses tournures privatives « sans regarder derrière lui, sans trêve, sans repos, sans sommeil, ne dormant pas » ainsi que l'image obsédante de l'œil divin, représentant la conscience de Caïn, qui finissent par faire apparaître le personnage comme une figure victimaire, un personnage auquel est sans cesse rappelé le crime originel qu'il a commis.

De ce fait, le nom propre de Caïn, même s'il n'est pas un désignateur rigide, est dépourvu de toute expansion parce qu'il garantit à lui-seul l'identification référentielle et illustre ainsi la particularité morphosyntaxique du nom propre.

Pourtant, pour s'assurer que l'identification référentielle ait bien lieu, le poète utilise régulièrement des expansions explicatives. Dans notre corpus, celles-ci prennent le plus souvent la forme d'une apposition. Pour mieux comprendre le rôle de ces appositions, nous étudierons plus en détail celles du poème « La Conscience ». Les noms propres de Caïn, Jéhovah et Hénoc qui appartiennent à un univers de référence commun au locuteur et à l'interlocuteur puisqu'ils réfèrent à des personnages qui jouent un rôle majeur dans la Bible ne font pas ainsi l'objet d'un éclaircissement. En revanche, les noms propres désignant des personnages secondaires, ou en tout cas moins connus, sont accompagnés d'une apposition :

Caïn dit à Jabel, père de ceux qui vont  
Sous des tentes de poils dans le désert profond :  
« Etends de ce côté la toile de la tente. »  
Et l'on développa la muraille flottante. (« La Conscience », v.27-30, p.66)

Jubal, père de ceux qui passent dans les bourgs  
Soufflant dans les clairons et frappant des tambours  
Cria : « Je saurai bien construire une barrière. »  
Il fit un mur de bronze et mit Caïn derrière. (« La Conscience », v.35-38, p.66-67)

Alors Tubalcaïn, père des forgerons,  
Construisit une ville énorme et surhumaine.  
Pendant qu'il travaillait, ses frères, dans la plaine,  
Chassaient les fils d'Enos et les enfants de Seth ;

Et l'on crevait les yeux à quiconque passait ;  
Et, le soir, on lançait des flèches aux étoiles. (« La Conscience », v.44-49, p.67)

Jabel, Jubal et Tubalcaïn sont ainsi complétés par une apposition. Celle-ci présente une fonction nettement explicative puisqu'elle permet d'identifier clairement le référent mais aussi de souligner la cohérence de l'enchaînement diégétique de ce poème. Jabel, père du nomadisme, construit la tente de Caïn ; Jubal qui joue d'instruments de musique et qui, par métonymie, connaît bien le matériau de ses instruments est celui qui est choisi pour construire le mur de bronze ; Tubalcaïn, qui apparaît comme le premier représentant des forgerons dans la Bible, bâtit la ville qui abritera Caïn. Les appositions accolées à ces trois noms propres assument ainsi nettement une fonction explicative. Néanmoins, elles ne sont pas indispensables à la compréhension du poème. Victor Hugo aurait en effet très bien pu, et c'est ce qu'il fait parfois dans d'autres poèmes, mentionner ces noms propres sans expliciter la référence et ne pas rendre pour autant son poème incompréhensible. Afin de saisir pleinement le rôle de ces appositions, il faut en effet prendre en compte la dimension poétique de cet élément grammatical. Remarquons déjà que les trois appositions qui complètent les noms de Jabel, Jubal et Tubalcaïn présentent de nombreuses similarités puisqu'elles reprennent le nom propre par le nom commun « père », qui est accompagné d'un complément du nom qui prend la forme d'un nom commun générique « forgerons » ou bien de la proposition subordonnée relative substantive « ceux qui ». Or cette reprise ternaire d'une même forme grammaticale remplit une fonction nettement poétique au sein de « La Conscience ». Le poète qui figure l'instigation du Mal originel sur terre à travers la figure caïnique choisit également de le donner à voir à travers tous les personnages qui l'entourent. Que ce soient Jabel qui figure le passage d'une ère sédentaire à une époque nomade, Jubal qui symbolise le passage d'un monde lyrique à un univers épique ou Tubalcaïn qui marque l'entrée dans l'ère industrielle, tous figurent un point de bascule dans l'Histoire de l'Humanité, celui de l'éloignement d'un temps originel génésiaque. En cela le nom commun « père » mis en apposition à ces noms propres qui confère à leur geste une dimension fondatrice ainsi que le complément de nom qui donne à voir la lignée d'individus dont ils sont à l'origine, les font clairement apparaître comme des déclinaisons de Caïn, l'instigateur du Mal originel. A travers cette étude de l'apposition, il est donc clair que le nom propre qui garantit à lui-seul l'identification référentielle n'a pas besoin d'une expansion caractérisante ni même d'une expansion explicative mais qu'il est parfois accompagné d'une expansion qui, au sein de *La Légende des siècles*, se transforme en un élément de poétisation.



### ***2. 3. Saillance de la fonction vocative sur la fonction référentielle du nom propre, devenu instrument d'interpellation***

Bien que le nom propre puisse occuper différentes fonctions syntaxiques au sein d'une phrase, il remplit essentiellement la fonction de sujet. Kerstin Jonasson, dans son analyse de la macrostructure du nom propre (1994 : 63-112), remarque ainsi que la fonction référentielle correspond à la principale fonction prototypique du nom propre :

Le np est le moyen de référence par excellence. Dans sa fonction référentielle, le Np désigne un particulier sans le décrire, ni le classifier, mais en vertu d'une convention ad hoc de dénomination qui associe directement et avec un lien durable la forme phonique ou graphique du Np au particulier visé. (1994 : 65)

Or dans *La Légende des siècles*, où le nom propre est l'élément de dénomination privilégié pour construire l'univers référentiel, il va de soi qu'il occupe essentiellement une position référentielle. Il se trouve ainsi quasiment toujours en position de sujet, de complément d'objet direct ou indirect, d'attribut du sujet ou de complément du nom et fait l'objet d'une mise en valeur grâce au dispositif métrique, à la versification ou bien à des procédés proprement stylistiques. Nous pouvons prendre pour exemple les noms propres du poème « Dieu invisible au philosophe » :

Le philosophe allait sur son âne ; prophète,  
Prunelle devant l'ombre horrible stupéfaite,  
Il allait, il pensait. Devin des nations,  
Il vendait aux païens des malédictions,  
Sans savoir si des mains dans les ténèbres blêmes  
S'ouvraient pour recevoir ses vagues anathèmes.  
Il venait de Phétor ; il allait chez Balac,  
Fils des Gomorrhéens qui dorment sous le lac,  
Mage d'Assur et roi du peuple moabite. (v.1-9, p.86-87)

Le poète attire l'attention sur le toponyme Phétor et l'anthroponyme Balac, les deux seuls éléments de ce poème à participer à la création du cadre spatial, en les mettant en valeur grâce à l'accent fixe de l'alexandrin et le parallélisme de construction car ils assurent à eux seuls l'identification référentielle spatiale. A travers le nom de Phétor, ville biblique située sur l'Euphrate, le nom de Balac, l'unique rescapé de la destruction de Sodome ainsi que l'apposition qui insiste sur le caractère magique de personnage à la fois mage, roi et dernier représentant des Gomorrhéens, Victor Hugo réussit en effet à créer un cadre spatial légendaire. Ces deux noms propres qui occupent ici la position de complément circonstanciel de lieu illustrent donc pleinement la fonction proprement référentielle du nom propre.

Mais cette fonction référentielle peut être moins évidente dans d'autres positions. C'est le cas notamment lorsque le nom propre occupe une position d'épithète sans pour autant

remplir une fonction prédicative. Nous pouvons prendre pour exemple la dénomination de l'épouse de Mahomet dans « L'an neuf de l'Hégire », présentée comme « sa femme Aïscha » (v.146, p.109). Même si le nom propre Aïscha occupe, ici, une position d'épithète puisqu'il détermine « sa femme », il conserve sa fonction référentielle puisqu'il assure l'identification référentielle du personnage. En revanche, le terme qui précède n'est aucunement référentiel mais occupe une position de prédicat car il prédique quelque chose du sujet, à savoir qu'Aïscha est la femme de Mahomet. Etant donné que ce type de nom propre ne remplit pas la fonction normalement dévolue à un nom épithète, il ne faut pas ranger ces « noms propres d'identification » dans la catégorie des épithètes. Prenant le contre-pied de Michèle Noailly qui considère que « tout N2 dans une structure liée N1N2 constitue une épithète, indépendamment du rapport existant entre ces deux constituants », Kerstin Jonasson souligne en effet que les noms propres d'identification et de coordination, contrairement aux noms propres de qualification et de complémentation, perdent leur caractère d'épithète. Dans le cas du nom propre de coordination, le nom propre qui désigne un « référent primaire » perd son statut d'épithète car il fonctionne comme une « expression référentielle autonome » :

Citons-en quelques exemples où le N2 de coordination est un Npr : Boileau-Narcejac, Signoret-Montand, Lyon-Villeurbanne, le Poitou-Charentes. Noailly constate à propos de ce type de N1N2 que, si N2 est un Npr, d'habitude N1 en est également. On pourra ajouter que, si N2 désigne une personne, N1 en fait autant, c'est-à-dire que les référents des deux Npr appartiennent normalement à la même classe référentielle. Ils ne sont pourtant pas coréférentiels. Les deux Npr désignent en effet deux personnes, villes, régions, ou autres entités individuelles du même type, impliquées dans diverses relations qui les font considérer comme une unité et traiter ensemble. Il est clair que les deux Npr désignent rigidelement leur référent respectif et qu'aucun d'entre eux ne peut être dit subordonné à l'autre. Ils désignent tous les deux des référents primaires (ou des référents secondaires). L'ordre des deux N ne semble pas être dicté par des raisons grammaticales, mais par d'autres facteurs, comme l'ordre alphabétique pour les couples d'auteurs, l'importance ou la taille pour les lieux, et, à d'autres occasions, le statut thématique dans le discours. D'ailleurs, ils se laissent souvent permutés, sans que l'interprétation soit changée : Montand-Signoret, les Charentes-Poitou. Aussi le Npr en position de N2 dans le type « coordination » de Noailly ne sera-t-il pas considéré comme une épithète ici, son référent étant aussi « primaire » que celui du Npr dans la position N1. (1994 : 92)

Lorsque nous sommes en présence d'un nom propre d'identification, aussi, le second nom propre ne fonctionne plus comme une épithète parce qu'il joue un rôle référentiel aussi important que le premier nom. Alors que le nom commun indique la classe à laquelle appartient le référent visé, Kerstin Jonasson explique en effet que le nom propre joue pleinement un rôle référentiel dans la mesure où il désigne directement la « valeur » :

Selon Noailly (1991 : 110), le Nc et le Npr se répartissent ici la charge référentielle. Nous partageons cet avis en considérant cette construction comme la juxtaposition de deux expressions référentielles autonomes à l'intérieur d'un même SN. Le Npr et le Nc fonctionnent tous les deux comme têtes d'un SN complexe, aucun d'eux n'étant à voir comme le modifieur ou le complément de l'autre. Le Npr identifie directement la valeur de l'élément désigné, le Nc le classifie, en

indiquant un rôle social qu'il assume. Le Nc peut servir à assurer la réussite de la référence dans le cas où le Npr, dans la mémoire des interlocuteurs, serait associé à plusieurs particuliers, ou simplement à donner un renseignement supplémentaire sur le particulier visé. (1994 : 48)

Or il ne faut pas confondre ce type de noms propres avec le nom propre de qualification tel que « les Grecs Hermès » (« L'an neuf de l'Hégire », v.100, p.107). Car dans ce cas, « Hermès » peut continuer à être qualifié d'épithète puisqu'il assume une fonction prédicative. Kerstin Jonasson souligne ainsi la différence de fonctionnement de ce type de nom propre par rapport à celui d'identification à travers les quatre caractéristiques qui l'en distinguent. Contrairement au nom commun prenant part à la construction identifiante, le premier nom ne réfère pas à une classe et, de fait, ne désigne pas une série de référents typiquement nommables. De plus, le second nom ne permet pas de désigner le référent visé par la formule entière. La dernière différence réside dans la détermination du premier nom puisqu'il est apte à recevoir toute sorte de déterminant alors qu'il est délicat d'employer un article indéfini<sup>40</sup> devant un nom commun qui participe à la construction identifiante.

Pourtant, les noms propres hugoliens n'assument pas uniquement une fonction référentielle, ils occupent en outre la fonction vocative. Celle-ci est compatible seulement avec des noms d'êtres animés « pour attirer l'attention de la personne appelée, ou pour faire venir l'animal appelé » (Kerstin Jonasson, 1994 : 67). Sur le plan morphosyntaxique et syntaxique, il s'agit, en principe, d'un nom qui se construit sans article<sup>41</sup> et d'un terme indépendant du reste de la phrase. Dans *La Légende des siècles*, nous ne relevons qu'une seule occurrence de ce type de nom propre. Cela apparaît dans « Première rencontre du Christ avec le tombeau »:

Jésus leva les yeux au ciel et marcha seul  
Vers cette ombre où la mort gisait dans son linceul,  
Pareil au sac d'argent qu'enfouit un avare.  
Et, se penchant, il dit à haute voix : « Lazare ! »  
Alors le mort sortit du sépulcre ; ses pieds  
Des bandes du linceul étaient encor liés ;  
Il se dressa debout le long de la muraille. (v.63-69, p. 91)

Dans ce poème, le nom propre « Lazare » occupe une position vocative et donne à voir la force d'interpellation de ce nom propre puisqu'il ne permet pas seulement, comme le fait normalement un nom propre en apostrophe, d'assurer l'interpellation d'un interlocuteur mais

---

<sup>40</sup>Il faut néanmoins préciser, comme le remarque Kerstin Jonasson, qu'il est possible d'utiliser un article indéfini devant un nom commun dénotant un titre : « Les Nc dénotant des titres paraissent moins réfractaires à la construction *un Nc Npr*. Les rares exemples que nous en avons relevés, contiennent tous un Nc désignant un titre. Pour expliquer cette caractéristique morphosyntaxique, elle émet l'hypothèse que ces noms de titre « sont sentis comme faisant partie du Npr » (1994 : 102-105).

<sup>41</sup>Il peut, parfois, être accompagné d'un déterminant possessif de la deuxième personne.

de rappeler un mort à la vie. En cela, Victor Hugo exploite cette fonction vocative du nom propre pour lui donner une dimension magique.

Mais, même si « Lazare » est l'unique occurrence de nom propre en fonction vocative, cette force d'interpellation dépasse le simple cadre du nom propre en fonction vocative. Il est possible, en effet, de repérer dans tous les noms propres du recueil la force interpellative caractéristique du nom propre en emploi vocatif. L'hypothèse de Gilles-Gaston Granger d'après qui « l'interpellation virtuelle » est la caractéristique essentielle du nom propre nous permet de mieux comprendre ce processus. Celui-ci explique en effet, dans « A quoi servent les noms propres ? » (1982 : 21-36) qu'il est impossible de déterminer les noms propres d'un point de vue sémantique parce que l'identification générique<sup>42</sup> qu'ils opèrent ne se différencie en rien de celle des noms communs. Il est seulement permis de caractériser le nom propre sur le plan pragmatique, dans ce qui « concerne le rapport de l'énoncé aux circonstances de l'énonciation. Non pas aux circonstances empiriques qui relèvent d'une psycho-linguistique et d'une socio-linguistique, mais aux formes générales de ces conditions, sans lesquelles la signification communicable ne pourrait se produire » (1982 : 23-24). En prenant appui sur l'étude ethnographique de Lévi-Strauss sur les noms propres dans *La Pensée sauvage*, Granger montre ainsi en quoi le nom propre se définit par la forme particulière que prend l'acte de nomination originel : celle d'une « interpellation » :

Des éléments pragmatiques interviennent clairement dans tous les cas où le nom propre fonctionne pleinement comme un désignateur individuel. Il en est ainsi lorsque le nom est librement inventé par un parent déterminé au moment de la naissance, et « traduit un état d'esprit » du donneur. « Nous sommes donc, dit Lévi-Strauss, en présence de deux types extrêmes de noms propres, entre lesquels existe toute une série d'intermédiaires. Dans un cas, le nom est une marque d'identification qui confirme, par application d'une règle, l'appartenance de l'individu qu'on nomme à une classe préordonnée... ; dans l'autre cas, le nom est une libre création de l'individu qui nomme, et qui exprime, au moyen de celui qu'il nomme, un état transitoire de sa propre subjectivité » (ibid, p.240). L'ethnologue croit pouvoir conclure que « l'on ne nomme jamais, mais qu'on classe l'autre ou qu'on se classe soi-même. » Pour notre part, ce n'est pas le contenu classificatoire de l'acte du donneur de nom qui nous semble caractéristique, puisqu'il apparaît aussi bien dans l'acte de donner un nom commun. Ce qui est singulier, ici, c'est la forme de cet acte même. Dans le second type de nomination, par exemple, nous ne verrions pas tant un acte d'auto-classification du donneur que la manifestation dans un acte de langage du rapport du locuteur à l'interlocuteur (potentiel). Que le locuteur s'exprime occasionnellement lui-même dans sa nomination ne nous paraît ici qu'accessoire : l'essentiel est que sa propre présence dans l'acte de nomination fasse de celui-ci une interpellation. (1982 : 28)

---

<sup>42</sup>Gilles Gaston Granger explique en effet que le fonctionnement sémantique du nom propre que Jakobson décrit en termes de « renvoi du code au code » (au sens où Jean, par exemple, signifie « une personne nommée Jean ») ne lui est pas spécifique dans la mesure où un nom commun peut également être décrit ainsi (« baleine », par exemple, signifie un animal qui s'appelle baleine) (1982 : 27-28).

Il faut néanmoins préciser que cette « interpellation » ne se réalise pas toujours de la même façon. Elle reste en effet à l'état de latence dans la plupart des cas, lorsque le nom propre fonctionne comme un simple « désignateur » :

Au premier niveau, le signe sert à parler d'un individu. C'est le cas de certains usages référentiels de la description. L'interpellation, dont nous faisons la caractéristique décisive du nom propre, demeure alors virtuelle, comme si le locuteur livrait à son auditeur un moyen, mais un moyen fictif, d'interpeller l'individu désigné. On peut songer, ici, à un phénomène d'« empathie », au sens des linguistes Kuno et Kaburaki (« Empathy and Syntax », in *Harvard Studies in Syntax and Semantics*, vol. 1-75, p.1-73). Le locuteur transpose son ancrage de telle sorte que l'individu désigné comme « il » soit un « tu » virtuel. (1982 : 30)

Ce n'est que lorsque le nom propre est en emploi vocatif que sa virtualité interpellative s'actualise :

Le second degré que nous voulons distinguer, et qui correspondrait pleinement au nom propre, ne se réalise que lorsque l'interpellation est effective, et que l'on parle à l'individu. En ce cas, le caractère sémantique du signe importe peu. Descriptif ou non descriptif, sa valeur dans le langage a basculé complètement du plan sémantique au plan pragmatique, et l'on ne saurait même plus qualifier correctement son usage de « référentiel » puisque la référence n'est pas ce qui est proprement visé par sa fonction. (1982 : 32)

Cette puissance d'interpellation est particulièrement visible à travers les occurrences de noms propres référant à Dieu qui ne désignent pas un Dieu invisible mais font advenir à la réalité un Dieu qui se manifeste sous une forme sensible. Prenons pour exemple « Première rencontre du Christ avec le tombeau » :

Et Jésus dit : « Tais-toi, femme, car c'est le lieu  
Où tu vas, si tu crois, voir la gloire de Dieu ». (v.59-60, p.91)

Ici, la rime signifiante entre « lieu » et « Dieu » qui annonce l'avènement de la figure divine à l'intérieur d'un cadre spatial ainsi que l'utilisation du verbe « voir » au lieu d'un verbe tel que « ressentir » ou « percevoir » qui ne mette pas en jeu la perception visuelle soulignent clairement la force d'interpellation du nom propre de Dieu puisqu'il désigne un référent divin qui se donne à voir dans sa matérialité sensible.

A travers l'étude de ces deux fonctions syntaxiques prototypiques du nom propre, il semble donc que le nom propre n'est pas seulement un outil de désignation référentielle mais avant tout un moyen d'apostropher, de donner une présence matérielle au sein d'un univers poétique au référent désigné.

#### ***2. 4. L'élément clef de la chaîne de référence***

Il nous faut élargir à présent notre étude de la syntaxe du nom propre, si nous voulons en comprendre tous les enjeux, en l'analysant en regard de « la chaîne de référence ».

Rappelons d'abord, comme le souligne Michel Charolles dans « Contraintes pesant sur la chaîne de référence », que le nom propre occupe nécessairement dans « la chaîne de référence », c'est-à-dire, dans « la suite des expressions d'un texte entre lesquelles l'interprétation construit une relation d'identité référentielle » (1987 : 30) une place prééminente. Michel Charolles explique en effet qu'en raison des contraintes liées aux processus interprétatifs et de celles qui résultent de la forme des expressions employées, le nom propre joue le rôle d'antécédent sur tous les autres éléments de dénomination. Il est en effet l'élément qui, sur le plan interprétatif, ne laisse place à aucune ambiguïté référentielle et qui, d'un point de vue linguistique, occupe la place la plus élevée dans la « hiérarchie anaphorique » :

G. Lakoff montre qu'il existe une « anaphoric hierarchy » entre les expressions susceptibles d'être coréférentielles. (...) Le nom propre y occupe la position la plus élevée, ce qui signifie que, dans une chaîne où il figure, le nom propre joue le rôle d'antécédent de toutes les expressions ayant le même indice que lui. (1987 : 40)

Cette place d'antécédent explique ainsi que le nom propre occupe souvent la place de premier maillon dans la chaîne de référence, et qu'il soit repris par la suite par d'autres éléments de dénomination. Il faut préciser, néanmoins, que cette position n'est pas spécifique au nom propre puisqu'elle peut également être occupée par d'autres expressions référentielles sous certaines conditions. Seules les expressions nominales indéfinies « qui sont utilisées pour introduire dans un texte un individu (au sens logique du terme) », les descriptions définies « complètes »<sup>43</sup> ainsi que les expressions nominales démonstratives utilisées de manière « ostensive<sup>44</sup> » peuvent également prétendre à cette fonction. Pour rendre compte de cette saillance du nom propre comme « premier maillon », nous pouvons prendre pour exemple le début de « La Conscience » :

Lorsque avec ses enfants vêtus de peau de bêtes,  
Echevelé, livide au milieu des tempêtes,  
Caïn se fut enfui de devant Jéhovah,  
Comme le soir tombait, l'homme sombre arriva  
Au bas d'une montagne, en une grande plaine ;  
Sa femme fatiguée et ses fils hors d'haleine  
Lui dirent : « couchons-nous sur la terre, et dormons ». (v.7, p.65)

Ici, la chaîne de référence qui s'ouvre sur le nom propre de Caïn, repris par l'expression définie « l'homme sombre » puis par le pronom personnel « lui » révèle clairement la puissance référentielle du premier terme puisqu'il assure à lui-seul l'identification

<sup>43</sup>Reprenant la terminologie de D. Slakta, Michèle Charolles désigne par le terme de « descriptions définies complètes », les descriptions qui sont « intrinsèquement définies » et qui s'opposent à celles qui sont « extrinsèquement définies dans lesquelles la marque du défini ne s'explique que par le fait que l'expression nominale en reprend une autre » (1987 : 31).

<sup>44</sup>Elle désigne ainsi une expression déictique qui renvoie à un élément de la situation d'énonciation.

référentielle du personnage biblique. L'expression définie « l'homme sombre » qui ne fait que renforcer davantage la description du personnage esquissée par les deux vers liminaires à travers la construction d'une isotopie de l'épuisement —« échevelé, livide, sombre »— ainsi que le pronom personnel « lui » qui n'apporte des informations qu'en ce qui concerne le nombre et le genre de la personne ne prennent pas part en effet à l'identification référentielle.

Cette puissance d'identification référentielle mais aussi la dimension d'interpellation, que nous avons décrite précédemment, conduit alors le poète à faire du nom propre l'élément clef de la chaîne référentielle. C'est ce qui apparaît ainsi nettement dans la suite du poème « La Conscience ». Les descriptions définies peu nombreuses « l'aïeul farouche », « l'aïeul », « mon père » permettent seulement de rappeler le lien de parenté qui unit Caïn aux personnages qui l'entourent. À côté de ces descriptions définies, il faut noter les nombreuses occurrences de pronoms personnels qui ne font pas non plus l'objet d'un travail stylistique. En revanche, les neuf occurrences du nom propre « Caïn » prennent part à un véritable travail de dramatisation puisqu'ils donnent une dimension tragique aux actes et paroles du personnage. Le nom propre prend part, en effet, régulièrement à une dramatisation de la prise de parole du personnage :

Caïn dit à Jabel, père de ceux qui vont  
Sous des tentes de poil dans le désert profond :  
« Etends de ce côté la toile de la tente. »  
Et l'on développa la muraille flottante ;  
Et, quand on l'eut fixée avec des poids de plomb,  
« Vous ne voyez plus rien ? » dit Tsilla, l'enfant blond,  
La fille de ses fils, douce comme l'aurore ;  
Et Caïn répondit : « Je vois cet œil encore ! » (v.27-34, p.66)

Alors que la première prise de parole du personnage ne fait pas l'objet d'un traitement dramatique, la seconde lancée par le mot « et » qui ne remplit pas sa fonction habituelle de mot coordonnant mais, impulse un rythme à la phrase, s'inscrit nettement dans un processus de dramatisation donnant à voir toute fuite impossible. Le nom propre devient donc, en raison de ce traitement stylistique, l'élément privilégié de la chaîne de référence.

Mais le nom propre peut également jouer le rôle de second maillon. Il ne s'agit, néanmoins, pas là d'une fonction caractéristique du nom propre car elle peut tout autant être occupée par des descriptions définies complètes ou incomplètes, des expressions nominales démonstratives ou des descriptions indéfinies (1987 : 33-35). Pourtant Victor Hugo accorde à nouveau une place saillante au nom propre en tant que second maillon car il prend part à une dramatisation de la représentation. Prenons pour exemple le début d' « Au lion d'Androclès » :

La ville ressemblait à l'univers. C'était  
Cette heure où l'on dirait que toute âme se tait,  
Que tout astre s'éclipse et que le monde change.  
Rome avait étendu sa pourpre sur la fange. (v.14, p.95)

La chaîne de référence s'ouvre ici par l'expression nominale indéfinie « la ville » qui est reprise par un nom propre (« Rome »). Comme dans l'exemple précédent, le nom propre assure l'identification référentielle et prend part, en tant que second maillon cette fois, à un nouveau traitement stylistique. Victor Hugo choisit en effet de poser d'abord le cadre temporel —« cette heure où »— en nous annonçant, à la manière de la prophétie apocalyptique de Jean, un moment de bascule dans l'Histoire avant de nous révéler le cadre spatial afin de créer une effet d'attente et donner ainsi une dimension dramatique à la dénomination du lieu.

Or ce goût pour la dramatisation conduit souvent le poète à bouleverser complètement la configuration habituelle de la chaîne référentielle. Alors que le nom propre est en effet censé jouer nécessairement, comme nous l'avons vu, le rôle de premier ou de second maillon, il occupe souvent dans *La Légende des siècles* une position inattendue, celle de dernier maillon. Nous pouvons prendre comme exemple « L'an neuf de l'Hégire » (p.103-109). Le poète y recule en effet le moment de la révélation de l'identité du personnage principal qui nous est d'abord présenté sous la forme du pronom personnel « il » ou « lui », de l'antonomase de nom propre « un Noé », de l'expression définie « cet homme auguste », avant d'être enfin désigné sous le nom de « Mahomet ». Cette place nouvelle octroyée au nom propre, devenant l'ultime maillon de la chaîne de référence, qui dramatise le moment de la révélation finale de l'identité du personnage prend part ainsi pleinement à un processus stylistique.

Cette place nouvelle qu'occupe le nom propre à l'intérieur de la chaîne de référence, qu'il soit premier ou second maillon, en révèle ainsi clairement la puissance référentielle. Mais cette analyse prouve à nouveau que le poète bouleverse la syntaxe du nom propre (en lui octroyant la place d'ultime maillon) afin de construire un univers poétique qui repose, en cela, sur une représentation dramatique du monde.



### 3. Le nom propre : un signifiant propre à la poétisation

#### 3. 1. Un élément de « filature des sons »

Rappelons d'abord que le nom propre ne possède pas de particularités phonologiques puisque n'importe quelle chaîne phonique peut devenir un nom propre. Kerstin Jonasson souligne ainsi l'aporie de dégager un trait phonologique singulier :

Un Np ne se laisse en général pas définir par des sons caractéristiques. Phonologiquement les np ne se distinguent pas en principe des autres vocables d'une langue. Aucun phonème, aucune combinaison de phonèmes ne semble être typique, ni exclu de la catégorie des np. (1994 : 25)

En raison de cette absence de caractéristique phonologique, le nom propre se distingue nettement des autres mots de langue puisque ceux-ci ne peuvent pas être construits à partir de l'enchaînement de n'importe quels phonèmes qui sont des unités à la fois sonores et signifiantes. Cette liberté phonologique dans la formation d'un nom propre s'explique en effet par le fait qu'il ne possède pas de structuration sémantique interne. Georges Kleiber, lorsqu'il étudie la place des noms propres dans la structure sémantique de la langue, rappelle sur ce point la différence entre un nom propre et un nom commun (1981 : 405-410) :

Si l'on peut procéder à l'analyse componentielle du sens ou sémène d'une unité comme chaise, pour reprendre un exemple classique, et dégager ainsi des unités sémantiques plus petites, appelées suivant les analyses, et suivant la hiérarchie que l'on établit entre ces unités, traits distinctifs, composants sémantiques, sèmes, noèmes, classèmes, marqueurs sémantiques, différenciateurs sémantiques, etc., une telle procédure ne présente aucun intérêt pour la description sémantique d'un nom propre. On peut difficilement demander à quelqu'un de faire l'analyse componentielle du nom Socrate ou de répondre à la question « quels sont les sèmes ou les noèmes de Socrate ? ». (1981 : 405)

Cette caractéristique sémantique, que nous étudierons plus en détail par la suite, a donc pour conséquence majeure de n'imposer à la création d'un nom propre aucune contrainte phonologique.

Néanmoins, même si le nom propre ne possède aucune caractéristique phonologique, il présente une caractéristique phonétique qui le distingue complètement des autres éléments de langue puisque tous ces phonèmes tendent à être prononcés. Cela est particulièrement sensible en ce qui concerne les finales de mots qui sont rarement prononcées alors que celles des noms propres le sont quasiment toujours. Nous pouvons prendre l'exemple du monogramme « z » qui, en français, prend part essentiellement à la conjugaison des verbes de la deuxième personne du pluriel sans être réalisé phonétiquement et qui lorsqu'il se trouve en finale de nom propre, comme dans « Booz » (dans « Booz endormi »), est prononcé.

Dès lors, le nom propre présente un fonctionnement phonétique un peu atypique qu'Alan Gardiner met en avant au sein de la définition qu'il donne du nom propre dans *La Théorie des noms propres* (2010 : 91-92) :

Un nom propre est un mot ou un groupe de mots reconnu comme indiquant ou tendant à indiquer l'objet ou les objets au(x)quel(s) il fait référence en vertu de sa seule sonorité distinctive, sans prendre en considération quelque sens que puisse posséder ce son, que ce soit dès l'origine ou qu'il soit acquis par celui-ci au travers d'associations avec le dit ou les dits objets. (2010 : 91)

Pourtant, la reconnaissance de cette singularité sonore qui ne fait pas l'objet d'un consensus au sein de la communauté linguistique mais qui fait toute l'originalité de la théorie d'Alan Gardiner est mise en avant dans la seconde définition qu'il propose dans sa « Rétrospective de 1953 » (2010 : 134-140) :

Un nom propre est un mot ou un groupe de mots reconnu avoir comme but spécifique l'identification, et qui parvient ou tend à parvenir à ce but au moyen de sa seule sonorité distinctive, sans prendre en considération quelque sens que puisse posséder ce son, que ce soit dès l'origine, ou qu'il soit acquis par celui-ci au travers d'associations avec l'objet ou les objets ainsi identifiés. (2010 : 137)

Il souligne ainsi qu'il va de soi que le nom propre ait une fonction proprement identifiante mais qu'il n'est pas reconnu de tous les linguistes que cette identification passe exclusivement par la sonorité du nom propre.

A travers cette définition, Gardiner ne fait que souligner davantage la différence entre le processus de dénomination d'un nom propre et celui d'un nom commun. Car, rappelons-le, l'identification référentielle, avec un nom propre, est rendue possible par le signifiant uniquement alors qu'avec un nom commun, cette identification passe d'abord par le signifié. C'est ce qui explique qu'au moment de l'acte de parole, toute notre attention se porte sur le signifiant du nom propre qui apparaît avant tout comme un élément sonore :

Le véritable nom<sup>45</sup> s'impose à notre attention bien davantage que les autres mots. Pensons à la place qu'occupent dans notre vie les baptêmes et la présentation des personnes par leur nom, les demandes de renseignement quant aux noms de lieux, etc. Manifestement, le nom propre est un mot dont le pouvoir d'identification, et donc distinctif, de la sonorité, est montré sous sa forme la plus pure et la plus convaincante. (2010 : 91)

Le nom propre met donc à mal le fonctionnement traditionnel de la dénomination décrite par Gardiner:

Nous sommes si absorbés par les choses auxquelles font référence les mots que nous entendons qu'en dehors d'une circonstance inhabituelle, telle qu'une prononciation incorrecte ou une diction

<sup>45</sup>Alan Gardiner considère qu'un « véritable nom » est synonyme de « nom propre ». Par cette dénomination, il met en valeur l'étymon du « nom propre » qui signifie littéralement « nom authentique ». Il montre ainsi l'influence de cet étymon sur la conception du nom propre en prenant appui sur l'ouvrage de Denis le Thrace qui présente le nom propre comme un nom individuel (2010 : 36-37).

particulièrement élégante susceptible de distraire notre attention, nous percevons à peine le son du mot, bien que celui-ci soit resté pendant tout ce temps l'instrument par lequel la communication s'est vraiment réalisée. (2010 : 81)

Même si dans la langue parlée, nous avons tendance à oublier cette singularité sonore inhérente au nom propre, nous en prenons clairement conscience au contact de la langue littéraire puisque le nom propre y fait l'objet d'une revalorisation sonore.

Cela est d'autant plus vrai dans *La Légende des siècles* où la structure métrique joue un rôle majeur dans le cadre de cette mise en valeur. Sans prétendre que cela soit une spécificité de la poésie hugolienne, le nom propre est ainsi quasiment toujours placé sous un accent de vers. Il occupe en effet souvent la fin d'un hémistiche sous l'accent fixe de l'alexandrin. Nous pouvons prendre pour exemple « Le Temple »:

Moïse pour l'autel cherchait un statuaire :  
Dieu dit : « Il en faut deux » ; et dans le sanctuaire  
Conduisit Oliab avec Béliséel.  
L'un sculptait l'idéal et l'autre le réel. (v.1-4, p.80)

Dans ce poème, les personnages d'« Oliab » et de « Béliséel » qui ne jouent pourtant pas un rôle important dans l'hypotexte biblique où ils sont seulement mentionnés avant la construction du tabernacle sont mis en valeur ici puisqu'ils sont nommés au moment même de l'édification du temple, au même titre que les personnages principaux que sont « Dieu » et « Moïse », mais surtout parce qu'ils occupent une place privilégiée dans la structure métrique puisqu'ils sont sous l'accent fixe du vers.

Le nom propre, en tant qu'élément sonore, peut également être mis en valeur sous un accent mobile. C'est ce que nous voyons à de nombreuses reprises dans notre corpus lorsque le nom propre marque l'ouverture du vers. Cela apparaît de manière frappante, par exemple, dans « Booz endormi » où nous dénombrons sept occurrences du nom « Booz » en initiale de vers :

Booz s'était couché de fatigue accablé (v.1, p.81)  
Booz dormait auprès des boisseaux plein de blé (v.4, p.81)  
Booz était bon maître et fidèle parent (v.17, p.82)  
Donc, Booz dans la nuit dormait parmi les siens (v.25, p.82)  
Booz, les yeux fermés, gisait sous la feuillée (v.34, p.83)  
Et Booz murmurait avec la voix de l'âme (v.41, p.83)  
Booz ne savait point qu'une femme était là (v.65, p.84)

Dans ce poème qui présente Booz comme un véritable héros parce qu'il donne naissance au roi David, le nom propre de Booz fait donc l'objet, grâce à ces accents de vers, de tout un travail de mise en valeur sonore.

Toutefois, il faut préciser que la place du nom propre ne coïncide pas toujours avec un accent de vers, auquel cas il prend part à la formation d'un « mot-foule », d'une liste de noms dans laquelle chacun des référents n'est pas considéré en lui-même mais comme point de repère pour définir une réalité capable de multiples incarnations (Michel Butor, 1962 : 681-688). C'est ce que nous voyons dans « Le Cèdre » :

Le grand cèdre, arrachant aux profondes crevasses  
Son tronc et sa racine et ses ongles vivaces,  
S'envola comme un sombre et formidable oiseau.  
Il passa le mont Gour posé comme un boisseau  
Sur la rouge lueur des forgerons d'Erèbe ;  
Laissa derrière lui Gophna, Jéricho, Thèbe,  
L'Égypte aux dieux sans nombre, informe panthéon,  
Le Nil, fleuve d'Eden, qu'Adam nommait Gehon,  
Le champ de Galgala plein de couteaux de pierre,  
Ur, d'où vint Abraham, Bethsad, où naquit Pierre  
Et, quittant le désert d'où sortent les fléaux,  
Traversa Chanaan d'Arphac à Borcéos ;  
Là, retrouvant la mer, vaste, obscure, sublime,  
Il plongea dans la nue énorme de l'abîme,  
Et, franchissant les flots, sombre gouffre ennemi,  
Vint s'abattre à Pathmos près de Jean endormi. (v. 53-68, p.113-114)

Tous les toponymes « mont Gour, Erèbe, Gophna, Thèbe, l'Égypte, le Nil, Eden, Adam, Gehon, Galgala, Ur, Bethsad, Chanaan, Arphac, Borcéos, Pathmos » sont placés sous un accent de vers. Mais « Jéricho » échappe à la règle puisqu'il ne coïncide avec aucun accent métrique. Cela montre clairement que le poète ne cherche pas à mettre en valeur tel et tel lieu géographique mais à créer une accumulation de noms propres déclinant un même type de référents afin de souligner la rapidité avec laquelle l'arbre se déploie.

Le procédé est quelque peu le même dans « Première rencontre du Christ avec le tombeau » :

En ce temps-là, Jésus était dans la Judée ;  
Il avait délivré la femme possédée,  
Rendu l'ouïe aux sourds et guéri les lépreux ;  
Les prêtres l'épiaient et parlaient bas entre eux.  
Comme il s'en retournait vers la ville bénie,  
Lazare, homme de bien, mourut à Béthanie.  
Marthe et Marie étaient ses sœurs ; Marie, un jour,  
Pour laver les pieds nus du maître plein d'amour,  
Avait été chercher son parfum le plus rare. (v.1-11, p.88-89)

Dans le vers « Marthe et Marie étaient ses sœurs ; Marie, un jour », le nom de Marthe n'est mis en valeur sous aucun accent de vers alors que le nom de « Marie » est mis en avant sous les deux accents mobiles de l'alexandrin. Or cela n'a pas pour effet de dévaloriser l'une des deux sœurs au profit de l'autre mais de les faire apparaître comme la déclinaison d'un même type de référent. Mais à la différence de l'exemple précédent, le poète n'accumule pas les noms propres et se limite à une déclinaison duale où les deux noms propres semblent

interchangeables. C'est ce qui apparaît clairement au cours du poème puisque ces deux personnages ne se différencient pas par des actions distinctes mais ont toutes deux pour rôle de conduire Jésus jusqu'au sépulcre de Lazare. Cela n'empêche pas pour autant Victor Hugo de mettre en valeur dans la suite du poème la sonorité du nom propre de Marthe sous l'accent de vers:

Or, Jésus aimait Marthe et Marie et Lazare. (v.89, p.10)

A travers l'accentuation des noms propres mais aussi l'agencement des mots qui est directement inspiré de la parole de Jean ainsi que la syntaxe biblique qui multiplie les éléments de coordination, le poète cherche ainsi à mettre en valeur la sonorité de chacun des noms propres.

Mais Victor Hugo a recours à un autre procédé métrique beaucoup moins courant mais tout aussi important pour transformer le nom propre en un véritable matériau sonore. Il nous faut en effet dénombrer quelques occurrences de noms propres normalement prononcés en synérèse mais qui sont scandés en diérèse au sein de *La Légende des siècles*. C'est le cas du nom « Daniel » dans « Les Lions » :

Quand la nuit eut noirci le grand firmament bleu,  
Le gardien voulut voir la fosse, et cet esclave,  
Collant sa face pâle aux grilles de la cave,  
Dans la profondeur vague aperçut Daniel  
Qui se tenait debout et regardait le ciel,  
Et songeait, attentif aux étoiles sans nombre,  
Pendant que les lions léchaient ses pieds dans l'ombre. (v.152-158, p.79)

Conformément à son évolution phonétique, le nom de « Daniel » qui provient du latin « danielus » devrait se prononcer en synérèse puisqu'il y a eu une réduction du hiatus « ie » en « yé » au 1<sup>er</sup> siècle avant J.C. Pourtant Victor Hugo scande ce nom en diérèse, tout comme il le place sous l'accent de vers, afin de le mettre en relief. « Daniel » qui est scandé de manière inhabituelle est d'autant plus mis en avant qu'il rime avec « ciel » —qui provient du latin « caelus » et qui a subi une simplification de la diphtongue de « ae » en « e » entre le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> siècle après J.C— dont la scansion en synérèse est respectée.

De la même façon, dans « Le Temple »:

Moïse pour l'autel cherchait un statuaire ;  
Dieu dit : « Il en faut deux » ; et dans le sanctuaire  
Conduisit Oliab avec Béliséel.  
L'un sculptait l'idéal et l'autre le réel. (v.1-4, p.80)

Victor Hugo a recours à nouveau au même procédé puisqu'il scande en diérèse le nom d'Oliab alors qu'il devrait, comme dans l'exemple précédent, normalement être prononcé en synérèse en raison de son évolution phonétique. Comme le rappelle Mazaleyrat dans ses

*Eléments de métrique française* (1995 : 42-57), seuls doivent être scandés en diérèse les mots dont cette prononciation est le résultat d'un processus phonétique ou qui s'explique par la création d'un mot dérivé. C'est pour cette raison qu'une scansion abusive en diérèse apparaît véritablement comme un procédé stylistique de mise en valeur vu que « la diérèse, dans la diction conservatrice et ralentie qu'elle implique, épanouit le mot et le solennise, tantôt avec noblesse, tantôt avec douceur » (1995 : 54).

Cette mise en valeur sonore par une scansion non conforme en diérèse est davantage patente dans le poème de « Booz endormi » puisque toutes les occurrences du nom Booz prennent part à une prononciation en diérèse. Cela montre parfaitement qu'une telle valorisation sonore n'est pas le seul fait d'un hasard métrique mais une caractéristique inhérente au nom propre en tant qu'il est un matériau sonore.

Néanmoins, Victor Hugo ne systématise pas cette pratique pour mettre en relief cette sonorité du nom propre. C'est ce qui apparaît en effet clairement à travers l'étude du nom de « Dieu » dans notre corpus puisqu'il n'est jamais scandé en diérèse. Conformément à son évolution phonétique au cours de laquelle la diphtongue « eu » de « deum » se réduit à « yu », Dieu est en effet toujours prononcé en synérèse.

Mais ce jeu métrique de mise en valeur sonore réside également dans l'utilisation de noms propres extrêmement longs. C'est ce que nous voyons par exemple dans « Les Lions » :

La fosse était profonde ; et, pour cacher leur fuite,  
Og et ses vastes fils l'avaient jadis construite ;  
Ces enfants de la terre avaient creusé pour eux  
Ce palais colossal dans le roc ténébreux ;  
Leurs têtes en ayant crevé la large voûte,  
La lumière y tombait et s'y répandait toute,  
Et ce cachot de nuit pour dôme avait l'azur.  
Nabuchodonosor, qui régnait dans Assur,  
En avait fait couvrir de dallage le centre ;  
Et ce roi fauve avait trouvé bon que cet antre,  
Qui jadis vit les Chams et les Deucalions,  
Bâti par les géants, servît pour les lions. (v.13-24, p.74)

Pour décrire la fosse aux lions, lieu de combat où Daniel se hisse au statut de héros, le poète en rappelle la dimension légendaire puisqu'il évoque les bâtisseurs —le géant Og, ses fils et Nabuchodonosor—, la grandeur démesurée à travers le champ lexical de l'immensité —palais colossal, large voûte, l'azur pour dôme— et fait apparaître cette fosse comme un lieu mythologique, un espace de l'entre-deux qui appartient à la fois au monde des ténèbres et à celui des vivants comme en témoigne l'entremêlement de l'isotopie de l'obscurité à celle de la lumière. Or pour mettre en valeur les personnages mythiques qui ont marqué de leur présence ce lieu légendaire, Victor Hugo les met en relief sous un accent de vers mais également à

travers le nombre de syllabes qu'ils occupent. C'est le cas en effet du nom Nabuchodonosor qui est placé sous l'accent mobile et fixe du premier hémistiche de l'alexandrin et qui occupe à lui-seul tout un hémistiche. Cette ampleur sonore du nom propre n'est pas le fait d'une simple coïncidence au sens où le poète ne pouvait faire autrement que d'utiliser ce nom propre mais relève d'une véritable stratégie poétique puisque l'écrivain choisit parmi les noms de personnages mythiques à sa disposition celui dont l'étendue sonore fait entendre au mieux le poids légendaire du lieu biblique.

Ce procédé de mise en valeur par la métrique apparaît de façon plus évidente encore lors de la formation de néologismes. Même si notre corpus en présente relativement peu, force est de remarquer le goût de Victor Hugo à créer des noms propres longs. Dans « L'an neuf de l'Hégire », comme nous l'avons vu précédemment, le poète forge le toponyme de « Jebel-Kronnega » (v.104, p.107). Or ce nom propre est mis en valeur par l'accentuation mais surtout par sa longueur syllabique vu qu'il se compose de cinq syllabes ainsi que par la présence du trait d'union qui renforce l'allongement sonore de ce nom sur le plan visuel puisqu'il lui donne ainsi l'apparence d'un mot composé. Grâce à cette mise en valeur sonore, le poète donne alors à entendre le nom propre dans sa matérialité sonore.

Toutefois, le poète ne se limite pas à ces quelques procédés métriques pour valoriser le nom propre en tant que matériau sonore mais utilise, à cette fin, tous les ressorts de l'écriture poétique, à travers la versification. Pour le montrer, nous prendrons pour exemple le nom propre « Jérivadeth » :

Tout reposait dans Ur et dans Jérivadeth ;  
Les astres émaillaient le ciel profond et sombre ;  
Le croissant fin et clair parmi ces fleurs de l'ombre  
Brillait à l'Occident, et Ruth se demandait (« Booz endormi », v. 81-84, p.85)

Dans cette strophe, le nom de « Jérivadeth » est mis en avant sur le plan sonore par tout un jeu métrique puisqu'il est placé sous l'accent fixe de vers et s'étend sur quatre syllabes mais il est aussi mis en relief par la versification vu qu'il entre en résonance avec le verbe « se demander » pour faire apparaître, grâce à cette rime signifiante, « Jérivadeth » comme un lieu de méditation, habité par la présence divine. A travers cette mise en forme sonore du divin, le nom propre prend part alors à une « prophétie païenne », telle que la décrit Charles Péguy dans *Victor-Marie, comte Hugo*:

Par le ministère de Hugo, en ce jour unique, en ce poème plus que poème, puisqu'il ya plus que poème, nous avons ce miracle (au moins temporel) unique, ce double miracle unique : Premièrement, au premier degré, trente et quarante siècles après Homère et les origines d'Homère un des plus grands poèmes païens (et bibliques) charnels qu'il n'y ait jamais eu. Trente et quarante siècles après Moïse et les antécédents de Moïse. Et comme cet homme vivait tout de même en son

temps, vivait tout de même vingt siècles après Jésus-Christ, post Christum natum, comme il vivait plus ou moins dans un monde chrétien, comme il croyait plus ou moins sincèrement être ou avoir été chrétien, deuxièmement, au deuxième degré ce poème païen entre tous, temporel, charnel entre tous, (mais peut-être, mais surtout pour quelle raison mystérieuse), cet éminent poème éminemment païen, éminemment temporel, éminemment charnel, tout plein de la moisson, du blé charnel, de la vigne et du vin charnel, tout plein de la terre et du ventre porte précisément, revient, recoupe précisément à faire, à être la seule vue païenne que nous ayons du mystère de l'incarnation, du mystère de l'insertion charnelle et temporelle, enfin le seul regard venu du côté païen, de la situation païenne, la seule considération, la seule contemplation charnelle païenne, antérieure, terrienne, toute terreuse et toute antique. Végétale comme un tronc. Toute pleine comme d'un accomplissement, d'un couronnement de l'épanchement temporel. Il en suit que ce poème, plus que poème, se rabat au deuxième degré, recoupe à être un témoignage en avance en retard de vingt siècles, le seul témoignage païen que nous ayons de cette opération essentiellement, centralement chrétienne. Et à être non plus précisément à vingt siècles de distance mais à trente et quarante un témoignage biblique, une prophétie (biblique). Et ainsi à être enfin aussi ensemble littéralement la seule prophétie païenne que nous ayons ; la seule vraie, la seule réelle prophétie païenne que nous ayons ; non plus, non pas seulement une prophétie juive, ce qui est l'état, l'habitat des prophéties, leur place ; mais une prophétie antique, latine et grecque et antique de la centrale opération chrétienne. Le seul regard que nous ayons du monde de la cité sur le monde du salut. Et la seule fois même rigoureusement que l'on puisse mettre ensemble sans qu'ils jurent, sans qu'ils se contrarient invinciblement, sans qu'ils se battent l'un contre l'autre, sans qu'ils hurlent d'être accouplés, ces deux mots : prophétie—païenne. (1934 : 127-128)

La création du nom de « Jérimadeth » s'inscrit ainsi à l'intérieur d'un processus poétique oxymorique, alliant le divin au charnel pour présenter le divin dans sa matérialité sensible.

Mais ce travail de versification n'opère pas uniquement au niveau des rimes et passe également par tout un jeu d'échos sonores entre « Jérimadeth » et le cotexte. Ce toponyme entre en effet en résonnance avec les autres noms propres bibliques « Jacob » et « Judith » qui présentent les mêmes sonorités en « j » et « t » :

Comme dormait Jacob, comme dormait Judith,  
Booz, les yeux fermés, gisait sous la feuillée. (v.33-34, p. 83)

Ce jeu sonore renforce alors le rapprochement opéré par les deux propositions subordonnées comparatives entre ces trois personnages bibliques qui incarnent chacun l'état latent de l'endormissement avant qu'ils n'accomplissent une action qui ressorte du divin. Que ce soient Jacob qui reçoit la protection de Dieu après être monté au ciel ou Judith qui accomplit un crime pour rétablir l'ordre, ces deux personnages s'apparentent à Booz qui s'illustre également par un acte grandiose en donnant naissance à un dieu nouveau.

Mais cette mise en valeur sonore du nom « Jérimadeth » repose également sur un jeu d'échos avec le contexte. Ce néologisme rappelle en effet à l'esprit une pluralité de noms propres bibliques aux résonnances semblables qui finissent pleinement par lui conférer l'apparence d'un véritable nom propre hébraïque. Charles Péguy souligne ces jeux d'échos pluriels lorsqu'il analyse la structure de « Booz endormi » :

Il est impossible de ne pas voir comme Jérimadeth est hébraïque, quand on y pense. Non seulement il a le même départ que Jéricho. Mais il a ce même grand J initial que Judith. Rien n'est



Juif comme un J de grande capitale. Et il rime si merveilleusement avec tous ces beaux noms juifs : (Josabeth), Japhet, (que de J ; comme j'avais raison), Nazareth, Génésareth, Seth. (Comme on voit bien qu'il est de la même famille). (1934 : 139)

A travers cette pluralité de procédés poétiques, Victor Hugo exploite ainsi la singularité phonétique du nom propre pour le mettre en valeur, au sein de son recueil, en tant que signifiant sonore.

### *3. 2. Un matériau visuel*

Au niveau formel, le nom propre semble avant tout se caractériser par sa graphie puisqu'il possède toujours une majuscule initiale. Cette particularité est en effet mise en avant dans toute analyse linguistique cherchant à proposer une définition du nom propre. Kerstin Jonasson remarque ainsi que certaines études sur le nom propre font de ce critère graphique un présupposé qu'elles ne remettent pas en question :

Le np se distingue nettement des autres catégories linguistiques par la majuscule. Cet indice du statut proprio d'un terme apparaît quasiment comme un trait définitionnel de la catégorie et est implicitement traité comme tel dans certaines études sur le np. (1994 : 25)

Pourtant, Kerstin Jonasson rappelle que certains noms communs peuvent également posséder une majuscule initiale (1994 : 26-29). C'est le cas des noms donnant l'impression d'une personnification, désignant un phénomène particulier proéminent, référant à des institutions saillantes et uniques à l'échelle nationale, prenant part à des « formules mono-lexicales elliptiques à base adjectivale » (par exemple la Centrale pour la prison centrale), des noms de nationalité ou ethnique et enfin les noms de marques commerciales. A travers cette majuscule, ces mots ne se transforment pas en de véritables noms propres mais acquièrent, alors, « par contagion » un des quatre traits propres :

L'usage de la majuscule avec un Nc en français semble lié à quatre propriétés différentes mais souvent combinées et toutes caractéristiques des Npr prototypiques. Premièrement, la désignation de particuliers concrets et souvent de particuliers humains (ex. le Destin, le Rat ; un Blanc, des Barbares). Deuxièmement, la stabilité de l'association à un même particulier saillant (ex. la Libération, le Débarquement, le Foyer, la Centrale). Troisièmement, l'origine propre du nom ou le rapport avec un phénomène désigné par un Npr (pour Anglais, Lyonnais, Citroën, etc.). Quatrièmement, le caractère ad hoc du nom (pour Kodak, Leica, etc.). On observe qu'il s'agit dans deux cas de propriétés liées au référent visé : d'un côté son caractère de particulier saillant, de l'autre son caractère humain. Les deux propriétés restantes par contre concernent la forme de l'expression : il s'agit de son origine propre et son caractère ad hoc. (1994 : 29)

De plus, ce critère graphique rend difficilement compte de la singularité du nom propre parce que certains noms propres, comme nous l'avons vu en introduction, sont dépourvus de majuscule.

Cette caractéristique graphique qui est insuffisante pour identifier un nom propre comme tel nous amène, de fait, à exclure de notre champ d'étude nombre de mots. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur le classement détaillé de Marc Wilmet<sup>46</sup> qui met en avant la confusion qui règne entre noms communs et noms propres à cause de la présence de cette majuscule initiale (1997 : 88-89). Dans notre corpus, cela concerne essentiellement les mots qui sont placés en initiale de phrase et de vers. Il s'agit également des noms de gentils qui portent une majuscule par filiation au nom propre, à savoir les noms géographiques auxquels ils sont associés. Même si les occurrences de ce type de noms sont peu nombreuses, il est possible d'en dégager, au même titre que les noms propres, une certaine poésie. Il est en effet frappant de voir que Victor Hugo n'a jamais recours à un seul nom de gentil mais en invoque une pluralité. C'est ce que nous voyons, par exemple, dans « Les Lions » :

Gur avait une place avec un grand marché,  
Et l'Abyssin venait y vendre des ivoires ;  
L'Amorrhéen, de l'ambre et des chemises noires ;  
Ceux d'Ascalon du beurre, et ceux d'Aser, du blé. (v.56-59, p.212)

Ici le poète entremêle les noms de gentils « l'Abyssin », « l'Amorrhéen » aux démonstratifs complétés par un nom de pays afin de référer à une pluralité de nationalités et transformer ainsi la ville de Gur en un creuset culturel, une terre légendaire.

Sont enfin marqués par une majuscule initiale, les noms communs qui fonctionnent comme des personnifications allégoriques. Victor Hugo a par exemple recours à la personnification de la Mort dans « Au lion d'Androclès » :

L'âme du genre humain songeait à s'en aller ;  
Mais avant de quitter à jamais notre monde,  
Tremblante, elle hésitait sous la voûte profonde,  
Et cherchait une bête où se réfugier.  
On entendait la tombe appeler et crier.  
Au fond, la pâle Mort riait sinistre et chauve. (v. 82-87, p. 212)

Même si le poète reprend une image éculée de la Mort en déployant l'isotopie de la froideur à travers les adjectifs « pâle, sinistre, chauve », il en régénère l'image puisqu'il ne la dépeint

---

<sup>46</sup>Marc Wilmet met en avant que la majuscule initiale n'est pas un critère suffisant d'identification d'un nom propre. Elle marque en français également l'initiale de phrase ou de vers, le respect, les gentils, la nature grammaticale, la séparation de l'animé et de l'inanimé, la transparence de la métonymie ou de la métaphore, la personnification allégorique, la désémantisation d'un adjectif ou d'un nom transféré en adjectif, le déplacement sémantique, la notation savante ou encore un sigle.

pas sous les traits d'une Mort silencieuse mais sous ceux, plus oxymoriques, d'une Mort riante.

L'écrivain utilise également ce type de dénomination pour figurer Dieu dans « Le sacre de la femme »:

Les vents et les rayons semaient de tels délires  
Que les forêts vibraient comme de grandes lyres ;  
De l'ombre à la clarté, de la base au sommet,  
Une fraternité vénérable germait ;  
L'astre était sans orgueil et le ver sans envie ;  
On s'adorait d'un bout à l'autre de la vie ;  
Une harmonie égale à la clarté, versant  
Une extase divine au globe adolescent,  
Semblait sortir du cœur mystérieux du monde ;  
L'herbe en était émue, et le nuage, et l'onde,  
Et même le rocher qui songe et qui se tait ;  
L'arbre, tout pénétré de lumière, chantait ;  
Chaque fleur, échangeant son souffle et sa pensée  
Avec le ciel serein d'où tombe la rosée,  
Recevait une perle et donnait un parfum ;  
L'Etre resplendissait, Un dans Tout, Tout dans Un ;  
Le paradis brillait sous les sombres ramures  
De la vie ivre d'ombre et pleine de murmures,  
Et la lumière était faite de vérité ;  
Et tout avait la grâce, ayant la pureté ;  
Tout était flamme, hymen, bonheur, douceur, clémence,  
Tant ces immenses jours avaient une aube immense ! (v.41-62, p.56-57)

Afin de dépeindre le paradis génésiaque, le poète a recours à l'isotopie de la lumière qui inonde tous les éléments de l'univers. Or cette clarté n'est rien d'autre que la forme tangible du divin puisque Dieu irradie le monde de sa lumière naturelle comme nous le suggère le verbe « resplendir » qui lui est accolé. Cette présence diffuse du divin amène alors le poète à désigner Dieu à travers les personnifications allégoriques « Un » puis « Tout » mises en évidence à l'intérieur d'un parallélisme de construction.

A travers ces trois exemples<sup>47</sup>, nous voyons donc que ce type de dénominations que nous avons tendance à confondre avec des noms propres se révèlent riches en signification. Néanmoins, nous ne les intégrerons pas à notre champ d'étude car elles ne prennent pas part à la poétique hugolienne du nom propre.

Nous prendrons seulement en considération les autres noms propres, tous dotés dans notre corpus d'une majuscule initiale. En vertu de cette singularité graphique, le nom propre apparaît clairement comme un élément linguistique plus visuel que les autres. Mais cette matérialité sensible du nom propre dépasse le simple cadre de sa lettre initiale pour s'étendre

---

<sup>47</sup>Nous pouvons faire la même analyse de l' « Océan » dans « Les Lions » (v. 69, p.76 ; v.140, p.79), où la majuscule initiale ainsi que l'isotopie du grondement qui se déploie autour de ce nom prend part à une personnification.

à l'ensemble du mot. Prenons pour exemple le nom « Jebel-Kronnega » dans « l'An neuf de l'Hégire », au moment où Mahomet harangue ses fidèles:

Quant à vous qui m'avez dans l'épreuve suivi,  
Comme les Grecs Hermès et les Hébreux Lévi,  
Vous avez bien souffert, mais vous verrez l'aurore.  
Après la froide nuit, vous verrez l'aube éclore ;  
Peuple, n'en doutez pas ; celui qui prodigua  
Les lions aux ravins du Jebel-Kronnega,  
Les perles à la mer et les astres à l'ombre,  
Peut bien donner un peu de joie à l'homme sombre. (v.99-106, p.107)

Au milieu des sombres temps humains figurés par « la froide nuit », le prophète promet aux croyants l'avènement de la clarté sous l'image de « l'aube ». Il leur rappelle en effet que Dieu est à même de répandre la lumière (représentée par l'image de « lions », des « perles », des « astres » et de la « joie ») dans ce qu'il y a de plus sombre. Pour donner à voir cette obscurité, le poète a recours à l'image des « ravins », de la « mer », de « l'ombre » et de « l'homme sombre ». Mais pour le figurer au mieux, le poète forge le nom propre « Jebel-Kronnega » en jouant évidemment sur les sonorités gutturales en « k », « g », et le son « r » mais surtout avec les éléments graphiques de ce mot. Les lettres initiales en « J » et « K » qui prennent part à la composition de nombreux noms propres dans le texte biblique s'inscrivent en effet nettement dans un processus d'hébraïsation du texte pour spatialiser sous un toponyme irréel une obscurité, normalement, innommable.

Mais pour saisir pleinement cette transformation du nom propre en un matériau visuel, il nous faut évidemment prendre en compte la matière textuelle sur laquelle se trame *La Légende des siècles* : le choix de la versification ainsi que la structure métrique. Le nom propre occupe ainsi une place privilégiée au sein du dispositif poétique lorsqu'il est mis à la rime, en position de rejet, de contre-rejet ou encore d'enjambement. Pour ne prendre qu'un exemple, regardons de plus près le personnage de Jésus dans la « Première rencontre du Christ avec le tombeau »:

Et le Seigneur, dont Jean et Pierre suivaient l'ombre,  
Dit aux Juifs accourus pour le voir en grand nombre :  
« Où donc l'avez-vous mis ? » Ils répondirent : « Vois. »  
Lui montrant de la main, dans un champ, près d'un bois,  
A côté d'un torrent qui dans les pierres coule,  
Un sépulcre.

Et Jésus pleura.

Sur quoi, la foule

Se prit à s'écrier : « Voyez comme il l'aimait !  
Lui qui chasse, dit-on, Satan, et le soumet,  
Eût-il, s'il était Dieu, comme on nous le rapporte,  
Laissé mourir quelqu'un qu'il aimait de la sorte ? » (v.45-54, p. 90)

Conformément au texte biblique, le poète souligne à travers la peinture pathétique d'un Jésus en pleurs et les remarques de la foule la dimension humaine du personnage qui est l'incarnation charnelle du divin. Même si ce nom propre est mis en avant comme élément sonore sous l'accent fixe de vers à l'hémistiche, il l'est aussi en tant qu'élément visuel par le contre-rejet interne qui sépare le sujet « Jésus » du verbe « pleurer » de part et d'autre de la césure ainsi que par la disposition typographique puisque les deux blancs qui entourent la phrase « Et Jésus pleura » isolent le nom propre au milieu du vers.

De cette manière, le nom propre qui, en raison de sa majuscule initiale, est un élément linguistique qui possède une matérialité graphique plus grande que les autres mots de langue se transforme au sein de *La Légende des siècles*, à travers ces mises en valeur plurielles, en un matériau éminemment visuel.

**DEUXIEME PARTIE**  
**L'EMPLOI MODIFIÉ DU NOM PROPRE :**  
**Vers la valorisation du divin**



« Mouette passant dans l'ombre », Victor Hugo, 1864-1865. Plume, pinceau, encre brune et lavis, rehauts de gouache blanche, réserves (192/157mm). 1864-1865. BNF, Manuscrits, NAF 24745, fol. 369.

Jusqu'à présent, nous avons cherché à mettre en avant le traitement particulier dont le nom propre fait l'objet au sein de *La Légende des siècles* en nous centrant exclusivement sur les noms propres en emploi non modifié, précédés d'un article zéro<sup>48</sup> et dont le fonctionnement sémantico-référentiel met en jeu une identification référentielle. Il nous faut, également, intégrer à notre étude les diverses occurrences de noms propres en emploi modifié<sup>49</sup> qui, en raison de la singularité de leur fonctionnement par rapport aux noms propres décrits dans la partie précédente, doivent être étudiés à part.

Il s'agit, en effet, de noms propres dont le fonctionnement syntaxique est déviant dans la mesure où ils sont nécessairement précédés d'un déterminant (qui peut prendre n'importe quelle forme : celle d'un article défini, indéfini, partitif, possessif ou démonstratif). Cette modification syntaxique s'accompagne, la plupart du temps, d'une modification sur le plan sémantico-référentiel, s'éloignant de l'« interprétation identifiante »<sup>50</sup> décrite par Marie-Noëlle Gary-Prieur (1994 : 59). Occultant la part référentielle du nom propre prototypique, ces noms propres peuvent ainsi devenir, comme le remarque Alan Gardiner, des mots « partiellement désincarnés » (2010 : 46), à mi-chemin du nom propre « incarné » (puisqu'ils désignent un individu particulier) et « désincarné » (car ils mettent en avant la sonorité du mot) :

J'ai par exemple un fils appelé John, comme celui de mon voisin. Quelle relation linguistique les deux Johns entretiennent-ils donc entre eux ? Avant de répondre à la question, je me trouve contraint à une digression, du fait de la survenue du pluriel Johns, dans ma dernière phrase. Elle semble mettre en lumière une troisième catégorie de nom propre, intermédiaire entre les deux autres, à savoir le nom propre partiellement désincarné. Il est clair que le singulier John impliqué dans ce pluriel ne signifie ni (1) un son, ni (2) un individu particulier ; bien que le pluriel soit utilisé en référence au John de mon voisin ainsi qu'au mien, le singulier ne signifie en lui-même rien d'autre que : « personne ayant le nom (propre désincarné) John ». On peut le constater encore

---

<sup>48</sup>Ils peuvent néanmoins être précédés d'un article lexicalisé.

<sup>49</sup>Le concept de « nom propre modifié » tend à faire l'objet d'un consensus au sein de la communauté linguistique. Mais face au flou définitionnel de cette notion qui désigne, comme nous l'expliquons ensuite, aussi bien une modification syntaxique que sémantique, elle est parfois remise en question. Michèle Noailly, dans « *Où il est montré que le nom propre n'est presque jamais modifié* » (2005 : 65), réserve ainsi ce terme aux emplois dénominatifs du nom propre, seuls à ne présenter qu'un trait définitionnel du nom propre (a). Nous faisons référence, ici, aux critères qui entrent dans la définition que donne Michèle Noailly du nom propre : « (a) /Npr/ est une forme définie dans la langue et attribuée comme nom, dans le monde, à un individu. (b) Dans un énoncé, une forme /Npr/ donne au destinataire l'instruction d'identifier l'individu dont cette forme est le nom dans le cadre énonciatif de son occurrence, et de considérer cet individu comme le référent du Npr. (c) la relation référentielle ainsi établie présuppose que locuteur et destinataire partagent la connaissance de l'acte de baptême au cours duquel telle forme /Npr/ a été attribuée comme nom à tel individu xi, qu'on appellera son « référent initial ». (d) La référence à xi implique la connaissance de certaines de ses propriétés, qui constituent ce qu'on appellera le « contenu » du Npr » (2004 : 59-61).

<sup>50</sup>Marie-Noëlle Gary-Prieur considère que l'« emploi typique » du nom propre met en jeu une « interprétation identifiante », définie comme « une interprétation fondée sur le sens du nom propre et la connaissance de sa relation à tel référent initial xi » (1994: 59).

plus clairement dans : les Marys d'Angleterre, où les individus féminins visés ne sont pas spécifiés et ne pourraient l'être tous. Johns et Marys, ici auxquels peuvent être adjoints d'autres exemples comme : mon Jonh, ton John, un John, ressemblent à ces noms communs tels que cheval ou arbre, mais alors que ces derniers connotent des attributs entièrement différents de la sonorité du mot, le présumé « nom partiellement désincarné » ne connote simplement que la possession d'un nom propre du type entièrement désincarné. (2010 : 46-47)

En cela, ils mettent en jeu une interprétation nouvelle fondée sur le seul sens dénomiatif, sur le prédicat de dénomination « être appelé /Np/ »<sup>51</sup>. Ce prédicat de dénomination n'est toutefois pas envisagé de la même façon, comme le souligne Marie-Noëlle Gary-Prieur (1994 : 127-130), selon qu'il est employé de manière spécifique (dans « un Bernard a téléphoné », par exemple, l'accent est mis sur l'acte de prédication qui attribue le nom à un particulier) ou générique (dans « un Mohamed ne peut pas être français », la forme du nom propre est mise en relief).

Les noms propres en emploi modifié de notre corpus ne peuvent néanmoins pas faire l'objet d'une lecture dénominative car ils donnent à voir un second type de modification sémantique, à l'origine d'une « interprétation prédicative<sup>52</sup> » (Marie-Noëlle Gary-Prieur, 1994 : 60-62). Ils se dotent, en effet, en contexte, d'un « contenu », d'un « ensemble de propriétés du référent initial associé au nom propre » (Marie-Noëlle Gary-Prieur, 1994 : 46) en vertu duquel ils désignent non plus le référent originel auxquels ils ont normalement rattachés mais un référent discursif. Ce contenu sémantique n'implique pas, toutefois, d'avoir une « connaissance encyclopédique<sup>53</sup> » du référent initial mais d'en connaître seulement quelques propriétés, définies à partir d'un univers de croyance, qui suffisent à identifier le référent désigné en discours :

Par « contenu », on n'entendra pas « connaissance encyclopédique ». Du référent initial ne sont retenues que certaines propriétés en relation directe avec le contexte. (...) Les propriétés du référent initial utilisées dans l'interprétation de l'énoncé peuvent être définies :

Dans l'intersection des univers de croyance du locuteur et de l'interlocuteur (connaissance partagées), comme dans (26) (a)<sup>54</sup> ;

Dans l'univers de croyance du locuteur, comme dans (26) (c) ;

---

<sup>51</sup>Marie-Noëlle Gary-Prieur considère que l'interprétation dénominative ne fait qu'explicitier le prédicat de dénomination « Ex, s'appeler /Np/ (x) » (1994 : 58), formulé par Georges Kleiber dans sa thèse.

<sup>52</sup>Marie-Noëlle Gary-Prieur considère que le nom propre en emploi prédicatif met en jeu une « interprétation fondée sur le sens et le contenu du nom propre. Il ne suffit plus de connaître l'existence du référent initial xi, il faut en outre sélectionner certaines propriétés de cet individu » (1994 : 60).

<sup>53</sup>Marie-Noëlle Gary-Prieur explique en effet qu'il est inutile de tout connaître du référent du nom propre pour interpréter ce type d'énoncé dont les propriétés retenues ne sont pas celles qui permettent d'établir l'identité du référent initial (1994 : 47).

<sup>54</sup>Nous donnons les exemples de Marie-Noëlle Gary-Prieur qui permettent de mieux comprendre son explication : « (26) (a) tu n'ambitionnes pas d'être le Victor Hugo du vingt et unième siècle. (b) De Vilnius, on disait au siècle dernier qu'elle était « la Jérusalem de la Baltique ». (c) Tout se passe comme si Saddam Hussein, ce Faust moderne, avait choisi la transgression comme mode de comportement (1994 : 47).



Dans une image d'univers, comme dans (26) (b). (1994 : 48-49)

En raison de cette relecture du référent initial à l'aune d'un univers de croyance (commun au locuteur et à l'interlocuteur, propre au locuteur ou image d'univers) ainsi que du traitement poétique identique à celui des noms propres standards dont ils peuvent faire l'objet (lorsque le nom propre devient un élément de « filature des sons » par exemple), les noms propres en emploi modifié laissent transparaître, au sein de *La Légende des siècles*, un être au monde, celui d'un poète qui regarde le monde à travers le prisme du légendaire.

Il est pourtant nécessaire d'analyser les emplois modifiés de noms propres à part dans la mesure où ils mettent en jeu de nouveaux mécanismes, prenant part, à travers leur singularité sémantico-référentielle, à la construction de l'ethos du poète.

En regard des diverses occurrences de noms propres en emploi modifié de notre corpus dont nous ne chercherons pas à dégager une interprétation univoque mais à mettre en avant les lectures plurielles (quand cela est possible) auxquelles elles se prêtent, nous montrerons, en effet, en quoi les emplois modifiés de nom propre participent à l'établissement d'un parangon biblique. Le nom propre en emploi de fractionnement (« un Noé qui sait le secret du déluge », par exemple, dans « l'an neuf de l'Hégire », v.17, p.104), donnant à voir une « fraction »<sup>55</sup> spatio-temporelle, une « image discursive »<sup>56</sup> et une « démassification »<sup>57</sup> du référent initial, sélectionne ainsi les propriétés (explicitées ici par la proposition subordonnée relative) qui font accéder le référent biblique (Noé) au rang de personnage exemplaire, celui d'un comparant en regard duquel les autres référents (Mahomet) sont analysés. Le nom propre en emploi exemplaire, de forme singulière ou plurielle (« les Babels », « les Sions » dans « Le Cèdre », v.23, p.112 ; « les Chams », « les Deucalions » dans « Les Lions », v.23, p.74), dans lequel le référent est érigé en « modèle », « manière d'être pouvant être imitée »<sup>58</sup> participe de manière plus évidente à cet « effet d'exemplarité » du référent biblique. Mais la présence de cette « zone parangon »<sup>59</sup>, commune à l'emploi exemplaire et à l'emploi métaphorique, autorise également une lecture métaphorique de ces mêmes occurrences, créant une classe

---

<sup>55</sup>Georges Kleiber considère, dans « Noms propres et noms communs : un problème de dénomination » (567-589), que ce type de nom propre saisit une portion de nom propre, rassembleur de plusieurs instances spatio-temporelle.

<sup>56</sup>Marie-Noëlle Gary-Prieur y voit la construction, en discours, d'une image du référent initial (1994 : 106-119, 154-165).

<sup>57</sup>Kerstin Jonasson l'interprète, dans « Le nom propre désignateur — un terme massif ? » (1992 : 291-313) comme un éclatement du nom propre, conçu comme un « terme massif », en une de ses « manifestations ».

<sup>58</sup>Nous faisons référence à la description que donne Marie-Noëlle Gary-Prieur de l'« effet d'exemplarité », lorsqu'il présente le référent comme un « modèle » et non comme l'occurrence d'une classe (1994 : 136).

<sup>59</sup>Marie-Noëlle Gary-Prieur explique, dans « L'emploi exemplaire, un premier pas vers la métaphorisation ? » (2005 :84-98), que l'interprétation exemplaire est proche de l'interprétation métaphorique en raison de la présence d'une « zone parangon ».

discursive à partir des propriétés d'un référent initial qui en est devenu le « membre central idéal »<sup>60</sup>, qui renforce, là encore, l'hypothèse d'une exemplarisation de la référence biblique.

En privilégiant l'interprétation métaphorique sur l'interprétation exemplaire auxquelles se prêtent les occurrences ci-dessus, nous chercherons alors à mettre en relief la proximité entre antonomase de nom propre et métaphore, à montrer en quoi cet emploi modifié de nom propre prend part, au sein de *La Légende des siècles*, à un véritable processus de métaphorisation. L'antonomase de nom propre qui, contrairement aux deux autres emplois modifiés de notre corpus, opère un rapprochement entre deux référents en vertu d'une « comparaison implicite »<sup>61</sup> caractéristique du processus métaphorique, comme le met en avant Eric Bordas, dans *Les chemins de la métaphore* (2003 : 9), appuie cette hypothèse. Le processus analogique déclenché par l'antonomase de nom propre est en effet proche de celui de la métaphore puisqu'il met en contact deux référents qui appartiennent, comme l'explique Marie-Noëlle Gary-Prieur en prenant pour exemple « Le Tino Rossi du rock » (il s'agit de Richard Anthony), à deux espaces distincts :

L'interprétation de ces expressions fonctionne sur le mode de l'analogie : Richard Anthony, par exemple (référent x de (51)), est, dans le domaine du rock, l'analogue de Tino Rossi (référent xi de (51)) dans le domaine de la chanson. (1994 : 118)

En raison du lien analogique tissé par l'antonomase entre les deux référents (initial et discursif), le terme de « métaphore », « construction métaphorique » et « emploi métaphorique » tend à se substituer dans le vocabulaire des linguistes à celui d'« antonomase » de nom propre. Cette lecture métaphorique de l'antonomase de nom propre ne doit pourtant pas occulter la singularité du processus analogique à l'œuvre avec une antonomase de nom propre, qui contrairement à celui de la métaphore ne peut s'interpréter en termes d'incompatibilité sémantique<sup>62</sup> puisque le nom propre est dépourvu de sens conceptuel. Il est en revanche possible de maintenir l'hypothèse d'un emploi métaphorique du nom propre en antonomase si nous abandonnons l'analyse sémique de la métaphore. En prenant appui sur la définition qu'en donne Georges Kleiber dans « Une métaphore qui ronronne n'est pas toujours un chat heureux » (1999 : 83-134) et « Métaphores et vérité » (1983 : 89-130), nous

<sup>60</sup>Nous faisons référence à Kerstin Jonasson selon qui le référent initial est « le membre central idéal d'une catégorie prototypique dont tous les membres ont une ressemblance plus ou moins parfaite avec le membre modèle » (1994 : 220).

<sup>61</sup>Eric Bordas rappelle en effet que la définition de base de la métaphore de Dumarsais, d'après laquelle « la métaphore est une figure par laquelle on transporte, pour ainsi dire, la signification propre d'un mot à une autre signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison qui est dans l'esprit » (1988, p.135) ne peut être niée (2003 : 9).

<sup>62</sup>Même si, comme le remarque Eric Bordas dans *Les chemins de la métaphore*, la métaphore a fait l'objet de théorisations plurielles en diachronie (rhétorique, cognitive...), elle est essentiellement analysée, en synchronie, en termes sémantiques. (2003 : 9-34).

montrons ainsi en quoi l'antonomase de nom propre repose sur la mise en place d'une « incompatibilité catégorielle » entre des éléments appartenant à deux catégories référentielles distinctes, consistant, au sein de *La Légende des siècles*, à subsumer les éléments du réel sous une catégorie biblique.

Ce rapprochement entre antonomase et métaphore n'est pourtant pas sans poser problème puisqu'il tend à occulter la singularité de l'antonomase. Le processus métaphorique, qui n'entraîne pas nécessairement la présence d'un déterminant devant le nom métaphorisé, est en effet inapte, comme le souligne Nicolas Laurent, à expliquer la spécificité morphosyntaxique de l'antonomase de nom propre :

L'interprétation métaphorique met l'accent sur une relation de ressemblance établie en discours entre deux référents mais, ce qui est formellement premier, dans l'expression antonomasique, c'est la marque explicite d'une détermination (hors cas bien sûr où la position syntaxique impose le déterminant zéro), et cette présence ne peut être interprétée comme résultant de la nécessité d'adapter la « métaphore » de nom propre à une morphosyntaxe qui ignorerait la possibilité de métaphoriser directement un individu par un autre, puisque cette possibilité existe : « Marie a épousé Cicéron ».

Ce qu'il convient d'appeler *la métaphore de nom propre* en distinguant celle-ci de l'antonomase de nom propre n'est pas introduit par un déterminant explicite —ou est introduit par le déterminant zéro— et ne se distingue pas du nom propre-expression standard référant à l'*x* nommé. (2010 : 158-159)

Cette lecture métaphorique de l'antonomase de nom propre a également pour effet d'estomper sa particularité sémantique : le « mouvement de généralisation » qu'elle opère du « concept individuel<sup>63</sup> » vers un « concept non dénomiatif » (Nicolas Laurent, 2010 : 159-160) :

Faire de l'antonomase de nom propre une « métaphore », c'est, par une extension fort dommageable – sorte de synecdoque de l'espèce pour le genre – assimiler tout processus analogique inédit à une « métaphore », et valoriser excessivement le processus d'actualisation du nom propre appliqué à un individu différent de l'*x* nommé au détriment du processus de conceptualisation et de catégorisation – de virtualisation - qui le rend pourtant possible. (2010 : 160)

Il ne faut donc pas négliger la singularité de l'antonomase de nom propre par rapport à la métaphore. Nous continuerons néanmoins à l'interroger en termes métaphoriques afin de mieux comprendre le processus de métaphorisation biblique auquel elle prend part dans *La Légende des siècles*.

Cette prégnance de la référence biblique ne doit pourtant pas nous tromper, nous donner l'impression d'un univers poétique donnant forme à un monde qui soit, dans le

---

<sup>63</sup>Nicolas Laurent distingue trois types de concepts —individuel, dénomiatif et non dénomiatif— formant un continuum qui donne à voir un mouvement de généralisation « d'un degré de généralité moindre à un degré de généralité élevé » (2010 : 164).

prolongement des temps génésiaques, respectueux du divin. L'entrée dans l'ère historique, figurée de manière sérielle par la naissance de Caïn, la rébellion d'Iblis, la décadence de Rome et les paroles d'Omer, coïncide en effet avec la naissance d'un monde sans Dieu. En nous centrant, cette fois, sur la dénomination des référents historiques, nous montrerons ainsi en quoi les emplois modifiés de nom propre (« son Tibulle » v.11, p.96 ; « quelque Crassus » v.21, p.96 et « le César d'aujourd'hui », v.66, p.98 dans « Au lion d'Androclès »), qui mettent en relief des personnages participant à l'éloignement des temps bibliques, laissent transparaître l'ethos d'un poète qui condamne une réalité oublieuse du divin. Les noms communs qui deviennent des « noms propres accidentels », des mots, comme l'explique Marc Wilmet dans *Grammaire critique du français*, dont « l'application à un référent occulte sa signification permanente au profit d'un sens momentané » (1997 : 79) prennent part également à la constitution de cet ethos. Ces antonomases de communs dont le fonctionnement, inverse de celui des antonomases de noms propres, donne à voir le passage d'un concept général vers un concept individuel essentialisent en effet (à travers les noms propres désignant Dieu et Iblis) le point de bascule qui mène de la perfection du monde originel à la dégénérescence du monde actuel. Les tropes d'excellence, enfin, ou plus exactement l'unique trope d'excellence de notre corpus (« le Marié » désignant Adam dans « Le sacre de la femme », v.169, p.62) qui présente « Adam » comme le marié par excellence, permettra de saisir pleinement, toute la portée rhétorique du discours de Hugo, de voir en quoi il s'agit moins pour lui de jeter le blâme sur l'Histoire que de faire l'éloge du divin, de rappeler à l'humanité l'origine divine avec laquelle il lui faut renouer.

## 1. Vers l'établissement d'un parangon biblique

### 1. 1. *Le nom propre en emploi image: un référent biblique relu à l'aune d'un univers de croyance*

Le poète qui regarde le monde qui l'entoure à travers le prisme du biblique a recours à de nombreuses structures comparatives à l'intérieur desquelles le comparant privilégié est le nom propre. Cela passe d'abord par l'utilisation de noms propres non modifiés. Dans « Booz endormi », par exemple, le personnage éponyme est comparé, dans son sommeil, à Jacob puis à Judith :

Comme dormait Jacob, comme dormait Judith,  
Booz, les yeux fermés, gisait sous la feuillée. (v.33, p.83)

Ici, les deux propositions comparatives permettent d'établir une corrélation sémantique entre le groupe nominal « Booz », « Jacob » et « Judith » sur la base d'un prédicat commun. L'utilisation des verbes « dormir » qui annoncent le verbe « gésir » mettent en effet sur le même plan les trois personnages, en en découpant une image spatio-temporelle similaire. Le songe de Jacob dans lequel Dieu se présente à lui pour lui donner la propriété de la terre sur laquelle il dort, la prière de Judith qui implore Dieu de lui donner le courage de tuer Holoferne font en effet écho, en raison de leur caractère divin, au sommeil de Booz dans lequel il voit la naissance du roi David.

Cette structure comparative qui tisse une relation sémantique entre plusieurs noms propres met en valeur le prédicat commun qui les unit à travers la répétition des verbes « dormir ». Ce travail de mise en valeur stylistique est davantage perceptible si nous étudions cette structure comparative en regard de la structure comparative elliptique qui dresse un parallèle entre Jésus, Elie et Job dans « Première rencontre du Christ avec le tombeau » :

Comme le peuple était venu sur son chemin  
Il expliquait la loi, les livres, les symboles,  
Et, comme Elie et Job, parlait par paraboles.  
Il disait : « Qui me suit, aux anges est pareil.  
Quand un homme a marché tout le jour au soleil  
Dans un chemin sans puits et sans hôtellerie,  
S'il croit en moi, qu'il prie, il peut au même instant  
Continuer sa route avec des forces triples » (v.12-21, p.89)

Cette structure comparative elliptique compare le premier groupe nominal « il » à un second (« Elie » et « Job ») sur la base d'un prédicat commun, celui de « parler par paraboles ». Mais, contrairement au premier exemple, le prédicat n'est pas explicité une seconde fois à l'intérieur de la proposition comparative. Cette absence de reprise du prédicat attire alors moins

l'attention sur une image particulière des comparants, sur une saisie spatio-temporelle de ces référents, que sur une image abstraite. Le nom d'Elie ne réfère pas seulement au personnage qui répand la bonne parole, de même que le nom de Job ne désigne pas uniquement le personnage qui implore Dieu par l'intermédiaire de paraboles. A travers cet emploi de noms propres non modifiés, le poète cherche au contraire à donner à voir, en même temps, d'autres facettes du référent visé. Jésus ressemble également à Elie en raison des miracles qu'ils ont tous deux accomplis. Jésus et Job se rapprochent, quant à eux, dans leur expérience de la souffrance. L'absence de répétition prédicative qui mobilise une pluralité d'images du nom propre souligne ainsi que le nom propre fonctionne comme un élément rassembleur d'instances spatio-temporelles. Georges Kleiber, qui s'appuie sur le concept de « tranche spatio-temporelle » défini par G.N Carlson, forge en effet la notion de « catégorisation individuante » comme caractéristique définitoire du nom propre non modifié<sup>64</sup> :

L'important pour notre réflexion sur les noms propres est que la notion d'individu particulier est une notion abstraite, —« nous n'abstrayons un individu », souligne H. Hiz (1971) cité par G.N. Carlson (1982 : 164), « que d'un ensemble de faits »—, et qu'en tant que telle, elle constitue un principe organisateur, un concept rassembleur d'instances considérées comme les instances d'un même individu. D'un point de vue linguistique, le phénomène important est que ces instances spatio-temporelles ne peuvent être dénommées par un nom propre : pour y référer, c'est-à-dire pour les séparer de l'individu tout entier, il faut les construire avec des descriptions comportant le nom de l'individu. Les noms propres s'appliquent eux à l'individu rassembleur d'instances de telles occurrences et permettent donc de faire abstraction des différences entre ces instances. (...) Lorsqu'un nom propre se combine avec un prédicat événementiel ou épisodique, comme dans : Paul est ivre Paul s'est fracturé la jambe il a pour véritable référent, non la « tranche » de l'individu découpé par le prédicat, mais l'individu tout entier. (1996 : 583-584)

Mais même si Kleiber prend pour point de départ de sa réflexion le travail de Carlson qui théorise la notion « d'occurrence spatio-temporelle », il s'en déprend néanmoins puisqu'il refuse de voir dans le nom propre une occurrence qui découpe une image spatio-temporelle du référent. Il ne faut pas voir pour autant dans le nom propre le maintien d'une « constante individuelle », au sens où il contiendrait un substrat prédicatif :

La thèse de la constante individuelle n'est étayée par aucun argument solide. Elle se fonde sur l'opposition immédiate nom propre/ nom commun et sur des confrontations comme celle de Napoléon avec chat, par exemple, qui suggèrent et confortent l'idée du nom propre désignateur d'individus uniques. Or, si la distinction nom propre/ nom commun est justifiée, ce n'est certainement pas à ce niveau-là. Autre trait qui a dû jouer en faveur de cette thèse, le caractère non descriptif du nom propre par rapport aux descriptions définies et aux descriptions démonstratives autorise le raisonnement suivant : comme les noms propres ne décrivent rien de l'individu dénoté, ils ne peuvent être décomposés en éléments prédicatifs et constituent donc des termes inanalysables, c'est-à-dire des constantes individuelles. A quoi s'ajoute une troisième raison, d'ordre syntaxique, qui tire du comportement très particulier du nom propre à l'égard des

<sup>64</sup>Après avoir théorisé le nom propre en termes de prédicat de dénomination, Georges Kleiber revient sur sa définition. Le nom propre se caractérise à la fois par son sens dénominatif —il s'agit d'un sens dénominatif instructionnel—, le niveau et la portée de la relation de dénomination qui se situe au niveau contingent et factuel et par l'entité désignée —à savoir un particulier qui n'est pas prisonnier d'un cadre spatio-temporel précis—.

déterminants la conclusion qu'ils désignent un et un seul individu. On invoque souvent le fait que si le nom propre accepte, sous certaines conditions, un déterminant, ce ne peut être que l'article défini. L'explication généralement avancée est qu'il ne correspond pas à une classe d'individus, mais à un seul être ou objet précis, défini. (1981 : 327)

Georges Kleiber rappelle ici les trois arguments invoqués par la grammaire traditionnelle pour avancer l'hypothèse d'un nom propre conçu comme constante individuelle. La prise en considération d'un nom propre comme désignateur d'un individu unique, comme élément non descriptif et enfin comme mot dépourvu de déterminants ont conduit sur la voie d'un nom propre conçu comme la désignation d'un individu précis et bien défini. Kleiber remet en question chacun de ces arguments pour montrer que cette analyse ne permet pas de rendre compte de la spécificité du nom propre. Même si dans le cadre de sa thèse, il n'apporte qu'une réponse provisoire, en expliquant le nom propre en termes de prédicat de dénomination, sa critique du nom propre comme constante individuelle lui permet par la suite de formuler l'hypothèse d'un nom propre conçu comme une individualisation abstraite :

L'abstraction, c'est le fait que la notion d'individu, ontologiquement basique, soit conçue comme unissant les différentes manifestations que peut connaître un individu. Or, ceci n'est qu'une conséquence de la notion même d'individu : celui-ci est considéré comme pouvant récurrer dans le temps, mais non dans l'espace à un même moment. On voit donc qu'il implique une opération de reconnaissance du « même » à différentes phases du temps. (2006 : 47)

L'originalité de la thèse de Kleiber réside ainsi dans la dimension conceptuelle qu'il octroie à l'individualisation opérée par le nom propre. Cette théorie permet ainsi de mieux comprendre en quoi le nom propre en structure comparative ne réfère pas seulement à l'occurrence spatio-temporelle dépeinte par le prédicat, mais, en raison même du choix d'un nom propre en emploi non modifié, à un référent qui n'est enclos à l'intérieur d'aucun cadre spatio-temporelle précis et qui est donné à voir ainsi dans la pluralité de ses apparitions.

Néanmoins, la référence au monde biblique ne repose pas simplement sur la mise en relation d'un nom propre avec un nom propre rassembleur d'instances spatio-temporelles, elle passe aussi par l'emploi de noms propres modifiés dont le fonctionnement référentiel consiste en une fragmentation du référent. C'est le cas lorsque Victor Hugo compare le personnage de Mahomet à celui de Noé dans « L'an neuf de l'Hégire » :

Il avait le front haut, la joue impériale,  
Le sourcil chauve, l'œil profond et diligent,  
Le cou pareil au col d'une amphore d'argent,  
L'air d'un Noé qui sait le secret du déluge. (v.14-17, p.104)

Le poète substitue ici à l'emploi d'un nom propre standard « il avait l'air de Noé » celui d'un nom propre modifié par le déterminant indéfini « un » ainsi que la proposition subordonnée relative « qui sait le secret du déluge ». Cette construction syntaxique atypique s'interprète sur

le plan sémantique comme un emploi de fractionnement. Kleiber rapproche cette structure « un + Np + expansion » de la structure « le + Np + expansion » parce que, contrairement à d'autres emplois modifiés<sup>65</sup>, elles continuent de désigner un référent initial et non un référent discursif :

Nous signalerons un cas remarquable d'utilisation du nom propre avec l'article indéfini :

24) C'est un François pétillant que nous avons vu à la Télé, hier soir

25) Vous trouverez un François rajeuni de vingt ans

De telles descriptions remplissent quasiment le même rôle référentiel que les descriptions définies comme *Le Victor Hugo de la jeunesse*, *Le Lamartine du Lac*, etc. Le locuteur présume également que l'interlocuteur connaît le porteur du nom propre François. (1981 : 339)

Mais le fonctionnement référentiel de ces deux constructions est semblable dans la mesure où il permet soit de lever une ambiguïté référentielle soit de « référer à un objet de référence découpé dans un particulier porteur du nom propre » (Georges Kleiber, 1981 : 336). C'est cette deuxième fonction qui est illustrée par le nom propre « un Noé qui sait le secret du déluge ». Le poète saisit en effet, à travers cet emploi modifié du nom propre, une image particulière du référent, celle d'un personnage qui connaît l'enjeu du déluge, tel qu'il nous est présenté dans le texte biblique :

Dieu parla encore à Noé et à ses fils avec lui, en disant : Voici, j'établis mon alliance avec vous et avec votre postérité après vous ; avec tous les êtres vivants qui sont avec vous, tant les oiseaux que le bétail et tous les animaux de la terre, soit avec tous ceux qui sont sortis de l'arche, soit avec tous les animaux de la terre. J'établis une alliance avec vous : aucune chair ne sera plus exterminée par les eaux du déluge, et il n'y aura plus de déluge pour détruire la terre. Et Dieu dit : C'est ici le signe de l'alliance que j'établis entre moi et vous, et tous les êtres vivants qui sont avec vous, pour les générations à toujours : j'ai placé mon arc dans la nue, et il me servira de signe d'alliance entre moi et la terre. (1986 : 6)

En sélectionnant une occurrence du référent, le poète souligne à travers la comparaison de Mahomet à Noé, la dimension sacrée du personnage qui est en lien étroit avec le divin. Mais plus que d'un simple découpage du référent, ce type de nom propre modifié nous met en présence d'une certaine image du référent en laissant transparaître le regard que le poète porte sur le référent biblique. C'est ainsi que, contrairement à Georges Kleiber qui voit dans ce nom propre un processus de fractionnement, Marie-Noëlle Gary-Prieur l'interprète davantage, dans *Grammaire du nom propre*, comme une démultiplication référentielle (1994 : 106-117) :

J'ai parlé, à propos de ces constructions, de « multiplication du référent », pour attirer l'attention sur le type très particulier de pluralisation qui opère ici à l'intérieur même de la singularité du référent initial. Si Paris, par exemple, renvoie à un objet singulier perçu comme unité globale, la

---

<sup>65</sup>Le linguiste oppose ces deux emplois modifiés du nom propre à l'emploi dénomiatif qui ne suppose pas une reconnaissance de l'élément référentiel (1981 : 339).



construction étudiée fait éclater cette unité en une infinité d'images : il y a le Paris coquin, le Paris populaire, le Paris des riches, le Paris de la guerre, le Paris de Zola, le Paris de 1930, le Paris que j'aime, le Paris d'Haussmann, etc. On pourrait évidemment continuer à l'infini, aucune énumération n'épuisant la variété des représentations possibles.

Comment rendre compte de la relation entre  $x$ , le référent du SN de la forme le Np Exp, et  $x_i$ , le référent initial du nom propre ? Il me semble que le modèle des espaces mentaux proposés dans Fauconnier (1984) permet d'en donner une représentation intéressante. Le référent  $x_i$  du nom propre est un élément de l'espace  $E_o$  défini par l'instance du discours ; dans les SN le Np Exp, l'expansion constitue ou comporte un introducteur qui ouvre un nouvel espace  $E$  dans lequel  $x$ , référent du SN, est le correspondant de  $x_i$  dans  $E_o$ . (...)

Cette première tentative de représentation n'est toutefois pas suffisamment précise. Elle pourrait en effet convenir tout aussi bien à une expression du type Paris pendant la guerre, où le référent de Paris,  $x_i$ , serait envisagé dans un espace temporel différent de  $E_o$ . Autrement dit, elle ne saisit pas la différence entre (a) Paris pendant la guerre et (b) le Paris de la guerre, car il ne tient pas compte de l'effet de multiplication lié au défini. Ce qui oppose (a) et (b), c'est que dans (a) s'opère un simple décalage du référent dans le temps : l'interlocuteur, pour interpréter l'énoncé se situe mentalement dans le passé, mais Paris et Paris pendant la guerre désignent « le même objet ». Dans (b), par contre, il y a coexistence dans  $E_o$ , entre le référent  $x_i$  qui est l'objet singulier « Paris » et celui de le Np exp, qui est une représentation de Paris. Au premier est attribuée seulement une valeur identifiante, au second sont attribuées des propriétés définies dans l'espace  $E$ . Le Paris de la guerre ne vise donc pas le correspondant de Paris dans  $E$ , mais une image dans  $E_o$ , de ce correspondant. (1994 : 107)

« Un Noé qui sait le secret du déluge » construit ainsi une « image »  $x_i$  (Marie-Noëlle Gary-Prieur, 1994 : 107) du référent initial  $x$  (Noé) définie dans l'univers de croyance du locuteur. En regard de cette théorie, il est donc possible de dire que le poète ne sélectionne pas une partie du référent qui serait déjà contenue dans le référent désigné par le nom propre non modifié, contrairement à ce que suggère Georges Kleiber, mais donne à voir le référent sous un angle différent, en le regardant à l'aune de son univers de croyance.

Il faut encore préciser que l'image construite du référent possède certaines caractéristiques qui amènent Marie-Noëlle Gary-Prieur à distinguer nettement la construction « le + Np + expansion » de celle « un + Np + expansion » (1994 : 154-166). Ces deux structures se différencient sur le plan syntaxique car « un Np expansion » se rencontre presque toujours en position de complément alors que « le Np expansion » occupe davantage une position de sujet. L'opposition entre ces deux constructions se donne aussi à voir dans le type d'expansion employée puisque la première est souvent déterminée par un adjectif ou une proposition subordonnée relative alors que la seconde est prototypiquement complétée par « de SN ». Mais les disparités les plus grandes entre ces deux structures se jouent sur le plan sémantique puisque, contrairement à l'image de « le Np expansion », celle de « un Np expansion » est construite à l'intérieur de l'univers du discours :

L'article indéfini prend dans cette interprétation sa valeur habituelle : d'une part il présuppose la multiplicité des images qu'on pourrait donner du référent dans d'autres discours (Paris est, selon les moments, « brumeux », « ensoleillé », « triste », « sibérien », etc.), d'autre part il pose

l'existence d'un objet nouveau, singulier, qui n'est défini que dans le contexte du discours. Cette dépendance de un Np expansion par rapport à l'univers du discours est à la fois ce qui caractérise l'interprétation examinée et ce qui l'oppose à celle de le Np exp, qui, on l'a vu, construit également une image du référent. (1994 : 155)

Cette « image discursive » qui est présentée comme « une image construite dans les limites temporelles ou modales<sup>66</sup> de l'univers du discours défini par l'énoncé » dépend étroitement dans l'exemple que nous avons tiré de « L'an neuf de l'Hégire » de la temporalité du poème :

Beaucoup d'exemples montrent la dépendance entre la propriété définie par l'expansion et le monde temporel du discours. On peut signaler d'abord la fréquence d'indications temporelles explicites dans le contexte immédiat (...) Mais même lorsqu'il n'y a pas de marque explicite de localisation temporelle, l'expansion est clairement liée au temps de l'énoncé. On peut remarquer d'ailleurs que, si la construction le Np Exp a comme forme typique d'expansion de N, avec l'indéfini, on ne trouve que des relatives ou des adjectifs, c'est-à-dire des constructions à valeur prédicative ; or toute prédication est inscrite dans le temps. (1994 : 155)

C'est ainsi que la mention du déluge qui est une indication temporelle explicite et la proposition subordonnée relative à laquelle nous pouvons attribuer un sens prédicatif permettent de construire, en l'inscrivant dans un cadre temporel précis, l'image discursive de Noé.

Mais cette représentation discursive du nom propre biblique passe aussi dans *La Légende des siècles* par un emploi modifié de nom propre qui confère, en plus, au nom propre un contenu prédicatif. Il s'agit de la construction « le adjectif Np » qui n'est, d'ailleurs, pas toujours envisagée en termes de modification sémantique par les linguistes. Kerstin Jonasson n'y voit ainsi qu'une modification syntaxique dans laquelle l'adjectif est simplement descriptif et où l'article signale à la fois la dimension descriptive de l'adjectif et rend possible l'emploi du nom propre en position référentielle (1994 : 45-51). Pour mieux comprendre le fonctionnement de cette construction, Michèle Noailly la compare, dans « L'énigmatique Tombouctou » (1991 : 104-112), à « Np le adj » :

Reste à voir alors ce qui peut bien distinguer Jacques le fataliste de le fataliste Jacques. La nuance qui les sépare est fine. Peut-être les emplois préférentiels des deux tours peuvent-ils nous aider à la saisir. Le modèle Jacques le fataliste se trouve, comme nous l'avons dit, dans les titres, et quasi pas au beau milieu des textes, sauf en cas de surnom conventionnellement fixé. Le modèle le fataliste Jacques n'est pas aussi nettement prédisposé aux titres mais il se rencontre sans réserve dans le corps des textes, suivant les exemples de Gide proposées au début de cette analyse. Dans l'un et l'autre cas, il s'agit de fixer un trait permanent de l'individu (ou de la ville), mais le trait retenu a plus de poids dans la première formule, ne serait-ce que du fait de l'accent tonique, qu'il supporte pour le groupe. L'ensemble a un caractère plus définitoire, ou plus définitif. Conjointement, alors que l'épithète antéposée est volontiers multiple (la tendre et chaste Isabelle ; le farouche et

---

<sup>66</sup>Marie-Noëlle Gary-Prieur remarque que l'image discursive est construite à l'intérieur d'une temporalité ou bien d'un monde possible —« tout monde stipulé dans l'énoncé comme différent du monde mo dans lequel se produit l'énoncé »— qui peut prendre la forme d'un monde futur, représenté, imaginaire ou contrefactuel (1994 : 158).

pourtant fragile Alexandre), l'autre modèle ne présente jamais de duplication. Ce n'est pas que la syntaxe l'interdise strictement :

Isabelle la chaste et la tendre

Mais, dans l'usage, cela ne se rencontre pas, comme si en doublant la caractéristique on détruisait tout l'effet recherché : le contrat d'équivalence de l'objet unique et de la qualité, qu'il « incarne » en quelque sorte.

Plus à l'ombre du Np, l'épithète antéposée n'en exige pas tant. Qu'il s'agisse de fonctions ou de qualités, elle affecte le porteur du Np d'une propriété stable, qui rend compte de son apparence ou de son comportement, mais qui n'est pas forcément destinée à rester liée à sa mémoire. Il s'agit néanmoins toujours d'une qualité « impliquée », liée à la connaissance que locuteur et interlocuteur partagent du possesseur du Np. Par exemple, chez l'abbé Prévost, les épithètes qui précèdent le nom de Manon ont une grande unité, et disent toutes le trait à retenir du caractère de l'héroïne : infidèle, parjure, inconstante, perfide + Manon. Du début à la fin du roman, on rencontre tour à tour ces quatre adjectifs là antéposés, et aucun autre. Tous les quatre pourraient figurer très bien aussi dans la structure Np le adj. (Manon l'infidèle, etc.)

La seule différence, finalement, entre l'infidèle Manon et Manon l'infidèle, me semble tenir à la façon dont s'établit le critère d'unicité dans l'un et l'autre cas. Le personnage présenté dans Manon l'infidèle a l'exclusivité non seulement du Np, mais aussi de la description indéfini : par fiction de langage, on pose qu'il n'y a qu'une Manon et qu'une infidèle ; la même coquette personne cumule en quelque sorte ce double privilège. Dans l'infidèle Manon, il n'est pas dit que Manon ait l'exclusivité de l'infidélité. Mais il faut tout de même qu'elle possède cette « qualité » de façon éminente : c'est bien ce que veut dire, au sens propre, « épithète de nature ». (1991 : 111-112)

Contrairement à la construction « Np le adj », « le adj Np » ne confère pas au nom propre désigné un trait définitoire définitif qui aurait pour conséquence de signaler l'exclusivité de l'attribution de l'adjectif au référent qui en est le porteur et de rendre impossible l'accumulation d'adjectifs antéposés. Dans ce type de structure où l'adjectif permet simplement de qualifier le nom propre de façon passagère et où l'article apparaît comme un « automatisme langagier » déclenché par la présence de l'adjectif, Michèle Noailly souligne l'absence de toute modification sémantique.

C'est ce que met en avant également Marie-Noëlle Gary-Prieur lorsqu'elle explique en quoi l'article qui a une valeur anaphorique renvoie simplement au référent initial dont nous avons une connaissance préalable. Afin d'expliquer la portée anaphorique de cet article, elle rapproche cette construction de celle du type « le Np » :

J'ai montré que l'article avait là une valeur anaphorique, et renvoyait à une connaissance préalable du référent identifié par le nom propre. Or ici, justement, l'adjectif exprime, de l'avis général, une propriété qui caractérise typiquement le référent du nom propre (les grammairiens ont souvent parlé à propos de cet adjectif d' « épithète de nature »). (...) Je pense donc qu'on peut considérer l'article comme un anaphorique, renvoyant explicitement à cette connaissance commune qui autorise l'attribution de la propriété exprimée par l'adjectif : « la frileuse Sophie », c'est « Sophie, que nous connaissons bien pour être de nature frileuse ». (1994 : 121)

L'article de la construction « le adj Np » remplit ainsi une fonction anaphorique dans la mesure où il renvoie au référent initial, et plus particulièrement à une propriété prédicative impliquée par ce référent.

Pourtant, pour comprendre pleinement le fonctionnement référentiel de cette construction à l'intérieur de *La Légende des siècles*, nous l'interpréterons non seulement en termes de modification syntaxique, mais aussi en termes de modification sémantique. Lorsque Victor Hugo a recours à l'expression « le divin Mahomet » dans « Mahomet », il n'opère pas simplement une modification syntaxique à travers l'ajout de l'article défini et de l'adjectif qualificatif, il donne à voir également une certaine image du nom propre. Il est ainsi possible de rapprocher cette structure de celle « un Np expansion » dans la mesure où le nom propre se charge d'un contenu prédicatif. Mais contrairement à cette construction, l'adjectif de « un adj Np » ne renvoie pas à une propriété prédicative construite en contexte mais à une propriété conventionnellement associée au nom propre et qui est simplement explicitée, donnant à voir une « neutralisation extensionnelle » (Nicolas Laurent, 2010 : 142-145) :

On parle de neutralisation lorsque l'écart subsistant entre la sous-extension livrée par le groupe nominal formé par le noyau et le caractérisant et l'extension du noyau lui-même est réduit à zéro (Wilmet, 1986 : 98 et 151-152, 1997 : 187 et 215-216). Le caractérisant « verte » de « verte prairie » détermine une sous-extension au même titre que n'importe quel caractérisant (par exemple « prairie auvergnate » ou « prairie de Charles »), mais, à la différence de ce qui est produit par un caractérisant ordinaire, l'adjectif antéposé prétend ajuster à l'extension de « prairie » la sous-extension de « verte prairie ». D'où l'effet de « redondance sémique » (1997 : 212), qui explique aussi que l'antéposition au noyau soit privilégiée. La description de ce phénomène de neutralisation est adaptée au fonctionnement du nom propre dans La Détermination nominale « le bouillant Achille » étant considéré comme une « réduction » du cas illustré par « les vertes prairies » (1986 : 151), et dans la Grammaire critique du français : « le Bouillant Achille = 'en perpétuelle ébullition'(sous-ensemble E' d'extension égale aux ensembles E (...)) » (1997 : 216).

Le nom propre ainsi modifié perd l'extensité absolue qui caractérise son fonctionnement ordinaire pour renvoyer à l'ensemble des instances d'Achille, et le tour pose à la fois la restriction extensionnelle d' « Achille » et la neutralisation de cette restriction. Le syntagme signifie qu'il n'est pas envisageable qu'il existe des instances d'Achille non « bouillantes », qu'Achille puisse se présenter sans la propriété mentionnée, ce qui semble pouvoir se traduire, en termes intensionnels, par l'attribution du trait « bouillant » au nom propre lui-même. L'emploi de fractionnement est ici corrélatif de l'explicitation d'un « contenu » conventionnellement associé au nom propre, le concept individuel étant le reflet de la connaissance que nous avons (ou que le locuteur présuppose que nous avons) de l'*x* nommé. On est donc en présence, avec ce type de tour, d'une interprétation *qualitative*, ou dense, du fractionnement en « images » de l'*x*. La neutralisation a lieu à travers les structures à « épithète de nature »<sup>31</sup>, mais aussi à travers les expressions dans lesquelles se manifeste une simple « affinité sémique » (Wilmet, 1997 : 213) du noyau et du caractérisant, comme dans « mon cher Charles ». (2010 : 143-145)

De l'emploi image à la neutralisation extensionnelle du nom propre, le poète regarde ainsi le réel à l'aune d'un référent biblique construit à l'intérieur d'un univers de croyance, qui lui appartient en propre ou qu'il partage avec son interlocuteur.

## 1. 2. L' « effet d'exemplarité » lié au nom propre modifié

Si, comme nous l'avons vu, la présence de l'article indéfini et de la proposition subordonnée relative dans « un Noé qui sait le secret du déluge » semblent donner une image discursive du référent initial, certains indices nous amènent à penser, aussi, qu'ils ne donnent pas à voir le référent sous un angle de vue particulier mais le hissent davantage au rang de référent exemplaire. Cet « effet d'exemplarité » produit par « un Noé » n'est pourtant pas sans poser problème car, comme le souligne Marie-Noëlle Gary-Prieur, il est possible de l'interpréter de deux façons différentes :

Le caractère exemplaire du référent du nom propre peut se manifester de deux manières différentes selon les contextes, et on retrouve là l'ambiguïté du terme exemple dans la langue courante. Exemple peut signifier une occurrence qui appartient à une catégorie et sert à illustrer, confirmer les propriétés de cette catégorie. C'est l'usage des exemples en grammaire, notamment : ils sont donnés pour illustrer, confirmer une règle. Il est fréquent dans ce cas de multiplier les exemples pour donner plus de poids à l'idée ou à la règle qu'on veut illustrer. (...)

L'autre sens d'exemple se rapproche de « modèle » : « manière d'être considérée comme pouvant être imitée », pour reprendre la définition du Petit Robert. L'exemple apparaît alors comme un point de comparaison pour mesurer la conformité de tel objet ou tel acte. (1994 : 136)

L' « effet d'exemplarité » met en effet en jeu les deux sens du mot « exemple », à la fois synonyme d' « occurrence » et de « modèle ». Marie-Noëlle Gary-Prieur précise néanmoins que ces deux effets d'exemplarité ne sont pas forcément exclusifs l'un de l'autre mais qu'ils peuvent se cumuler. C'est ce qui semble ainsi être le cas dans « un Noé qui sait le secret du déluge ». Noé qui est le seul être vivant à faire le lien entre le monde génésiaque et le monde d'après le déluge (Dieu lui a confié la mission de préserver les êtres dans son arche et de peupler le monde par la suite) apparaît en effet comme un parangon, l'être par excellence touché par la grâce divine. Pourtant, la comparaison avec Noé peut également s'interpréter comme un exemple-occurrence dans la mesure où le poète aurait pu choisir d'autres personnages du monde biblique pour souligner le caractère sacré de Mahomet.

La fonction de l'article indéfini « un » est le premier élément qui nous amène sur la voie de cette interprétation exemplaire. Même si l'article indéfini, dans sa fonction habituelle, permet presque toujours d'extraire un élément d'une classe et donc de donner une image fragmentée du référent, il peut présenter aussi un fonctionnement plus atypique. Dans le cadre d'une interprétation exemplaire du nom propre, l'article donne une image globale du référent initial :

Plus étonnants sont les énoncés où le nom propre, bien que précédé de l'article indéfini, identifie uniquement son référent initial, comme dans (29) :

(29) Si Olivier se laisse prendre aux faux brillants et au bonheur superficiel d'un Passavent avant de retrouver la joie grave et pleine aux côtés d'Edouard...

Passavent, comme Edouard et Olivier, est un personnage des Faux-Monnayeurs, et il est exclu d'interpréter un Passavent comme « un x qui s'appelle /Passavent/ » ou comme « un x qui ressemble aux xi qui s'appelle /Passavent/. Dans (29), l'article un est supprimable, ce qui montre que l'acte de référence effectué par un Np est le même que celui qui serait effectué par le nom propre seul : il existe dans le contexte un et un seul individu nommé /Passavent/, déjà connu du lecteur, et auquel il serait donc parfaitement possible de faire référence au moyen de Passavent. (1994 : 134-135)

Cette valeur inhabituelle de l'article indéfini a ainsi pour conséquence majeure d'en faire un élément facultatif. « Il avait l'air d'un Noé qui sait le secret du déluge » devient en effet, en partie, synonyme de « il avait l'air de Noé qui sait le secret du déluge » dans la mesure où l'article n'a pas pour fonction de découper une image du référent. Néanmoins, l'article joue un rôle sémantique fort puisque, s'il n'induit aucune modification référentielle, il est nécessaire à la modification sémantique du nom propre dans la mesure où il est « le déterminant de l'exemplaire ». Marie-Noëlle Gary-Prieur souligne l'ambivalence de la valeur exemplaire du déterminant en établissant une analogie entre la construction « un Np » en emploi exemplaire et celle « un Nc concret » (1994 : 138-141) :

Un est bien en effet le déterminant de l'exemplaire, aux deux sens de ce mot. Avec un nom concret, l'un ou l'autre sens apparaît selon que le contexte est spécifique ou générique, comme le montre le couple d'énoncés suivant :

(45) Il y a un chat sur l'eau.

(46) Un chat n'aime pas l'eau.

Dans (45), un chat désigne un exemplaire-occurrence de chat, qu'aucune propriété (en dehors du fait qu'il est dur le mur) ne distingue d'autres occurrences de chat. Dans (46), par contre, un chat désigne un exemplaire-modèle, un chat représentatif de l'espèce : s'il existe des chats qui adorent nager, ils ne sont pas de « bons exemples » de chats. (1994 : 138)

La valeur exemplaire de l'article est encore plus patente lorsque l'article indéfini précède un nom commun abstrait puisqu'elle peut être mise en évidence par une paraphrase :

(47) Paul a une patience !

L'énoncé (47) exprime le haut degré, prenant une valeur proche de « Paul a une patience exemplaire (extraordinaire, étonnante) ». Culioli explique ce genre d'énoncés par la présence de l'opérateur d'identification comme :

Paul a une patience ! = Paul a une patience comme la patience qu'il a.

(...) Cet opérateur d'identification a la propriété de quantifier et de qualifier en même temps : l'interprétation de (47) consiste à confronter la patience dont il est question à toutes les sortes de patience possibles pour conclure finalement que celle de Paul est au plus haut degré représentative de l'idée de patience, si bien qu'elle ne peut être qualifiée que par elle-même. D'où la valeur « exemplaire » de cette construction. (1994 : 138-139)

Cette description sémantique de l'article indéfini devant un nom commun abstrait permet alors de mieux saisir, en retour, la dimension exemplaire de l'article à l'intérieur de la construction du nom propre en emploi exemplaire. Il est en effet possible de paraphraser « il avait l'air d'un Noé qui sait le secret du déluge », en considérant « avoir l'air » non plus comme une périphrase verbale mais comme un verbe accompagné d'un groupe nominal qui a conservé son sens plénier, par « il avait l'air d'un homme comme Noé qui sait le secret du déluge ». Mais la valeur exemplaire de l'article ne transparait pas simplement sur le plan syntaxique à travers l'utilisation de l'opérateur d'identification « comme », cela est également perceptible sur le plan sémantique puisque cet article laisse entendre le jugement que le locuteur porte sur le référent du nom propre.

Néanmoins l'hypothèse d'une interprétation exemplaire est, tout autant, suggérée par l'expansion qui accompagne le nom propre. S'il est possible de considérer « qui sait le secret du déluge » comme une proposition subordonnée relative déterminative qui prendrait part à une interprétation image, il est tout aussi juste d'y voir une proposition subordonnée relative explicative —ne faisant qu'expliquer une propriété normalement rattachée au nom propre « Noé »— qui nous conduit alors sur la voie de l'interprétation exemplaire. Marie-Noëlle Gary-Prieur remarque en effet que l'absence d'expansion restrictive du nom propre fait partie des trois grandes propriétés syntaxiques<sup>67</sup> du nom propre en emploi exemplaire :

Une dernière propriété syntaxique mérite d'être relevée : l'interprétation exemplaire est incompatible avec la présence d'une expansion restrictive à la droite du nom propre. L'ajout d'une telle expansion, quand il est possible, transforme aussitôt l'interprétation, comme on le voit dans l'exemple (78) :

(78) Paris, c'était la cité (...) qui au même moment jetait dans les rets magnétiques de Gurdjiew une Katherine Mansfield

(78')... une Katherine Mansfield désabusée

(78'')...une Katherine Mansfield espagnole.

En (78'), c'est bien encore du référent initial de Katherine Mansfield qu'il s'agit, mais toute la valeur d'exemplarité a disparu : c'est seulement de l'individu xi qu'on parle, et l'article indéfini n'a plus la moindre valeur générique. Et en (78''), il ne s'agit plus du référent initial de Katherine Mansfield (puisque on sait qu'elle n'est pas espagnole), mais d'une femme espagnole qui a des points communs avec Katherine Mansfield : on a ici une interprétation métaphorique.

L'impossibilité d'une expansion restrictive est liée à l'unicité stricte du référent de Np dans l'interprétation exemplaire. Alors que dans (78') et (78'') on a une multiplication du référent initial du nom propre, ce n'est pas le cas dans (78), où une Katherine Mansfield renvoie, comme le ferait Katherine Mansfield, à l'individu initial pris globalement, et à lui seul. Dans ces conditions, aucune forme de restriction n'est évidemment possible. (1994 : 148)

<sup>67</sup>La construction « Un Np » qui est normalement en position de complément d'un nom introduit par l'article défini (le N d'un Np), ne peut occuper la fonction attribut et ne peut être accompagnée d'une expansion restrictive (1994 : 146-149).

La présence de l'article indéfini ainsi que la présence d'une expansion qui prend la forme d'une proposition subordonnée relative non déterminative nous amènent donc à lire « il avait l'air d'un Noé qui sait le secret du déluge » comme un nom propre en emploi exemplaire qui transforme le personnage de Noé en un parangon biblique, au sens où il est le personnage aux valeurs divines par excellence.

Il est possible pourtant d'en faire une tout autre interprétation, d'y voir un nom propre en emploi métaphorique. Sans expliquer maintenant en détail le fonctionnement syntaxique et sémantique de ce type de nom propre modifié que nous étudierons dans la prochaine partie, nous verrons dès à présent qu'il est possible de rapprocher la construction exemplaire de la construction métaphorique. La présence d'une « zone parangon » (Sarah Leroy, 2005 : 88-93) caractéristique de l'emploi exemplaire du nom propre (lorsque nous sommes en présence d'un effet d'exemplarité modèle) ainsi que de l'emploi métaphorique (seulement dans le cas d'une métaphore *in absentia*<sup>68</sup>) constitue en effet, comme l'explique Sarah Leroy dans « L'emploi exemplaire, un premier pas vers la métaphorisation ? » (2005 : 84-98), le point de contact entre ces deux emplois modifiés du nom propre :

Les faits observés montrent que, s'il existe bien une parenté forte entre emploi exemplaire et emploi métaphorique, elle n'est pas absolue, et ne concerne pas l'ensemble des occurrences de ces deux emplois. L'ambiguïté ne règne vraiment que dans les limites de deux «zones» de chaque emploi, qui sont en fait une même zone «parangon»: les Npr en emploi exemplaire exprimant une valeur de parangon sont proches des emplois métaphoriques relevant de l'antonomase *in absentia*, qui crée une catégorie référentielle, mais en revanche les Npr exemplaires à valeur d'échantillon n'ont pas grand-chose à voir avec des emplois métaphoriques, de même que les antonomases *in praesentia* ne sont jamais interprétables comme des constructions exemplaires. Ces constructions, étiquetées «exemplaire» et «métaphorique», ont en commun la création d'une catégorie et l'expression, au sein de cette catégorie, du haut degré représenté par un modèle, un parangon. On peut penser qu'elles constituent deux manières, forcément voisines, d'exprimer le haut degré à travers le Npr. De ce point de vue, l'emploi exemplaire constitue bien un emploi modifié du Npr, non seulement sur le plan syntaxique mais aussi sur le plan référentiel: même si c'est le référent initial qui est finalement visé, le fait qu'il le soit à travers l'expression d'une catégorie, et en tant que parangon, constitue un changement dans le mode de référence suffisant pour qu'on dépasse la simple désignation individuelle et qu'on quitte la référence standard habituellement effectuée par le Npr. Peut-on pour autant parler d'une hiérarchie, d'un ordre entre les deux emplois, d'une orientation de l'exemplarité vers la métaphorisation? Il semble que non, puisque la relation est moins entre «exemplaire» et «métaphorique» qu'entre exemple-parangon et catégorie: c'est la «moins métaphorique» des antonomases que rencontre l'emploi exemplaire. La valeur dominante est plutôt celle du parangon que celle de la métaphore à strictement parler. (2005 : 97-98)

Or cette confusion possible entre emploi exemplaire et emploi métaphorique est encore plus patente dans les structures comparatives, comme cela est le cas dans l'exemple de notre corpus où le nom propre modifié « un Noé » est introduit par la structure comparative « avoir l'air » :

---

<sup>68</sup>Cela s'explique par le fait que la métaphore *in absentia*, contrairement à celle *in praesentia*, donne naissance à une catégorie référentielle dont le nom propre qui en est le représentant par excellence accède au statut de parangon.



Ces constructions comparatives, en installant explicitement un comparé et en exprimant un rapport de similitude entre celui-ci et le groupe un(e) Np, bloquent quelque peu l'interprétation exemplaire du Np, gênée par l'identification à un autre, mais le fait qu'il s'agisse de comparaisons à valeur-type, introduisant un parangon, gêne tout autant l'interprétation métaphorique, où le caractère in praesentia est en contradiction avec l'installation d'une catégorie fondée sur un modèle. (2005 : 95-96)

C'est ainsi qu'il est possible de lire « un Noé qui sait le secret du déluge » aussi bien dans un sens exemplaire que dans un sens métaphorique. Mais il faut moins voir dans cette double lecture induite par la présence de la « zone parangon » un obstacle à la compréhension qu'une manière duale d'appréhender la dimension exemplaire du référent et de voir en quoi le poète transforme, à travers ces emplois modifiés du nom propre, le monde biblique en un univers de référence, à l'aune duquel est jugé le réel.

### ***1. 3. Le nom propre de forme plurielle : pour une exemplarité « rhétorique »***

Cet effet d'exemplarité est également produit par les noms propres de forme plurielle du type « les Sions », « les Babels », « les Chams », « les Deucalions » qui se substituent aux noms propres de forme singulière normalement attendus. Mais contrairement aux autres types de noms propres de forme plurielle, ceux-ci n'aboutissent pas à une pluralisation référentielle et continuent à désigner leur référent initial. Prenons pour exemple « les Babels » et « les Sions » qui prennent part, dans « Le cèdre », à la description de la vision de Jean :

Jean dormait ; ces regards étaient fermés qui virent  
Les océans du songe où les astres chavirent ;  
L'obscur sommeil couvrait cet œil illuminé,  
Le seul chez les vivants auquel il fut donné  
De regarder, par l'âpre ouverture du gouffre,  
Les anges noirs vêtus de cuirasses de soufre,  
Et de voir les Babels pencher et les Sions  
Tomber, et s'écrouler les blêmes visions,  
Et les religions rire prostituées,  
Et des noms de blasphème errer dans les nuées. (v.17-26, p.212)

En raison de la présence de l'article défini pluriel « les » et d'une flexion en nombre<sup>69</sup>, « les Babels » et « les Sions » donnent à voir une modification du nom propre sur le plan syntaxique. Il semble, en revanche, plus difficile d'y repérer une modification sémantico-référentielle dans la mesure où « les Babels » et « les Sions » désignent encore un référent singulier. En regard de l'hypotexte biblique, dans l'Apocalypse de Jean, ces deux toponymes ne désignent pas en effet, de manière métaphorique, une pluralité de lieux puisque « les Babels » réfère à la ville de « Babylone » qui s'effondre et « les Sions » à « la montagne de

---

<sup>69</sup>Même s'il s'agit d'un trait morphosyntaxique aléatoire, le nom propre prend en principe la marque -s du pluriel lorsqu'il est en emploi métaphorique.

Sion » sur laquelle se tient l'agneau (*La Sainte Bible*, 1986 : 942-943). En vertu de ce fonctionnement référentiel, ces noms propres de forme plurielle pourraient être remplacés par ceux de forme singulière (« une Babel », « un Sion ») ou par ceux de forme prototypique (« Babel », « Sion ») sans que le sens ne s'en trouve changé. La pluralisation qui, dès lors, n'est pas à interpréter comme une multiplication du référent aboutit, comme l'explique Marie-Noëlle Gary-Prieur, à une équivalence entre la forme « les Np » et « un Np » (1994 : 141-144) :

L'article un peut se trouver remplacé par une forme de pluriel, les ou des, ..., comme c'est le cas par exemple dans (59) :

(59) ...tous les mecs qui ont laissé un nom dans votre littérature de roumis, les Dumas, les Balzac, les Claudel, ils étaient plutôt enrobés... (D. Pennac, *la Petite marchande de prose*, p.123).

L'acte référentiel accompli par les SN soulignés dans (59) est le même que si on avait :

(59') ... tous les mecs qui..., Dumas, Balzac, Claudel.

(59'') ... tous les mecs qui..., un Dumas, un Balzac, un Claudel. (1994 : 141)

Même si dans « Le Cèdre » où « les Babels » et « les Sions » ne sont pas préalablement introduits par un groupe nominal, le choix d'un nom propre de forme plurielle semble alors s'expliquer, dans les exemples donnés par Gary-Prieur, par la présence d'un syntagme nominal introducteur de forme plurielle (ici « tous les mecs »).

Ce pluriel syntaxique qui n'équivaut pas à un pluriel référentiel a donc pour effet d'entraîner, comme c'est le cas avec les noms propres du type « un Np », une « dissociation » entre l'article et le nom propre. Marie-Noëlle Gary-Prieur explique ainsi, dans *L'individu pluriel*, en quoi l'article ne détermine pas le nom propre lui-même :

La présence du déterminant pluriel n'impose pas de comprendre que, d'une façon ou d'une autre, il y aurait 'plusieurs Balzac' ou 'plusieurs Barbey d'Aureville'. (...) il faut ici dissocier l'interprétation de *les* de celle du nom propre qui les suit.

L'article pluriel, en effet, n'a pas ici pour rôle de déterminer la construction, à partir du sens ou du contenu du Np, d'un objet logiquement distinct du référent initial associé à ce nom, comme c'était le cas dans les faits examinés au chapitre précédent. Son fonctionnement a plutôt un effet rhétorique, comme on le perçoit bien en confrontant (1) et (2) : le même contenu propositionnel est formulé dans (2) d'une façon 'neutre', tandis qu'on ressent dans (1) l'expression d'une certaine affectivité du locuteur. Ce type de pluriel est d'ailleurs le seul qui n'appartient pas à la langue 'standard' : on le perçoit toujours comme stylistiquement marqué. (2001 : 107-108)

La présence de l'article pluriel doit, dès lors, se comprendre comme la trace syntaxique d'une tournure rhétorique. Mais contrairement au nom propre du type « un Np » qui tend à valoriser le référent désigné, à travers « les Np », le locuteur donne normalement à son propos, comme

le souligne Marie-Noëlle Gary-Prieur, une coloration rhétorique qui est dépréciative (2001 : 119-126):

L'interprétation exemplaire et l'interprétation-exemplaire ont souvent des effets rhétoriques opposés : la première est plutôt valorisante, la seconde généralement dévalorisante. Voici deux énoncés qui illustrent clairement cette différence, puisque les deux types de GN y coexistent :

(37) Parmi les monstres sacrés du premier rang, dont le tour de taille est à la mesure de leur réputation, les Romayer, Troisgros, Bocuse, Haeberlin, Yung, se glissaient ainsi un Ducasse ou un Gagnaire, à la taille plus fine (...) (Le Monde)

(38) Jamais de ces rôles épuisants où l'on s'époumone à concurrencer un orchestre déchaîné, les Samson, les Tristan, les Don José. Mais le bel canto romantique d'abord, celui d'un Donizetti, d'un Bellini... (Nouvel Observateur)

Le premier est extrait d'un article rendant compte de la réunion, à Lyon, de grands chefs cuisiniers du monde entier ; l'énoncé commente une photo prise au cours de cette manifestation, et le contexte montre clairement que les préférences du journaliste vont à Ducasse et Gagnaire, moins connus encore que 'les monstres sacrés du premier rang', mais plus remarquables selon lui. Le second se trouve dans un article qui fait l'éloge du ténor espagnol Alfredo Kraus. Le journaliste oppose le sérieux et la sobriété de ce chanteur au comportement brouillon et médiatique de Pavarotti. Il est évident dans le contexte que le lecteur est invité à préférer 'le bel canto d'un Donizetti' à 'ces rôles épuisants où on s'époumone' : le pluriel de *les Samson, les Tristan, les Don José* a une valeur nettement dépréciative, dans le ton annoncé par le sens du verbe *s'époumoner*.

Donc, si le locuteur tend à valoriser l'individu présenté comme modèle dans la construction un Np, il tend au contraire à dévaloriser le (ou les) individu(s) présenté(s) comme exemple(s) dans la construction *les Np*. Cet effet de dépréciation est rendu possible par le fait que la construction, malgré le pouvoir individualisateur du nom propre, met entre parenthèse l'individualité de son référent : dans (37), Troisgros n'est qu'un exemple parmi d'autres, sa personnalité singulière n'entre pas en ligne de compte dans la signification de l'énoncé. (2001 : 119-120)

Cet « effet dépréciatif » produit par « les Np » n'est toutefois pas systématique. Lorsque Victor Hugo donne à voir « les Babels » et « les Sions » tomber, il ne cherche pas à dévaloriser ces référents mais au contraire, à les mettre en avant, à montrer qu'à travers leur effondrement disparaissent les dernières traces de la présence divine. Cet article pluriel se comprend, ici, davantage en regard des « pluriels poétiques » de noms communs qui créent un effet « d'amplification » (Marie-Noëlle Gary-Prieur, 2001 : 127) :

Il s'agit des pluriels comme ceux qui apparaissent par exemple dans les neiges, les eaux, les brumes : ces pluriels ne correspondent à aucune pluralité référentielle, mais plutôt à l'intention de marquer, dans un contexte particulier, une forme d'amplification. On opposera, par exemple, (58) à (59) et (60) à (61) :

(58) Il s'amusait à jeter des cailloux dans l'eau.

(59) Depuis trois jours, les eaux montaient.

(60) Les enfants jouent dans la neige.

(61) Il aperçoit au loin les neiges du Kilimandjaro.

Pour un même référent (eau, neige), le singulier renvoie à l'expression courante d'une situation ordinaire, le pluriel à une représentation plus théâtrale. Il y a donc, entre les deux, une différence rhétorique et non logique. Ces pluriels sont très fréquents dans *Les Fleurs du mal*, de Baudelaire : en voici quelques exemples :

- (62) Sur l'esprit gémissant en proie aux longs ennuis...  
 (63) Les houles, en roulant les images des cieux...  
 (64) Aux humides brouillards qui nagent dans ses yeux... (2001 : 126-127)

A l'aune de nos deux occurrences, la différence de fonctionnement entre « les Np » et « un Np » est, en fait, beaucoup plus perceptible en regard de l' « effet d'exemplarité » produit. Alors que « un Np » peut présenter, comme nous l'avons déjà vu, une double exemplarité (en présentant son référent comme un « modèle » ou comme « l'occurrence d'un type »), « les Np » présentent nécessairement le référent comme un exemple parmi d'autres. Le mode de création de la classe discursive d'où est issu « les Np » est à l'origine, comme le remarque Gary-Prieur, de cette singularité sémantique :

Ce qui oppose l'interprétation exemplaire de un Np et celle des formes de pluriels, c'est que dans le premier cas, la classe construite par un Np est une classe virtuelle définie à partir de la singularité du référent initial du nom propre : un Balzac donne la double instruction d'imaginer une classe d'hommes comme Balzac (c'est ce qui rapproche, au singulier, l'interprétation exemplaire de l'interprétation métaphorique) et de considérer que Balzac est le seul représentant de cette classe dans le monde du discours. C'est bien sûr cette seconde instruction qui distingue l'interprétation exemplaire de la métaphore. L'effet de ce sens est de présenter Balzac comme le modèle, l'archétype dans tel domaine.

Au contraire, avec un pluriel, on part d'une classe réelle définie par N indépendamment des propriétés singulières qui les constituent chacun comme individu. Les Balzac invite à situer Balzac, à côté de Chateaubriand et Barbey d'Aurevilly, dans l'ensemble des écrivains réactionnaires du XIXème siècle. (...)

Le rôle des référents des noms propres est très différent dans les deux interprétations : au singulier, le référent intervient en tant qu'individu porteur d'un ensemble de propriétés singulières ; au pluriel, les référents des noms propres (puisqu'il y en a généralement plusieurs) n'interviennent pas dans la mesure où ils appartiennent à un type donné ; ce n'est donc plus leur singularité qui compte. (2001 : 118-119)

« Les Babels » et « les Sions » apparaissent ainsi comme des lieux exemplaires au sens où ils sont deux occurrences possibles d'un même type de lieu. Le poète sélectionne en effet à l'intérieur d'une classe de lieux bibliques qui portaient jusqu'alors les traces d'une présence divine deux toponymes parmi d'autres, les deux derniers espaces à être encore empreints d'une marque divine. Babel, désignation métonymique de la ville de Babylone est en effet dépeinte en creux, dans la Bible, comme l'espace d'une grandeur passée :

La grande ville, qui était vêtue de fin lin, de pourpre et d'écarlate, et parée d'or, de pierres précieuses et perles ! En une seule heure tant de richesses ont été détruites ! —et tous les pilotes, tous ceux qui naviguent vers ce lieu, les marins et tous ceux qui exploitent la mer, se tenaient éloignés, et ils s'écriaient, en voyant la fumée de son embrasement : quelle ville était semblable à la grande ville ? Et ils jetaient de la poussière sur leurs têtes, ils pleuraient et ils étaient dans le deuil, et ils criaient et disaient : Malheur ! Malheur ! La grande ville, où se sont enrichis par son opulence tous ceux qui ont des navires sur la mer, en une seule heure elle a été détruite ! (1986 : 944-945)

La montagne de Sion sur laquelle l'agneau guide les êtres humains rachetés par la grâce divine est également un exemple de lieu divin:

Je regardai, et voici, l'agneau se tenait sur la montagne de Sion, et avec lui cent quarante-quatre mille personnes, qui avaient son nom et le nom de son Père écrits sur leurs fronts. Et j'entendis du ciel une voix, comme un bruit de grosses eaux, comme le bruit d'un grand tonnerre ; et la voix que j'entendis était comme celle de joueurs de harpes jouant de leurs harpes. Et ils chantent un cantique nouveau devant le trône, et devant les quatre êtres vivants et les vieillards. Et personne ne pouvait apprendre le cantique, si ce n'est les cent quarante-quatre mille, qui avaient été rachetés de la terre. Ce sont ceux qui ne se sont pas souillés avec des femmes, car ils sont vierges ; ils suivent l'agneau partout où il va. Ils ont été rachetés d'entre les hommes, comme des prémices pour Dieu et pour l'agneau ; et dans leur bouche il ne s'est point trouvé de mensonge, car ils sont irrépréhensibles devant le trône de Dieu. (1986 : 942)

Ces deux toponymes ne sont donc que des occurrences, des « exemples accumulés pour mieux illustrer » (Marie-Noëlle Gary-Prieur, 1994 : 136) de telle façon que Victor Hugo aurait pu tout autant choisir de nommer les autres lieux mentionnés dans l'Apocalypse de Jean (Sodome par exemple).

Même s'il paraît évident, en regard de l'hypotexte biblique, de considérer « les Babels » et « les Sions » comme des pluriels rhétoriques, il est également possible d'en faire une interprétation métaphorique, d'y voir une manière nouvelle de désigner divers référents (tous les lieux qui jusqu'alors portaient la marque d'une présence divine) qui partagent des propriétés communes avec le référent initial (Babel et Sion). Cette lecture duale est en effet induite par le contexte qui ne précise pas si ces deux noms propres désignent un référent initial ou bien un référent discursif, qui seul permettrait de lever l'ambiguïté, comme l'explique Marie-Noëlle Gary-Prieur :

L'interprétation exemplaire et l'interprétation métaphorique sont très proches, au point qu'il est parfois difficile de décider laquelle choisir, comme dans l'exemple (65) :

(65) Je déposai ma valise dans une chambre dont il faudrait un Simenon pour rendre la laideur désolée (D. Fernandez, Porfirio et Constance, p.180).

Comment savoir si le SN un Simenon désigne le référent initial du nom propre Simenon (interprétation exemplaire), ou s'il désigne un membre de la classe des individus qui ressemblent à Simenon (interprétation métaphorique) ? C'est généralement le contexte qui permet de choisir entre les deux. Dans les cas où le contexte indique que le référent du SN est bien le référent initial du nom propre, comme opère une identification circulaire analogue à celle décrite par Cucioli pour une patience ! :

Une patience = une patience comme la patience qu'il a

Un Simenon = un individu comme le Simenon qu'il est

L'indéfini est lié dans les deux cas à l'expression du haut degré attachée à cette identification circulaire.

Quand par contre le contexte indique que le référent de un Np est différent du référent initial du nom propre, comme opère une comparaison, comme dans n'importe quelle métaphore nominale :

Un lion = un x qui ressemble aux x qui sont des lions

Un Simenon = un x qui ressemble au xi qui est appelé /Simenon/

La différence entre interprétation exemplaire et interprétation métaphorique est que le dans le premier cas, on a une classe virtuelle dont le seul représentant réel est le référent initial du nom propre, alors que dans le second cas, on a une classe réelle dont on sélectionne un (ou plusieurs) individu(s), distincts du référent du nom propre, qui ne fait pas partie lui-même de la classe<sup>70</sup>. (1994 : 145)

---

<sup>70</sup>Marie-Noëlle Gary-Prieur s'écarte sur ce point de Kerstin Jonasson pour qui le référent initial n'est pas exclue de la classe métaphorique mais en constitue le membre le plus typique.

## 2. L'antonomase de nom propre, procédé de métaphorisation biblique

### 2. 1. Mise en place d'une « incompatibilité catégorielle »

La métaphore est traditionnellement analysée en termes d'incompatibilité sémantique entre deux éléments appartenant à deux domaines sémantiques distincts. A partir des travaux de Rastier<sup>71</sup>, Kittay<sup>72</sup> et Turner<sup>73</sup>, Kerstin Jonasson montre ainsi, dans « Aspects cognitifs de l'énoncé métaphorique— la contrainte d'incongruité » (1993a : 331-342), en quoi une métaphore est nécessairement le produit d'une « contrainte d'incongruité » :

Dans la littérature sur la métaphore, on constate souvent que toute métaphore présente une incongruité sémantique, en ce sens que le premier terme, ou le topique, n'est pas inclus dans l'extension littérale de l'expression qui constitue le second terme, ou le foyer, de la métaphore. Il appartient à un autre domaine conceptuel ou sémantique que le foyer. L'incongruité apparaît lorsque l'énoncé est interprété littéralement, mais recule devant une lecture métaphorique, si une telle lecture se présente comme plausible. (1993a : 331)

Cette définition met clairement en avant la duplicité de la métaphore qui dépasse cette « incongruité » première en rapprochant les deux éléments normalement distincts.

Pourtant, cette conception sémantique de la métaphore rend difficilement compte du processus à l'œuvre dans une antonomase de nom propre. Lorsque Victor Hugo compare le personnage de Mahomet à Noé (à travers l'antonomase « un Noé »), il n'établit pas en effet une analogie entre deux référents appartenant à deux champs sémantiques distincts dans la mesure où « Mahomet » et « Noé » en tant que noms propres sont, par définition, dépourvus de sémantisme. Pour résoudre ce problème, Kerstin Jonasson émet alors l'hypothèse que la « métaphorisation » déclenchée par l'antonomase repose sur la mise en contact de deux référents porteurs d'un nom différent (1994 : 223). Cette théorie, si séduisante soit-elle, a néanmoins le désavantage de ne s'appliquer qu'aux noms propres de personne et ne peut pas toujours rendre compte de la totalité des antonomases de nom propre de personne (Kerstin Jonasson, 1994 : 223-225).

---

<sup>71</sup>Rastier considère que « l'incongruité se situe au niveau des traits génériques, ce qui veut dire que l'incompatibilité doit se manifester entre classes sémantiques (définies par des traits génériques), c'est-à-dire entre dimensions, domaines ou taxèmes. Les dimensions sont des classes de grande généralité, se présentant souvent en distinctions binaires : animé/non-animé, concret/abstrait, humain/non-humain, etc. et sont en général ancrées dans le monde d'existence des phénomènes dénotés. Les domaines sont plus intimement liés à la culture, se définissant en termes d'alimentation, de religion, de communication, d'études, de chasse, etc. Ils ne comportent pas de polysémie et regroupent plusieurs taxèmes, qui sont des classes minimales à l'intérieur desquelles les unités lexicales se trouvent en opposition » (1993 : 333).

<sup>72</sup>L'incongruité sémantique telle que la conçoit Kittay repose sur la rencontre entre un « champ sémantique et un domaine de contenu qui peut ne pas être articulé en champs sémantique » (1993 : 334).

<sup>73</sup>Turner traduit cette incongruité sémantique en termes cognitifs. Il montre en effet en quoi l'énoncé métaphorique exprime un rapport d'équation qui n'est pas encore ancré dans notre système de catégorisation (1993 : 336).

L'analyse de l'antonomase de nom propre en termes métaphoriques reste néanmoins pertinente à condition que nous optons pour une autre définition de la métaphore. Après avoir montré les difficultés que soulèvent toute description sémantique<sup>74</sup>, Georges Kleiber en propose alors une analyse pragmatique. Il remarque en effet, dans « Une métaphore qui ronronne n'est pas toujours un chat heureux » (1999 : 83-134), que le processus métaphorique repose toujours sur une « déviance de catégorisation », sur la rencontre de deux termes appartenant à deux catégories différentes :

La déviance commune à tous les types métaphoriques est une déviance de catégorisation : un terme ou une catégorie lexicale se trouve employé pour une occurrence qui ne fait a priori, ou en usage, pas partie de sa catégorie. Une telle définition n'est pas nouvelle et on la trouve, généralement en termes de sens-référence, chez beaucoup d'auteurs (...) Elle n'a toutefois pas reçu l'écho qu'elle méritait, précisément parce que d'autres caractérisations, comme celles d'incompatibilité, d'incongruence combinatoire, etc., sont venues en amoindrir et obscurcir la portée. Quoi qu'elle soit encore insuffisante — nous y reviendrons tout de suite —, elle a, même dans une version purement sémantico-référentielle, des vertus infiniment supérieures aux autres réponses que nous venons de présenter, surtout si l'on souligne l'aspect de catégorisation qu'elle implique. Elle a en effet l'avantage de recouvrir tous les cas de métaphore, tout en permettant une caractérisation spécifique de tel ou tel type de métaphore. (1999 : 117-118)

Il souligne ensuite, dans « Métaphores et vérité » (1983 : 89-130), en quoi cette « déviance catégorielle » joue plus précisément sur un plan sémantico-référentiel :

On peut dire qu'en cas de métaphore il y a toujours un terme ou un groupe de termes qui renvoie à un référent qui ne fait pas partie de la classe référentielle déterminée normalement par le sens de ce terme ou groupe de termes. Le référent actuel, c'est-à-dire, celui de l'énonciation métaphorique, ne fait pas partie de la référence virtuelle de l'expression concernée. Cette déviance, dont il faudra bien entendu indiquer les différentes formes et les différents niveaux d'explication, se laisse exprimer à l'aide de l'opposition sens du mot ou de la phrase/ sens de l'énoncé du locuteur (J.R. Searle, 1982). Il n'y a interprétation métaphorique que si le sens de l'énonciation du locuteur, le sens métaphorique si l'on préfère, est différent du sens du mot ou de la phrase, c'est-à-dire le sens littéral. (1983 : 91-92)

Autrement dit, si l'on reprend notre exemple, le nom propre « un Noé » creuse un écart référentiel dans l'univers du discours puisqu'il ne désigne plus Noé, le personnage biblique, mais un nouveau référent qui se voit attribué temporairement une nouvelle dénomination.

Mais cette définition ne suffit pas à rendre compte de la singularité de la « catégorisation incorrecte » produite par la métaphore, de voir en quoi elle se distingue de celle d'une métonymie et d'une synecdoque. Georges Kleiber précise ainsi que la métaphore, contrairement aux deux autres tropes, opère nécessairement la catégorisation d'une seule occurrence ou d'un ensemble d'occurrences (« un Noé » ne catégorise qu'un seul référent,

---

<sup>74</sup>George Kleiber rejette en effet les théories sémantiques, inaptes à rendre compte du fonctionnement de toutes les métaphores, qui voient dans la métaphore soit « comparaison abrégée saturée » soit une « comparaison abrégée ouverte » (1999 : 83-92).



Mahomet, et dans le cas où nous aurions eu « les Noés », l'antonomase n'aurait fait que catégoriser un ensemble de référents partageant les mêmes caractéristiques que « Noé ») :

Le point décisif est que, même s'il peut y avoir deux catégories lexicales en jeu, il n'y a qu'une seule entité (ou qu'un ensemble d'entités) ou, si l'on veut, qu'une occurrence qui se trouve catégorisée par le nom tropique. Si l'on se tourne du côté des métonymies et des synecdoques, on voit immédiatement quelle est la différence : outre deux catégories lexicales, il y a cette fois-ci aussi deux entités ou deux occurrences —on peut aussi parler de référents si l'on veut— qui se trouvent être catégorisés par N2. Dans le cas de la métaphore 42) Robert est un bulldozer, nous avons deux catégories : la catégorie homme à laquelle appartient Robert et la catégorie métaphorique dans laquelle on range Robert ; il n'y a qu'une entité qui se trouve catégorisée, c'est Robert. Dans le cas de la métonymie 40) L'omelette au jambon a tout mangé et de la synecdoque 41) Une grosse moustache poussa de gros jurons, il y a à chaque fois également deux catégories impliquées, celle à laquelle appartient le référent du SN métonymique ou synecdochique à savoir homme/omelette et homme/moustache, mais les entités catégorisées par le nom « figuré » sont au nombre de deux cette fois-ci : il y a le client et l'homme à la moustache (le tout), mais il y a aussi le plat particulier commandé à savoir une omelette au jambon, et la partie du tout, à savoir la moustache de l'homme. (1999 : 127)

## ***2. 2. Pour un effacement textuel du point d'ancrage référentiel***

Pourtant cette discordance sémantico-référentielle ne constitue pas le processus métaphorique proprement dit, elle n'est en fait que l'élément déclencheur de l'interprétation métaphorique, qui vient dans un second temps. Georges Kleiber insiste sur cette double dimension de la métaphore puisque celle-ci nous confronte d'abord à une « déféctuosité » qui nous oblige, ensuite, à établir des « phénomènes de ressemblance » pour comprendre quel est le référent visé :

Pour trouver ce que le locuteur a réellement voulu dire, ou pour trouver le référent actuel, il faut mettre en jeu des phénomènes de ressemblance. La résolution de la métaphore par l'interlocuteur repose sur l'utilisation de procédures analogiques. L'interlocuteur, pour trouver ce qu'a voulu dire le locuteur, a recours à des processus de similitude. (1983 : 92)

Les antonomases de nom propre se construisent ainsi la plupart du temps comme des métaphores nominales puisqu'elles entrent en rapport avec un terme propre, un « repère constitutif » qui est identifiable à partir du contexte. Cette relation est en effet souvent « intraphrastique » lorsque le référent initial est mentionné à l'intérieur de la même phrase que celle du référent discursif. La métaphorisation nominale « in praesentia » apparaît ainsi, comme le souligne Kerstin Jonasson dans « Le point d'ancrage référentiel des noms propre métaphoriques » (1993b : 429-439), dans certaines constructions syntaxiques typiques dans lesquelles le référent premier est nommé : SN1 être SN2, SN1 de SN2 et la construction par apposition SN1, SN2. Il s'agit de structures favorables à l'émergence d'un énoncé métaphorique dans la mesure où elles mettent en évidence (par la présence du verbe copule

« être », de la préposition « de » et de la structure en apposition) le lien analogique qui unit le premier référent au second (1993b : 432). Les structures SN1 être SN et SN1, SN2 sont également favorables à l'émergence d'une métaphorisation propre :

Les Npr métaphoriques apparaissent-ils alors dans ces cadres typiques des structures figurées, dans ces métaphores « in praesentia » ? Pour les deux premières constructions, la réponse est affirmative, alors que pour la troisième, elle s'avère plus problématique. Voici des exemples :

4. a. Rinaldo est un Don Quichotte qui a...
  - b. Il est le nouveau Don Juan et ses conquêtes sont innombrables
  - c. Ellul est votre Marcuse français
5. a. Sartre, ce Hugo de notre siècle
  - b. Sid Caesar, le Guy Lux des networks
  - c. Mel Brooks, Don Quichotte du rire

Dans ces exemples le premier terme, le repère constitutif, est constitué par le sujet, le second, figuré, respectivement par l'attribut du sujet et l'apposition. Le sujet est un SN défini ou un Npr non-quantifié, employé référentiellement, désignant son référent pour ainsi dire « ordinaire », qui est, lui, « clairement identifié des locuteurs ». De fait, ce référent fournit le thème ou l'un des thèmes du discours. Ainsi les textes d'où sont tirés ces exemples traitent respectivement d'Angelo Rinaldi, de Romain Gary (« il »), de Jacques Ellul, de Mel Brooks, etc.

Le second terme, l'attribut ou l'apposition, est constitué par un SN, dont la tête est un Npr métaphorique (Don Quichotte, Don Juan, Marcuse, Hugo, etc.). A ce Npr est également associé un référent qui, tout en étant généralement connu des locuteurs, n'est pas thématique. (1993b : 432-433)

Si « SN1 de SN2 » peut prendre part à la construction d'un nom métaphorisé par l'épithète nominale indirecte qui le précède (par exemple « la cave de l'existence »), cette construction est, en revanche, inapte à accueillir une antonomase de nom propre et ne peut servir qu'à la création d'un nom propre en emploi de fractionnement (tel que nous l'avons étudié dans la première partie). C'est ce que souligne Jonasson en mettant en avant le rôle différent que joue la préposition « de » :

Dans la troisième construction, celle où les termes sont inversés et liés par la préposition de, la situation des Npr métaphoriques est plus compliquée.

Comme on a déjà eu l'occasion de s'en apercevoir, ces Npr se laissent souvent accompagner par un complément introduit par de. (...) Voici des exemples de cette construction si propice à l'apparition du sens figuré : une Marie-Chantal de la brousse (à propos de Karen Blixen), le Molière de notre époque (à propos d'Anouilh), cette Mme de Lafayette de l'ère du soupçon (Marguerite Duras), ce Napoléon des acteurs (Jean Gabin), le Pouchkine des ténèbres de Paris (Emile Ajar), le Hamlet de Manhattan (Woody Allen), le Joffre de l'économie (Raymond Barre).

Il est clair cependant que dans tous ces cas le rapport entre le Npr métaphorique et le SN complément introduit par de est tout autre que dans (3c), où il s'agissait de la cave de l'existence. On n'est plus en présence de deux termes désignant ou décrivant le même particulier. Si la cave, terme figuré, sert à décrire le référent du terme propre, l'existence, les Npr ci-dessus, Marie-Chantal, Molière, Mme de La Fayette, Napoléon, etc. ne caractérisent pas le référent du SN suivant, la brousse, notre époque, etc. de la même façon. De plus, on ne trouve pas des figures comme le Don Quichotte de Rinaldi, cette Marie-Chantal de Karen Blixen, ce Molière d'Anouilh,

etc. De toute évidence, le complément introduit par de joue un autre rôle ici que dans des énoncés du type la cave de l'existence, le gouffre de la bouche, etc. (1989 : 433)

Néanmoins, le premier terme de cette relation figurée peut également être identifié — c'est ce à quoi nous confronte notre corpus— à partir d'un contexte plus large. C'est le cas, par exemple, lorsque Victor Hugo introduit le personnage de Mahomet dans « L'an neuf de l'Hégire » :

Comme s'il pressentait que son heure était proche,  
Grave, il ne faisait plus à personne un reproche ;  
Il marchait en rendant aux passants leur salut ;  
On le voyait vieillir chaque jour, quoi qu'il eût  
A peine vingt poils blancs à sa barbe encor noire ;  
Il s'arrêtait parfois pour voir les chameaux boire,  
Se souvenant du temps qu'il était chamelier.  
Il songeait longuement devant le saint pilier ;  
Par moments, il faisait mettre une femme nue  
Et la regardait, puis il contemplait la nue,  
Et disait : « La beauté sur terre, au ciel le jour. »  
Il semblait avoir vu l'Eden, l'âge d'amour,  
Les temps antérieurs, l'ère immémoriale.  
Il avait le front haut, la joue impériale,  
Le sourcil chauve, l'œil profond et diligent,  
Le cou pareil au col d'une amphore d'argent,  
L'air d'un Noé qui sait le secret du déluge. (v. 1-17, p.103-104)

Même si, comme nous l'avons vu précédemment, « un Noé » laisse place à une ambiguïté interprétative<sup>75</sup>, nous montrerons à présent en quoi il est possible d'en faire davantage une interprétation métaphorique<sup>76</sup>. La dénomination « Un Noé » fonctionne en effet comme une antonomase de nom propre car elle désigne le référent discursif à partir des propriétés qu'il partage avec le référent initial « Noé ». Il s'agit ainsi, comme le remarque Marie-Noëlle Gary-Prieur, d'une description du référent « en intension », et non plus « en extension<sup>77</sup> » (1994 : 130). Alors qu'un nom propre, modifié ou non, permet en effet d'identifier le référent, l'antonomase de nom propre n'assure pas par lui-même cette identification et ne fait qu'établir une « comparaison sous-jacente<sup>78</sup> » entre un référent discursif et le référent initial en dénotant des propriétés. Celles-ci, inférables à partir du référent initial (Noé) et explicitées par la description du personnage, décrivent un référent discursif que l'on rangera dans la « classe des Noé » à laquelle elles donnent naissance. Afin d'identifier le référent particulier auquel renvoie l'antonomase, qui peut désigner n'importe quel référent appartenant à la

<sup>75</sup>Rappelons qu' « un Noé » peut aussi bien s'interpréter comme un nom propre en emploi de fractionnement qu'en emploi exemplaire.

<sup>76</sup>L'interprétation métaphorique de « un Noé » avait été simplement suggérée à partir de l'emploi exemplaire qui, en raison de la présence d'une « zone parangon », nous conduit sur la voie d'une interprétation métaphorique.

<sup>77</sup>La description du référent « en extension » est ainsi caractéristique des autres emplois modifiés ou non du nom propre.

<sup>78</sup>Marie-Noëlle Gary-Prieur décrit l'antonomase de nom propre comme l'abréviation d'une comparaison. Il est possible ainsi de la paraphraser par « un x comme le xi qui s'appelle /Np/ » (1994 : 132).

catégorie des « Noé », il nous faut nécessairement regarder de plus près le contexte pour voir à quel terme source renvoie « un Noé ». Or le contexte « intraphrastique » ne suffit pas à identifier le référent puisque « un Noé » anaphorise le pronom personnel « il » qui, en raison de son sens ténu, ne permet pas d'éclaircir davantage la référence. Il nous faut alors élargir notre cadre d'étude, voir en quoi l'antonomase de nom propre est rattaché au référent discursif par un lien « transphrastique ». La plupart du temps, comme le souligne Kerstin Jonasson dans « Le point d'ancrage référentiel des noms propres métaphoriques », le nom propre métaphorique fonctionne alors comme un terme anaphorique puisqu'il renvoie à un référent discursif qui le précède:

C'est ce que Tamba-Mecz, 1981, appelle « jonction anaphorique » et Brooke-Rose, 1965, « simple remplacement ». C'est alors le déterminant du terme figuré qui assure une relation de coréférence avec le repère constitutif. Les Npr métaphoriques se retrouvent souvent dans un tel rapport anaphorique avec leur terme propre, qui désigne, lui, le référent thématique du discours. (1989 : 434)

Mais « un Noé » ne renvoie pas au terme propre de manière anaphorique étant donné que les termes antécédents sont tous des pronoms personnels qui, comme nous l'avons vu, n'assurent pas l'identification référentielle. Il est possible, en revanche, d'identifier le point d'ancrage référentiel de l'antonomase « un Noé », reprise tout au long du poème par le pronom personnel « il », en regard de la fin du poème où elle apparaît comme le terme cataphorique de « Mahomet » :

La foule s'écartait muette à son passage.  
 Il se lava la barbe au puits d'Aboulféia  
 Un homme réclama trois drachmes, qu'il paya,  
 Disant : « mieux vaut payer ici que dans la tombe. »  
 L'œil du peuple était doux comme un œil de colombe  
 En regardant cet homme auguste, son appui ;  
 Tous pleuraient ; quand, plus tard, il fut rentré chez lui,  
 Beaucoup restèrent là sans fermer la paupière,  
 Et passèrent la nuit couchés sur une pierre.  
 Le lendemain matin, voyant l'aube arriver :  
 Aboubèkre, dit-il, je ne puis me lever,  
 Tu vas prendre le livre et faire la prière. »  
 Et sa femme Aïscha se tenait en arrière ;  
 Il écoutait pendant qu'Aboubèkre lisait,  
 Et souvent à voix basse achevait le verset ;  
 Et l'on pleurait pendant qu'il priait de la sorte.  
 Et l'ange de la mort vers le soir à la porte  
 Apparut, demandant qu'on lui permît d'entrer.  
 « Qu'il entre ». On vit alors son regard s'éclaircir  
 De la même clarté qu'au jour de sa naissance ;  
 Et l'ange lui dit : « Dieu désire ta présence.  
 —Bien », dit-il. Un frisson sur ses tempes courut,  
 Un souffle ouvrit sa lèvre, et Mahomet mourut. (v.134-156, p.109)

Pourtant, il s'agit là du seul exemple dans notre corpus de métaphore « in distantia<sup>79</sup> ». L'antonomase de nom propre, chez Hugo, semble, au contraire, se singulariser par l'absence de point d'ancrage référentiel, ou plus précisément, d'un point d'ancrage référentiel qui n'est pas explicite<sup>80</sup>. Prenons pour exemple les antonomases de nom propre « les Chams » et les « Deucalions » qui apparaissent dans la description de la fosse aux lions dans « Les Lions »:

Nabuchodonosor, qui régnait dans Assur,  
En avait fait couvrir d'un dallage le centre ;  
Et ce roi fauve avait trouvé bon que cet antre,  
Qui jadis vit les Chams et les Deucalions,  
Bâti par les géants, servît pour les lions. (v. 20-24, p.74)

« Les Chams » et les « Deucalions » construisent une classe de référents discursifs possédant les caractéristiques de leur référent initial (Cham, le fils de Noé et Deucalion, le seul rescapé du déluge dans le mythe grec). Le fonctionnement de l'antonomase de nom propre plurielle se calque ainsi, comme le met en avant Marie-Noëlle Gary-Prieur (2001 : 78-95), sur celui de l'antonomase au singulier :

Un GN pluriel *des Np* (il en serait de même avec d'autres déterminants pluriels) à interprétation métaphorique a pour référent discursif un ensemble d'éléments ( $y_1, y_2, \dots, y_n$ ). Chacun des éléments de cet ensemble est défini par sa relation à l'individu initial  $x_i$  dont on présuppose l'association à la forme /Np/ ;  $x_i$  possède les propriétés  $p_1, p_2, \dots, p_n$  (qui constituent le contenu du Np), et chacune de ces propriétés permet de construire une comparaison qui associe à  $x_i$  un individu possédant, comme lui, telle propriété ( $p_k$  sur le schéma). L'ensemble qui constitue le référent discursif de *des Np* rassemble donc des individus qui partagent une (ou plusieurs) propriété(s) définies par le contenu associé à  $x_i$ . (2001 : 90-91)

Mais contrairement à l'exemple précédent, ici, le référent discursif n'est pas clairement restituable puisqu'il n'est pas nommé en contexte; il peut seulement être deviné à partir des propriétés dénotées par l'antonomase et laisse alors la voie ouverte à diverses interprétations. « Les Chams » et « les Deucalions » peuvent en effet désigner n'importe quel personnage qui, comme Cham et Deucalion, ont connu les temps vertueux d'avant le Déluge. Faut-il alors intégrer à cette classe discursive les référents primaires « Cham » et « Deucalion » ? Si l'on suit l'argumentation de Kerstin Jonasson, il faut en faire les « membres centraux idéaux » (1994 : 220) de la classe discursive à laquelle ils donnent naissance :

Dans cet emploi du Npr, ce n'est pas la valeur identifiée dans l'emploi original qui est saillante, l'établissement de l'identité exacte du référent original n'étant pas important ici. Car le Npr a maintenant une fonction descriptive (même en position référentielle) et non plus une fonction identifiante, et les propriétés retenues sont donc tout autres que celles retenues dans son emploi référentiel. C'est maintenant une ou plusieurs propriété(s) caractéristique(s) ou un destn particulier

<sup>79</sup>Kerstin Jonasson, reprenant la terminologie de Tamine, donne le nom de « métaphore in distantia » à une antonomase qui établit un rapport transphrastique avec son terme propre (1989 : 434).

<sup>80</sup>Il s'agit de l'antonomase de nom propre in absentia. Kerstin Jonasson dans « Le point d'ancrage référentiel des noms propres métaphoriques » en distingue quatre types : l'emploi existentiel, la référence unique indéfinie, l'emploi non-spécifique, l'emploi générique.

qui comptent. Ces aspects permettent d'établir un modèle mental du référent original qui en est considéré comme l'incarnation ou le parangon. Ce modèle est le membre central idéal d'une catégorie prototypique dont tous les membres ont une ressemblance plus ou moins parfaite avec le membre modèle. (1994 : 220)

En revanche, Marie-Noëlle Gary-Prieur considère que le référent original d'une antonomase de nom propre (conçue comme une comparaison abrégée entre deux référents) ne peut se confondre avec le référent discursif puisqu'il est impossible qu'il cumule le statut de « comparant » et de « comparé » :

L'ensemble de (y1, y2, ...yn), qui constitue le référent discursif de des N, ne contient pas le référent initial du nom propre. Je m'éloigne ici de K. Jonasson, qui considère que le référent initial est « l'élément le plus typique » de la catégorie constituée par la métaphore. Je pense au contraire que la première propriété des éléments de la catégorie en question est, justement, de ne pas être le référent initial : 'un Molière', c'est d'abord quelqu'un qui n'est pas Molière. Le référent initial du nom propre n'est pas une occurrence parmi d'autres, fût-elle la plus typique, mais l'individu dont l'existence présumée permet de poser l'ensemble de la catégorie. (2001 : 91)

Sans pouvoir trancher pour l'une ou l'autre de ces interprétations, il apparaît donc clairement que le choix d'une antonomase in absentia et, de surcroît, de forme plurielle tend à estomper le point d'ancrage référentiel et à laisser ainsi plus de place à la liberté interprétative de l'interlocuteur dans la construction du référent discursif.

### **2. 3. Un mot à la « signifiante » inépuisable**

Mais cette liberté interprétative est-elle le propre de l'antonomase in absentia ? Il semble que non, qu'elle soit commune à toutes les antonomases de nom propre de notre corpus. Cela tient, en effet, à la singularité du terme comparant (le nom propre) qui dénote des propriétés qui, contrairement à celles d'un nom commun, ne sont pas fixées dans la langue. Dans « Le Cèdre », l'antonomase de nom propre « un Noé » permet, par exemple, d'identifier le référent discursif « Mahomet » qui est nommé à la fin du poème mais elle ne permet pourtant pas d'en construire une image précise. Même si les propriétés du personnage de Mahomet sont en partie explicitées par le contexte, elles restent en effet indéterminées dans la mesure où, comme le souligne Nelly Flaux dans « L'antonomase de nom propre ou la mémoire du référent<sup>81</sup> » (1991 : 26-46), il est toujours possible de puiser dans « l'ensemble infini des propriétés » du référent d'origine :

Puisque le comparant est un individu, la sélection impliquée par l'identification de A et de B peut toujours être modifiée, même si l'intégration du Npr dans le lexique suppose qu'elle est fixée. Car le lien mémoriel qui unit le Npr au référent d'origine autorise toujours un retour à celui-ci. Certes,

---

<sup>81</sup>Nelly Flaux montre en quoi cette singularité du comparant (un individu) amène à différencier l'antonomase de la métaphore, dont le terme comparant est le membre quelconque d'une classe.

un processus analogue s'observe avec le processus métaphorique. Ainsi, malgré le sens figuré du mot loup (« personne féroce »), il est possible de justifier le rapprochement entre un homme et un loup par une autre qualité que la férocité. Mais les variations s'exercent dans les limites du sens du mot loup, terme de genre, et dans celles des relations associatives et syntagmatiques génératrices de sa « valeur » au sens saussurien. Dans le cas de l'antonomase —même lexicalisée—, le référent du comparant est un individu unique, parfaitement identifié, porteur de l'ensemble des propriétés qui le distinguent de tous les autres ; tant que le lien entre le Npr et le référent d'origine n'est pas rompu, il est toujours possible de renvoyer par l'intermédiaire de ce N, à l'ensemble infini des prédications qui lui sont imputables. (1991 : 40-41)

Dans notre exemple, les propriétés pour lesquelles le référent original (Noé) est choisi sont explicitées par la proposition subordonnée relative « qui sait le secret du déluge ». Mais la connaissance que nous avons de ce référent autorise à en sélectionner n'importe quelle autre propriété. Cette double détermination du référent discursif (par l'énoncé en lui-même et la représentation qu'en a l'énonciataire) révèle ainsi, comme l'explique Sarah Leroy dans *Entre identification et catégorisation, l'antonomase du nom propre en français*, la part de « signifiante<sup>82</sup> » de l'antonomase de nom propre, la somme de ses « potentialités signifiantes » (Sarah Leroy : 2006 : 265).

Néanmoins, le lien qui unit le référent discursif au référent originel peut être rompu et, dès lors, restreindre la signifiante du nom propre. Il s'agit, en effet, des cas où l'antonomase de nom propre n'est plus perçue comme une « dénomination éphémère<sup>83</sup> », existant le temps d'un discours mais comme une dénomination instituée, lexicalisée<sup>84</sup>. Nous pouvons prendre pour exemple l'antonomase de nom propre « un Dieu » dans « Booz endormi » :

Booz, les yeux fermés, gisait sous la feuillée ;  
Or, la porte du ciel s'étant entre-bâillée  
Au-dessus de sa tête, un songe en descendit.  
Et ce songe était tel, que Booz vit un chêne  
Qui, sorti de son ventre, allait jusqu'au ciel bleu ;  
Une race y montait comme une longue chaîne ;  
Un roi chantait en bas, en haut mourait un Dieu. (v.35-40, p.83)

« Un Dieu », nom propre modifié sur le plan syntaxique par l'article indéfini « un » et sur le plan sémantique (il désigne un référent discursif qui possède certaines propriétés du référent primaire), présente, en cela, les mêmes particularités que les antonomases de nom propre étudiées précédemment. Cette antonomase se différencie néanmoins des autres par le fait que

---

<sup>82</sup>Sarah Leroy propose une approche énonciative de l'antonomase de nom propre, en mettant en avant sa dimension « dialogique » : « Le sens de l'antonomase du nom propre, on l'a vu, dépend essentiellement de représentations sur l'un et l'autre référent ; il faut ajouter que ces représentations, éminemment instables, peuvent varier d'un énonciateur à l'autre et surtout de l'énonciateur à l'énonciataire » (2006 : 265).

<sup>83</sup>Sarah Leroy, dans « Des Vanessa, des José Bové : dénominations éphémères et dynamique de la lexicalisation », distingue ainsi les dénominations éphémères (celles qui sont construites en discours), émergentes (celles qui donnent naissance à une catégorie lexicale durable) et lexicalisées (les antonomases dont le sens s'est figé) (2007 : 62-79).

<sup>84</sup>Nous en relevons deux dans notre corpus : « un Dieu » (« Booz endormi », v.40, p. 83) et « l'Antéchrist » (« Le Cèdre », v.16, p.112).

le référent discursif (qui n'est pourtant pas nommé) ainsi que les propriétés qui le définissent (non explicitées) sont clairement identifiables. « Un Dieu » qui signifie, si l'on s'appuie sur sa définition, celle d'un être supérieur doué d'un pouvoir sur l'homme et d'attributs particuliers désigne, ici, clairement le personnage de « Jésus », régulièrement comparé à Dieu dans le texte biblique. En raison de ce sens lexicalisé, cette antonomase n'a dès lors plus besoin d'exprimer le référent discursif ni les propriétés qui s'y rattachent. Pour autant, l'antonomase « un Dieu<sup>85</sup> » qui préserve sa singularité graphique (la majuscule initiale) ne change pas complètement de statut catégoriel, ne se transforme pas en nom commun. Celle-ci se situe encore sur un continuum, que Sarah Leroy considère comme caractéristique de l'antonomase de nom propre, entre nom propre et nom commun :

L'emploi antonomasique montre qu'il s'effectue bien une production de sens du nom propre, mais cette production de sens ne doit pas être purement et simplement assimilée à celle d'un nom commun. Le nom propre en antonomase, par son mode de signification (en ce qu'il met en oeuvre la signifiante du nom propre comme la production nominale du sens) comme par ses constructions morpho-syntaxiques en discours, permet de récuser l'opposition traditionnelle entre nom propre et nom commun et de suggérer qu'il y a, entre ces deux éléments de nomination, un continuum et non une séparation nette. L'organisation interne de la typologie proposée pour l'antonomase fait également apparaître ce continuum entre nom propre et nom commun : si l'antonomase de type prédicatif *in praesentia* relève, par certains aspects, d'un fonctionnement encore assez proche de celui du nom propre, l'antonomase de type référentiel *in absentia* s'en éloigne nettement pour se rapprocher des conditions de production de sens d'un nom commun. On est dans une organisation graduelle et non oppositive, et l'antonomase, si elle est *entre* nom propre et nom commun, ou plutôt, en fait, *à la fois* nom propre et nom commun, n'est pas, sauf dans les rares cas d'intégration totale, définitive et irréversible au lexique général, un nom propre *devenu* un nom commun. (2006 : 308)

Mais même si le sens de cette antonomase semble stabilisé en langue, le lien avec le référent d'origine n'est pourtant jamais réellement rompu. Il est en effet toujours possible de revivifier une antonomase lexicalisée, d'enrichir son sémantisme à partir des propriétés du référent initial. Bien que dans le texte biblique, Jésus ne soit jamais dénommé par l'antonomase de nom propre « un Dieu », cette dénomination est quelque peu éculée dans la mesure où la filiation entre Dieu et Jésus est clairement établie. Il n'est pourtant pas interdit, en regard de la conception hugolienne de Dieu, de voir dans « un Dieu » une manière nouvelle de figurer la présence immanente du divin dans le monde, qui se manifeste, à travers le corps de Jésus, dans l'un de ses possibles. Cet exemple prouve ainsi qu'une antonomase de nom propre, même lexicalisée, reste inapte à véhiculer un sens conceptuel figé. En raison de cette signifiante inépuisable, la proximité entre antonomase et métaphore apparaît à nouveau puisqu'il ne s'agit jamais, comme le remarque Georges Kleiber à propos de la métaphore<sup>86</sup>

<sup>85</sup>Il faut ainsi opposer cette antonomase de nom propre à l'occurrence « quel dieu » (« Booz endormi », p.85, 86) qui, ayant perdu toutes ses singularités propres, a le statut d'un véritable nom commun.

<sup>86</sup>Georges Kleiber analyse la métaphore à l'aune de la théorie de la pertinence de D. Sperber et D. Wilson selon laquelle la métaphore n'est pas réductible à un énoncé littéral. Il montre que cette théorie qui aboutit à une



dans « Faut-il banaliser la métaphore ? » (1993 : 197-210), de dénominations réductibles à un énoncé littéral clairement restituable.

---

banalisation de la métaphore, devenue énoncé non déviant, fait fausse route.

### 3. La dimension épidiétique du nom propre, élément de valorisation du divin

#### 3. 1. *Entre modification sémantico-référentielle et simple modification syntaxique du nom propre : une mise en relief de la dégénérescence du monde historique*

Les divers emplois modifiés de noms propres étudiés jusqu'à présent ne donnent pas à voir la permanence de la référence biblique au sein du monde historique mais davantage son appartenance à un temps révolu. Ils prennent part en effet à un discours sur la fin, figurant la disparition (sous l'image de la mort, l'endormissement, la chute...) des référents originels bibliques ainsi que des référents discursifs qu'ils désignent. C'est le cas par exemple des antonomases de noms propres « les Babels » et les « Sions » dans « Le Cèdre » :

Jean dormait; ces regards étaient fermés qui virent  
Les océans de songe où les astres chavirent ;  
L'obscur sommeil couvrait cet œil illuminé,  
Le seul chez les vivants auquel il fut donné  
De regarder, par l'âpre ouverture du gouffre,  
Les anges noirs vêtus de cuirasses de souffre,  
Et de voir les Babels pencher et les Sions  
Tomber, et s'écrouler les blêmes visions,  
Et les religions rire prostituées,  
Et des noms de blasphème errer dans les nuées. (v.17-26, p.112)

« Les Babels » et « les Sions » ainsi que les autres marques de la présence divine (« les astres » du ciel qui est métaphorisé sous l'image des « océans de songe », « les visions » et « les religions ») prennent part ainsi à la vision apocalyptique de Jean donnant à voir le retrait du divin sur terre, figuré par des verbes d'effondrement (« chavirer », « pencher », « tomber », « s'écrouler ») et mis en relief par les positions stratégiques qu'occupent ces verbes au sein du dispositif métrique (« pencher » et « tomber » sont par exemple placés en contre-rejet).

A ces référents bibliques, qui disparaissent peu à peu sous nos yeux, se substituent des référents historiques, pris dans un processus doublement inverse. Les emplois modifiés de noms propres historiques, présents dans la « Décadence de Rome » (« quelque Crassus », v. 21, p. 96 ; « Le César d'aujourd'hui », v.65, p.98), donnent à voir, en effet, des référents historiques se démultipliant et instaurant une rupture avec la perfection des temps génésiaques. Prenons pour exemple « quelque Crassus » :

Le mal à travers l'homme avait pris son essor ;  
Toutes les passions sortaient de leurs orbites.  
Les fils aux vieux parents faisaient des morts subites.  
Les rhéteurs disputaient les tyrans aux bouffons  
La boue et l'or régnaient. Dans les cachots profonds  
Les bourreaux s'accouplaient à des martyres mortes.  
Rome horrible chantait. Parfois, devant ses portes,

Quelque Crassus, vainqueur d'esclaves et de rois,  
Plantait le grand chemin de vaincus mis en croix. (v. 14-22, p. 96)

Ici, le nom propre Crassus ne désigne plus le référent initial, l'homme politique romain chargé de la répression de la révolte fomentée par Spartacus. Le déterminant indéfini « quelque », qui nous met en présence d'un nom propre modifié syntaxiquement, induit en effet un changement sur le plan référentiel. Si le nom de « Crassus » désigne, dans un premier temps, le référent initial auquel il est normalement rattaché, il réfère, à partir de certaines de ses propriétés (explicitées par l'apposition « vainqueur d'esclaves et de rois »), à un nouveau référent construit en discours. Le personnage de Crassus (prenant part à une antonomase de nom propre) donne en effet à voir, à travers la classe référentielle à laquelle il donne naissance, la mise en place d'une « pluralité externe »<sup>87</sup> (Marie-Noëlle Gary-Prieur : 2001 : 77) figurant la démultiplication des référents historiques et l'éloignement de plus en plus grand d'un temps biblique respectueux du divin.

L'antonomase de nom propre « le César d'aujourd'hui », dans « Au lion d'Androclès », prend part au même processus que décrit précédemment:

Le noir gouffre cloaque au fon ouvrait son arche  
Où croulait Rome entière ; et, dans l'immense égout,  
Quand le ciel juste avait foudroyé coup sur coup,  
Parfois deux empereurs, chiffres du fatal nombre,  
Se rencontraient, vivants encore, et, dans cette ombre,  
Où les chiens sur leurs os venaient mâcher leur chair,  
Le César d'aujourd'hui heurtait celui d'hier.  
Le crime sombre était l'amant du vice infâme. (v. 60-67, p.98)

Il s'agit en effet d'un nom propre qui permet de donner à voir la démultiplication des figures du mal, incarnée par les empereurs dont César est le « membre idéal » (Kerstin Jonasson, 1994 : 220), le référent type à partir duquel la classe discursive des « Césars » est construite.

Il est néanmoins nécessaire de mettre en regard cet exemple avec les noms propres non modifiés du poème avec lesquels il entre en résonance (ceux qui désignent des empereurs) pour mieux saisir la portée de sa dimension rhétorique :

Le monde était le bois, l'empire était l'auberge.  
De noirs passants trouvaient le trône en leur chemin,  
Entraient, donnaient un coup de dent au genre humain,  
Puis s'en allaient. Néron venait après Tibère.  
César foulait aux pieds le Hun, le Goth, l'Ibère ;

---

<sup>87</sup>Marie-Noëlle Gary-Prieur explique en effet que l'antonomase de nom propre permet de construire une « pluralité externe » à partir d'un référent initial singulier, selon trois modes de formation différents : la construction « Gn être un nouveau (autre, second) Np » qui donne à voir une reproduction exacte du référent initial du nom propre, l'énoncé dans lequel le référent discursif s'éloigne du référent initial par l'une de ses propriétés exprimée à l'intérieur d'une expansion et l'énoncé métaphorique qui se construit sans expansion (2001 : 87-90).

Et l'empereur, pareil aux fleurs qui durent peu,  
Le soir était charogne à moins qu'il ne fût dieu. (v.44-50, p.97)

Les personnages de Néron, Tibère et César ne se distinguent pas ici par des actions qui permettraient de leur donner une dimension héroïque mais par des gestes n'ayant plus rien d'épique, comme le soulignent les verbes « donner un coup de dent », « fouler aux pieds » qui sont utilisés de manière ironique puisqu'ils ne donnent pas à voir la victoire définitive sur un adversaire. En raison de cette perte d'héroïsme, ces personnages apparaissent comme la déclinaison d'un même type, d'une figure d'empereur qui a perdu de son aura sacrée et qui se confond, désormais, avec l'image du « passant », métaphore filée par les verbes « entrer », « s'en aller », « venir », l'adverbe « en chemin » ainsi que l'apposition « pareil aux fleurs qui durent peu » (dans laquelle les fleurs symbolisent l'éphémère). La mise en parallèle de « le César d'aujourd'hui » avec ces noms propres permet ainsi de mieux saisir la valeur rhétorique de l'antonomase de nom propre, de voir en quoi elle permet de mettre en relief (en lui donnant un nom) une classe référentielle qui n'avait été qu'esquissée jusqu'alors, en discours, par l'énumération à laquelle prenaient part les noms propres en emploi non modifié.

Mais cette dégénérescence du monde historique ne transparait pas seulement en contexte, dans l'isotopie du mal qui se déploie autour de ces antonomases de nom propre, elle se donne à voir également dans la forme même que prend le nom propre, lorsqu'il présente certaines modifications syntaxiques. La présence d'un article défini, d'un déterminant démonstratif ou possessif devant un nom propre peut prendre part, en effet, à la construction d'un discours rhétorique, laissant transparaitre le jugement que le poète porte sur le référent désigné. C'est le cas par exemple de « son Tibulle » dans « Au lion d'Androclès » :

L'amour et le bonheur, tout était effrayant.  
Lesbie, en se faisant coiffer, heureuse, ayant  
Son Tibulle à ses pieds qui chantait leurs tendresses,  
Si l'esclave persane arrangeait mal ses tresses,  
Lui piquait les seins nus de son épingle d'or.  
Le mal à travers l'homme avait pris son essor ;  
Toutes les passions sortaient de leurs orbites.  
Les fils aux vieux parents faisaient des morts subites.  
Les rhêteurs disputaient les tyrans aux bouffons.  
La boue et l'or régnaient. Dans les cachots profonds,  
Les bourreaux s'accouplaient à des martyres mortes.  
Rome horrible chantait. Parfois, devant ses portes,  
Quelque Crassus, vainqueur d'esclaves et de rois,  
Plantait le grand chemin de vaincus mis en croix,  
Et, quand Catulle, amant que notre extase écoute,  
Errait avec Délie, aux deux bords de la route,  
Six mille arbres humains saignaient sur leurs amours.  
La gloire avait hanté Rome dans les grands jours ;  
Toute honte à présent était la bienvenue.  
Messaline en riant se mettait toute nue,  
Et sur le lit public, lascive, se couchait. (v.9-29, p.95-96)

Le nom propre « son Tibulle » présente ainsi une modification syntaxique (l'ajout d'un déterminant possessif) qui, contrairement aux exemples précédents, n'engendre pas de modification sur le plan sémantico-référentiel puisqu'il continue à désigner son référent initial (le poète Tibulle). L'effet de sens produit par cet emploi modifié n'est donc pas à chercher du côté de la référence (il serait possible, en cela, de le remplacer par le nom propre non modifié), mais davantage dans la charge sémantique dont le nom propre se dote grâce à la présence du déterminant possessif. Celui-ci permet en effet, comme le souligne Marie-Noëlle Gary-Prieur, d'établir une relation entre deux référents<sup>88</sup>, de tisser un lien discursif entre « Tibulle » et « Lesbie » :

La répartition des rôles entre possessif et nom propre se fait donc de la façon suivante : le nom propre désigne son référent initial, et le possessif introduit une personne. La combinaison des deux conduit donc à établir une relation entre deux individus : le référent xi et la personne dont le possessif est la marque. C'est ce que représente la formulation<sup>89</sup> qui sert de titre à ce paragraphe, où R marque la relation établie par le SN entre le référent du nom propre et la personne du possessif. (1994 : 218)

Le déterminant possessif qui donne à voir la relation amoureuse unissant Tibulle à sa bien-aimée met ainsi en relief la fonction nouvelle du poète qui délaisse sa mission de guide de l'humanité pour chanter ses amours personnelles, pris lui aussi dans ce processus de dégénérescence historique. En raison de l'accent mis sur la personne grammaticale à laquelle correspond le déterminant, l'interprétation de « son Tibulle » dépend également de l'effet de sens lié à la catégorie « logico-discursive » de personne. Si, comme l'explique Marie-Noëlle Gary-Prieur (1994 : 220-225), le possessif de la première personne est l'indice d'une relation affective étroite entre le locuteur et le référent du nom propre, ceux de la seconde et de la troisième personne signalent, en effet, la distance prise par le locuteur à l'égard du référent :

Le caractère syntaxiquement facultatif du possessif dans certains SN comportant un Np permet de donner une interprétation plu riche de sa relation à la catégorie de personne : (...) il faut entendre « personne » non seulement comme une catégorie grammaticale, mais comme une catégorie logico-discursive. C'est un sujet parlant qui se manifeste dans un SN de la forme Poss Np, avec ses jugements, ses croyances et son affectivité. (1994 : 26)

La présence du possessif de la troisième personne dans « son Tibulle », qui indique l'appartenance du référent à un univers distinct de celui du locuteur, laisse ainsi transparaître le jugement dépréciatif que le poète porte sur ce personnage et permet de voir en quoi la

---

<sup>88</sup>Marie-Noëlle Gary-Prieur distingue deux types d'interprétations auxquelles se prête la construction « possessif + Np ». Il s'agit souvent de la création d'une image du référent initial (« certains réfugiés s'accrochent à leur « France rêvée » » par exemple) où le possessif joue un « rôle de repère » en indiquant l'univers de croyance dans lequel se construit le référent discursif. A cette construction s'oppose dans laquelle le nom propre désigne le référent initial et le possessif établit « une relation à la personne » (1994 : 215-220).

<sup>89</sup>Marie-Noëlle Gary-Prieur formule l'effet de sens créée par le nom propre précédé du possessif ainsi : « xi R je/tu/ il » (1994 : 217).

morphosyntaxe du nom propre en emploi modifié peut prendre part à une rhétorisation de l'énoncé.

### ***3. 2. De l'antonomase de nom commun au trope d'excellence : vers une essentialisation des figures du mal et du divin***

Il est nécessaire, à présent, d'élargir notre étude du nom propre en prenant en compte les noms communs devenant en discours des noms propres, des « noms propres accidentels » dont « l'application à un référent occulte leur signification permanente au profit d'un sens momentané » (Marc Wilmet, *Grammaire critique du français*, 1997 : 79). Même si ce changement catégoriel se donne d'abord à voir sur le plan graphique à travers la présence d'une majuscule initiale, il se décrit avant tout, comme le met en avant Marc Wilmet à travers la définition qu'il en donne, en termes sémantiques. Cette signification nouvelle qu'acquiert le nom commun, devenu nom propre, consiste plus précisément en une « mutation » (Nicolas Laurent, 2010 : 224-230), donnant à voir le passage d'un sens conceptuel vers un sens individuel. L'antonomase de nom commun « Le Rebelle », par exemple, dans « Puissance égale bonté », se dévide de son contenu conceptuel (il ne désigne plus un individu parmi d'autres qui entrerait dans la catégorie conceptuelle des rebelles) et se dote d'un sens individuel pour désigner Iblis en particulier, devenant ainsi le « double virtuel<sup>90</sup> » du nom propre « Iblis » :

Au commencement, Dieu vit un jour dans l'espace  
Iblis venir à lui ; Dieu dit : « veux-tu ta grâce ?  
—Non, dit le Mal. —Alors que me demandes-tu ?  
Joutons à qui créera la chose la plus belle. »  
L'Être dit : « J'y consens. —Voici, dit le Rebelle :  
Moi, je prendrai ton œuvre et la transformerai.  
Toi, tu féconderas ce que je t'offrirai ;  
Et chacun de nous deux soufflera son génie  
Sur la chose par l'autre apportée et fournie. (v. 1-10, p.69)

Cette « mutation » du concept « le rebelle » vers le nom propre « le Rebelle » s'explique par le figement du sens conceptuel du mot dans la langue. « Le Rebelle » ainsi que « le Mal », « le Rampant » (qui réfèrent à Iblis, et par extension métaphorique à Satan) et antonomases de noms communs « l'Être », « la Cause » (qui désignent Dieu) acquièrent en effet un sens dénominatif car ces dénominations sont déjà instituées en langue, dans le texte biblique.

---

<sup>90</sup>Empruntant cette notion à Michèle Prandi (*Grammaire philosophique des tropes* : 1992 : 105), Nicolas Laurent explique en effet que l'antonomase de nom commun repose sur un processus double : une « mutation » qui est le corollaire d'une « permutation » dans la mesure où l'antonomase se substitue nécessairement à un nom propre (2010 : 223-224).

Précisons néanmoins que ce n'est pas toujours le cas (lorsque nous sommes en présence d'antonomases d'invention<sup>91</sup>), que ce figement n'est pas toujours institué en langue mais se construit dans le discours qui ouvre un « régime énonciatif de répétition et de désinvention » (Nicolas Laurent, 2010 : 228).

Il ne faut pourtant pas négliger la dimension conceptuelle de l'antonomase de nom commun. Même si « Le Rebelle », par exemple, se substitue dans la chaîne référentielle au nom propre « Iblis », il est difficile d'y voir une transformation catégorielle aboutie, un mot devenu un véritable nom propre. En effet, contrairement au nom propre Iblis dont le sens se résume à une instruction dénomminative, les traits conceptuels rattachés au nom « rebelle » qui ne sont pas occultés (le poème donne à voir le geste de rébellion d'Iblis, qui veut se mesurer à Dieu) dans l'antonomase dotent cette dénomination d'une charge signifiante, absente du nom propre standard. Il faut donc moins voir dans l'antonomase de nom propre un processus d'individualisation (la transformation d'un sens conceptuel en sens dénomminatif) qu'un processus d'essentialisation par lequel les propriétés conceptuelles du nom commun originel sont incarnées en discours par un individu singulier. A travers les antonomases « l'Être », « la Cause », « le Mal », « le Rebelle », « le Rampant », il s'agit ainsi, pour le poète, de saisir l'essence des figures du divin et du mal, de donner une présence charnelle, une matérialité concrète à des réalités, normalement, invisibles.

Ce processus d'essentialisation auquel prend part l'antonomase de nom commun trouve son point d'aboutissement à travers le trope d'excellence. Grâce à cette forme particulière que peut prendre l'antonomase de nom commun, il ne s'agit, en effet, plus seulement de saisir l'essence de l'individu désigné mais aussi de le représenter comme l'essence d'un ensemble, le « représentant parfait », comme l'explique Meyer et Dubucs dans « Antonomases du nom commun » (1987 : 49-80), d'une classe d'individus :

L'antonomase d'excellence, pour autant que l'usage ne l'a pas affaiblie, a donc pour fonction de se proposer comme le représentant parfait d'une classe d'être, un des individus qui le composent. On peut même aller plus loin et dire que cette figure parfois considère hyperboliquement le référent visé comme le seul représentant de cette classe. L'article défini du syntagme serait alors surdéterminé : on dirait le Poète comme on dit ordinairement le soleil, parce qu'il n'y en a qu'un ! Du point de vue syntaxique, on peut donc dire que l'antonomase d'excellence correspond à l'ellipse d'un complétif superlatif (comme le (plus grand) N, le N (idéal), le (seul) N (digne de ce nom...)). (1987 : 50)

L'unique antonomase d'excellence de notre corpus, « le Marié » dans « le sacre de la femme » donne ainsi à voir le personnage d'« Adam » comme le représentant par excellence de la classe des hommes mariés :

---

<sup>91</sup>Nous n'en relevons pas d'exemple dans notre corpus.

Pourtant, jusqu'à ce jour, c'était Adam, l' élu  
 Qui dans le ciel sacré le premier avait lu,  
 C'était le Marié tranquille et fort, que l' ombre  
 Et la lumière, et l' aube, et les astres sans nombre,  
 Et les bêtes des bois, et les fleurs du ravin  
 Suivaient ou vénéraient comme l' aîné divin,  
 Comme le front ayant la lueur la plus haute ;  
 Et, quand tous deux, la main dans la main, côte à côte,  
 Erraient dans la clarté de l' Eden radieux,  
 La nature sans fond, sous ses millions d' yeux,  
 A travers les rochers, les rameaux, l' onde et l' herbe,  
 Couvait avec amour pour le couple superbe,  
 Avec plus de respect pour l' homme, être complet,  
 Eve qui regardait, Adam qui contemplait. (v. 167-180, p.62)

Au sein de ce poème, Adam qui incarne la perfection de l' homme originel, touché par la grâce divine (comme le mettent en avant l' adjectif « divin » et le substantif « l' élu ») et respectueux du divin (comme le souligne le verbe « contempler »), est présenté, à travers l' antonomase de nom commun (« le Marié ») mise en avant par la scansion en diérèse, l' accent fixe de vers et le présentatif « c' était » qui rhématise le sujet, comme le marié par excellence. Cette valeur d' exemplarité s' explique en effet par la « forclusion extensionnelle » (Nicolas Laurent, 2010 : 244-249), la construction d' une extensité unique donnant à voir Adam comme l' unique représentant de sa classe. Mais, il s' agit d' une extensité qui se construit en regard d' une extension virtuelle, qui indique qu' Adam se distingue des autres référents de la classe à laquelle il appartient :

Le trope d' excellence confronte l' extensité unique de la description à l' extension virtuelle du nom (ou du GN) à partir duquel elle est formée. Le film qui est « le film de l' année » n' est « le film de l' année » que si sont exclus les autres x tombant sous le concept « film de l' année ». (2010 : 248)

Le personnage d' Adam dont l' extensité unique se construit sur « fond de généricité » doit ainsi être mis en parallèle avec les autres figures humaines du recueil sur lesquelles il se détache, celles d' « Au lion d' Androclès » par exemple :

Au lieu de cette race en qui Dieu mit sa flamme,  
 Au lieu d' Eve et d' Adam, si beaux, si purs tous deux,  
 Une hydre se traînait dans l' univers hideux ;  
 L' homme était une tête et la femme était l' autre.  
 Rome était la truie énorme qui se vautre.  
 La créature humaine, importune au ciel bleu,  
 Faisait une ombre affreuse à la cloison de Dieu ;  
 Elle n' avait plus rien de sa forme première ;  
 Son œil semblait vouloir foudroyer la lumière,  
 Et l' on voyait, c' était la veille d' Attila,  
 Tout ce qu' on avait eu de sacré jusque-là  
 Palpiter sous son ongle ; et pendre à ses mâchoires  
 D' un côté les vertus et de l' autre les gloires.  
 Les hommes rugissaient quand ils croyaient parler.  
 L' âme du genre humain songeait à s' en aller ;  
 Mais, avant de quitter à jamais notre monde,  
 Tremblante, elle hésitait sous la voûte profonde,



Et cherchait une bête où se réfugier.  
 On entendait la tombe appeler et crier.  
 Au fond, la pâle Mort riait sinistre et chauve.  
 Ce fut alors que toi, né dans le désert fauve,  
 Où le soleil est seul avec Dieu, toi, songeur  
 De l'ancre que le soir emplît de sa rougeur,  
 Tu vins dans la cité toute pleine de crimes ;  
 Tu frissonnas devant tant d'ombres et tant d'abîmes ;  
 Ton œil fit, sur ce monde horrible et châtié,  
 Flamboyer tout à coup l'amour et la pitié,  
 Pensif, tu secouas ta crinière sur Rome,  
 Et, l'homme étant le monstre, ô lion, tu fus l'homme. (v.68-96, p.98-99)

La figure d'Adam, incarnant la perfection de l'homme originel (mise en avant par les intensifs « si beaux », « si purs »), entre en effet en opposition avec celle de l'homme représentée dans «*Décadence de Rome* », image dénaturée du référent originel. La figure humaine n'y est en effet plus donnée à voir sous les traits du divin mais sous ceux de la bestialité, comme le met en avant la métaphorisation de l'homme sous l'image d'une « hydre » (monstre biblique par excellence puisqu'il s'agit de la bête contre laquelle combat l'archange Michel dans l'Apocalypse), d'un fauve (« les hommes rugissaient ») puis d'une « truie » (à travers la métaphorisation nominale de la ville de Rome, image métonymique des hommes) et la mise en opposition de cette figure humaine dégénérée avec celle du lion d'Androclès (qui épargne dans les arènes de Rome un esclave condamné aux bêtes), nouvelle figure du divin. Cette dégénérescence d'un homme devenu « monstre », permet ainsi de mieux voir en quoi l'antonomase de nom commun « le Marié » repose sur une « forclusion extensionnelle », la construction d'une extensité unique, celle d'Adam, se construisant à partir d'une extension virtuelle (souvent hors énoncé) qui est présente, dans *La Légende des siècles*, en énoncé.

Mais ce processus d'essentialisation ne provient pas seulement d'une forclusion extensionnelle, elle résulte également d'une « intensification intensionnelle » (Nicolas Laurent, 2010 : 249-252), au sens où le référent, prenant part à l'antonomase de nom commun, « concentre et cristallise, à la manière d'un hologramme les propriétés de la classe à laquelle il appartient » (2010 : 250). Adam se dote, en effet, des propriétés conceptuelles de la classe des mariés, en possède les propriétés essentielles. Mais il présente également des « propriétés différenciatrices » qui tendent à l'isoler au sein de cette classe (il est le seul parmi les Mariés à rester sous l'ascendant du divin). Cette double dimension du trope d'excellence est ainsi à l'origine d'une « intensification intensionnelle » grâce à laquelle le référent désigné devient l'unique représentant de sa classe :

« Le café »<sup>92</sup> focalise la référence à un x appartenant à la classe des cafés. Une telle structure revient à doter le référent de la description définie de propriétés différenciatrices propres à l'isoler au sein de la classe des « cafés », mais sur la base de propriétés conceptualisées par le nom « café ». Ce qui différencie ce café des autres x qui tombent sous le même concept, c'est proprement sa manière de posséder les propriétés rassemblées par le concept de « café ». Toute la force rhétorique de la description d'excellence réside dans l'attribution figurale au concept de « café » d'une puissance de différenciation maximale telle que ce café puisse en venir à être l'unique x auquel le concept soit applicable. (2009 : 250)

De cette manière, l'antonomase d'excellence « le Marié », par laquelle Adam devient l'unique référent qui concentre au mieux les propriétés de la classe des mariés, permet de voir davantage en quoi l'antonomase de nom commun, en essentialisant les figures du mal et du divin, s'inscrit dans un processus de rhétorisation du style, révèle la dimension épидictique de la dénomination, qui devient dans *La Légende des siècles* un élément de valorisation du divin.

---

<sup>92</sup>Il s'agit d'une description définie d'excellence mais l'antonomase de nom commun d'excellence se prête à la même analyse.

## CONCLUSION

Cette étude nous révèle ainsi la part stylistique que revêt le nom propre au sein de la *Légende des siècles*, nous permet de voir en quoi cet élément linguistique se transforme, comme nous l'avions proposé en introduction, en un « événement figural »<sup>93</sup>. Il s'agit en effet de l'instrument de dénomination essentiel à partir duquel l'écrivain bâtit son univers poétique, d'un mot qui, en regard du nom commun<sup>94</sup>, comme le souligne Marc Wilmet dans « Le nom propre en linguistique et en littérature », présente une plus grande « congruence » (1995 : 9-11) (le lien qu'il établit avec le référent dépend de diverses conditions légales, ethniques, sociales, culturelles, magiques, auditives, synesthésiques ou sémantiques qui ne pèsent pas sur le choix d'un nom commun) en vertu de laquelle il pèse de tout son poids sur la construction de la référence. Si cette part stylistique du nom propre est peu visible (si ce n'est lors du choix d'un prénom ou d'un sobriquet) en dehors du champ littéraire, elle est évidente en littérature : à l'intérieur de l'univers fictionnel créé dans lequel le poète « s'arroge le pouvoir divin de nommer, sinon les lieux, en tout cas les personnages de fiction » (Marc Wilmet, 1995 : 11-15) et encore plus en poésie où le nom propre est mis en relief au sein du dispositif métrique et de la versification. Dans *La Légende des siècles*, le nom propre qui fait l'objet de mises en valeur plurielles (sémantique, syntaxique, graphique, sonore...) n'est ainsi plus simplement un mot référant mais devient un signe, « un signe volumineux, un signe toujours gros d'une épaisseur touffue de sens qu'aucun usage ne vient réduire, aplatir, contrairement au nom commun, qui ne livre jamais qu'un de ses sens par syntagme » comme le remarque Roland

---

<sup>93</sup>Rappelons, comme nous l'avons expliqué en introduction, que le nom propre n'est pas intégré par Laurent Jenny, dans *La Parole singulière*, à son étude sur le jeu figural.

<sup>94</sup>Marc Wilmet définit en effet le nom commun comme un élément « conventionnel » (qui « noue un pacte fiduciaire » avec le référent), « contraignant » (puisqu'il « oblige la communauté linguistique à respecter le contrat »), « contingent » (rien ne prédispose une séquence phonique à devenir le signifiant d'un signifié) et « congruent » (il est rattaché à son référent de manière arbitraire). En regard de cette définition du nom commun, le nom propre est aussi conventionnel, moins contraignant, moins contingent et plus congruent (1995 : 7-11).

Barthes au cours de son étude stylistique du nom propre chez Proust dans « Proust et les noms » (1953 : 125).

Donnant un soubassement linguistique à notre approche, nous avons plus particulièrement cherché à appréhender la dimension stylistique du nom propre en regard de diverses théories linguistiques, pour voir en quoi les traits stylistiques du nom propre de *La Légende des siècles* devaient être rattachés à des réalités linguistiques. La prise en compte des singularités sémantique (l'existence d'un sens de dénomination instructionnelle), syntaxiques (la présence d'un déterminant zéro, l'absence d'expansion déterminative, la saillance de sa fonction référentielle et la place primordiale qu'occupe le nom propre à l'intérieur de la chaîne de référence) et formelles (la présence d'une majuscule initiale et sa valeur sonore) du nom propre en emploi standard nous a ainsi amenés à voir en quoi les noms propres de notre corpus faisaient l'objet d'un investissement discursif, laissant transparaître le regard que le poète porte sur le monde réel. Sans pour autant rejeter la thèse de Georges Kleiber selon laquelle le sémantisme du nom propre consiste en une instruction dénominative qui nous oblige à repérer dans le réel le référent désigné (le nom propre Adam par exemple réfère au personnage biblique), il nous a fallu en effet montrer en quoi les noms propres de notre corpus, fonctionnant, dans la langue hugolienne, comme des « praxèmes »<sup>95</sup> (qui rejouent l'acte de baptême initial en renommant les objets du monde) ainsi que des « désignateurs diaphanes »<sup>96</sup> (qui se chargent, en contexte, des sens qui les traversent) se prêtaient à de nouvelles interprétations sémantiques, renforçant la part légendaire du nom propre. Il nous a également fallu mettre au jour, à travers la fonction poétique de l'expansion (qui joue normalement un rôle secondaire par rapport au nom propre), la saillance de la fonction vocative du nom propre sur sa fonction référentielle et la présence du nom propre comme « ultime maillon » dans la chaîne de référence, le travail du poète sur le plan syntaxique, de voir en quoi cette syntaxe prenait part aussi à la construction d'un univers poétique. Il nous a enfin été nécessaire, en prenant davantage en compte la singularité de notre support textuel, de montrer en quoi le nom propre qui fait l'objet d'une mise en valeur sonore (sous l'accent fixe de l'alexandrin par exemple) et visuelle (par la création de noms propres aux résonances hébraïques...), prenait part en tant que matériau poétique à la création d'un espace autoréférentiel, placé sous le signe du légendaire.

---

<sup>95</sup>Nous faisons référence aux travaux de Paul Siblot « Nomination et production de sens : le praxème » (1997 : 38-55) et « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signification nominale et le propre du nom » (2001 : 189-214) dans lesquels il définit les noms comme des praxèmes.

<sup>96</sup>Nous nous appuyons sur la thèse de Nicolas Laurent, où il met en avant le fonctionnement sémantique atypique du nom propre, devenant un désignateur diaphane, en littérature (2010 : 131-132).

A partir de l'étude des divers emplois modifiés (de fractionnement, exemplaire et métaphorique) de nom propre, nous avons également voulu montré en quoi ce type de nom propre permettait dans *La Légende des siècles* de construire un ethos, celui d'un poète qui condamne une réalité oublieuse du divin au nom d'un univers biblique, en phase avec le divin. L'utilisation de noms propres en emploi de fractionnement qui mettent en avant une image du référent, ceux en emploi exemplaire qui érigent le référent biblique en parangon et ceux en antonomase qui donnent naissance à une classe discursive dont le référent originel en devient le « membre idéal » (Kerstin Jonasson, 1994 : 220) participent ainsi à l'établissement d'un parangon biblique, d'un monde génésiaque érigé en référent exemplaire. En mettant en avant la proximité entre antonomase de nom propre et métaphore (à travers la mise en place d'une « incompatibilité catégorielle »<sup>97</sup> entre des référents appartenant à des univers distincts, l'effacement du point d'ancrage référentiel et une signifiante inépuisable), nous avons montré en quoi l'antonomase de nom propre déclenche, plus particulièrement, un processus de métaphorisation biblique, par lequel la réalité est relue à l'aune de cette référence biblique. En élargissant enfin notre étude aux antonomases de nom commun ainsi qu'au trope d'excellence (qui essentialisent les figures du mal et du divin), que nous avons mises en parallèle avec les antonomases de nom propre donnant à voir la dégénérescence du monde historique, il s'agissait de mettre en valeur la dimension épictétique du nom propre, devenu, au sein de notre corpus, un élément de valorisation du divin.

De la correspondance à la production poétique, l'écriture du temps de l'exil de Victor Hugo porte les marques d'une conscience politique, comme l'explique Guy Rosa dans « Ce que c'est que l'exil de Victor Hugo » en mettant en avant « l'attraction du champ politique » sur l'œuvre du poète (2001 : 6). Il s'agit en effet pour Hugo de poursuivre, à travers ses écrits, une action politique qui se décline en deux mouvements : la dénonciation du coup d'Etat de Napoléon III et l'appel à l'union du peuple français en vue de l'instauration de la liberté, des réformes sociales et d'une République universelle (Guy Rosa, 2001 : 8). Or la double dimension stylistique d'un nom propre laissant transparaître un être au monde légendaire et un ethos qui repose sur une mise en valeur de l'origine génésiaque du monde nous permet de mieux saisir, en retour, la singularité de la fonction politique de *La Légende des siècles*, de comprendre en quoi elle se démarque des œuvres poétiques précédentes écrites au lendemain du coup d'Etat de Napoléon III, signant la défaite de la République. Contrairement aux

<sup>97</sup>Nous faisons à la définition que donne Georges Kleiber de la métaphore dans « Métaphores et vérité » (1983 : 89-130) et « Une métaphore qui ronronne n'est pas toujours un chat heureux » (1999 : 83-134).

*Châtiments* et à *Napoléon le Petit*, où la charge critique portée contre le second Empire est claire, aucune allusion directe à l'actualité politique n'est faite en effet dans *La Légende des siècles*, dans laquelle on pourrait s'étonner, au premier abord, de ne trouver trace du nom propre « Napoléon III ». La dimension politique du recueil, affichée dans la dédicace où le poète adresse son livre à la nation française (« A la France/ Livre, qu'un vent t'emporte/ en France où je suis né !/ l'arbre déracine/ donne sa feuille morte. » p. 41) doit se comprendre en regard de la singularité de l'univers poétique que nous avons mise en avant à travers l'étude du nom propre. Elle coïncide en effet avec la définition qu'en donne Jacques Rancière, dans *Politique de la littérature* (2007 : 11-12), en un « nouveau partage du sensible », « la constitution d'une sphère d'expérience spécifique » qui nous présente la réalité sous le signe du légendaire et l'ascendant du divin. Formant le premier volet d'un triptyque avec *La fin de Satan et Dieu*<sup>98</sup> qu'elle condense déjà en son sein (en donnant à voir le triomphe du bien sur toutes les figures du mal), *La Légende des siècles* donne ainsi au projet politique qui la soutient une dimension métaphysique, nous met en présence d'un monde qui (même dans les temps de crise historique) reste sous la protection originelle d'un Dieu toujours présent pour qui sait le voir.

---

<sup>98</sup>*La Légende des siècles*, comme l'explique Victor Hugo dans la préface de ce livre, trouve son prolongement dans *La Fin de Satan et Dieu* : « Plus tard, nous le croyons, lorsque plusieurs autres parties de ce livre auront été publiées, on apercevra le lien qui, dans la conception de l'auteur, rattache *la Légende des siècles* à deux autres poèmes, presque terminés à cette heure, et qui en sont, l'un le dénouement, l'autre le couronnement ; *la Fin de Satan et Dieu*. L'auteur, du reste, pour compléter ce qu'il a dit plus haut, ne voit aucune difficulté à faire entrevoir dès à présent, qu'il a esquissé dans la solitude une sorte de poème d'une certaine étendue où se reverbère le problème unique, l'Être, sous sa triple face ; l'Humanité, le Mal, l'infini ; le progressif, le relatif, l'absolu ; en ce qu'on pourrait appeler trois chants : *la Légende des siècles, la Fin de Satan, Dieu* » (p.49).

## BIBLIOGRAPHIE

*En cas de réédition, la date de la première édition est mentionnée entre crochets après celle de l'édition consultée.*

### Etudes linguistiques

Brunet E., 2000, « Les noms propres », *Le Vocabulaire de Victor Hugo*, Paris, Slatkine, 307-341.

Charolles M., 1987, « Contraintes pesant sur la configuration des chaînes de référence », *Travaux du centre de recherches sémiologiques*, 53, 29-55.

Flaux N., 1991, « L'antonomase du nom propre ou la mémoire du référent », *Langue française*, 92, 26-46.

Gardiner A., 2010 [1954], *La Théorie des noms propres, Essai polémique*, Paris, EPEL.

Gary-Prieur M.N., 1994, *Grammaire du nom propre*, Paris, PUF.

Gary-Prieur M.N., 2001, *L'individu pluriel Les noms propres et le nombre*, Paris, CNRS Editions.

Gary-Prieur M.-N., 2005, « Où il est montré que le nom propre n'est (presque) jamais 'modifié' », *Langue Française*, 146, 53-66.

Gary-Prieur M.N., 2009, « Le nom propre entre langue et discours », *Les Carnets du Cediscor*, 153-168.

Granger G-G., 1982, « A quoi servent les noms propres ? », *Langages*, 66, 21-36.

Grevisse M. et Goosse A., 2008 [1936], *Le bon usage*, Bruxelles, De Boeck, 581-584.

Guillaume G., 1919, « Restitution du problème de la pensée et sa solution dans la langue », « La dominance et la résistance », « Principes de la transition asymétrique du nom en puissance au nom en effet », « Les transitions annulées », in *Le problème de l'article et sa solution dans la langue*, Paris, Hachette, 63-65, 67-87, 235-238 et 287-303.

Guillaume G., 1992, « 16 juin 1939 », in *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume. Leçons de l'année 1938-1939*, Paris, Les Presses de l'Université Laval, 313-323.

Jakobson, 1963, « Linguistique et poétique », in *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 209-248.

Jonasson K., 1991, « Les noms propres métaphoriques : construction et interprétation », *Langue française*, 92, 64-81.

- Jonasson K., 1992, « Le nom propre désignateur —un terme massif ? », in Wieslaw B., *Etudes de linguistique romane et slave*, Cracovie, Ecole Normale Supérieure, 291-313.
- Jonasson K., 1993a, « Aspects cognitifs de l'énoncé métaphorique— la contrainte d'incongruité », in *XXème Congrès international de linguistique et philologie romanes*, Tübingen, Francke, 331-342.
- Jonasson K., 1993b, «Le point d'ancrage référentiel des noms propres métaphoriques », in Lorenzo R., *Actes du dix-neuvième Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Coruña, 429-439.
- Jonasson K., 1994, *Le Nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Kleiber G. 1981, *Problèmes de référence. Descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck, 295-424.
- Kleiber G., 1983, « Métaphores et vérité », *Linx. Sémantique, poétique et vérité*, 9, 89-130.
- Kleiber G., 1993, « Faut-il banaliser la métaphore ? », *Verbum*, 2, 197-210.
- Kleiber G. 1995, Sur la définition des noms propres : une dizaine d'années après, in Noaillly M. (éd.), *Nom propre et nomination*, Paris, Klincksieck, 11-36.
- Kleiber G., 1996, « Noms propres et noms communs : un problème de dénomination », *Meta*, 41-4, 567-589.
- Kleiber G., 1997, « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique? », *Langages*, 127, 9-36.
- Kleiber G. 1999, « Une métaphore qui ronronne n'est pas toujours un chat heureux », in Charbonnel N. & Kleiber G., *La métaphore entre pragmatique et rhétorique*, Paris, PUF, 83-134.
- Kripke S., 1980 [1972], *La Logique des noms propres*, Paris, Minuit.
- Laurent N., 2010, *La Part réelle du langage : Essai sur le nom propre et sur l'antonomase de nom commun*, thèse soutenue à l'Université de Paris-Sorbonne IV.
- Leroy S., 2001, *Entre identification et catégorisation, l'antonomase du nom propre en français*, thèse soutenue à l'Université Montpellier III-Paul Valéry.
- Leroy S., 2005, « L'emploi exemplaire, un premier pas vers la métaphorisation ? », *Langue française*, 146, 84-98.
- Leroy S., 2007, « Des Vanessa, des José Bové : dénominations éphémères et dynamique de la lexicalisation », *Revue Romane*, 42, 62-79.
- Martin R., 1983, « La notion d'univers de croyance dans la définition du nom propre », *Linx*, 9, 7-28.
- Martin R., 1992 [1983], *Pour une Logique du sens*, Paris, PUF.
- Meyer B. et Dubucs M., 1987, « Antonomases du nom commun », *Linguisticae Investigationes*, 11-1, 49-80.
- Molino J. 1982, « Le nom propre dans la langue », *Langages*, 66, 5-20.
- Noaillly M., 1991, « L'énigmatique Tombouctou : noms propres et position de l'épithète », *Langue française*, 92, 104-112.



Saussure F., 1960 [1916], « Nature du signe linguistique », in *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 97-103.

Searle J., 1966, *Les actes de langage, Essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann 215-228.

Siblot P., 1997, « Nomination et production de sens : le praxème », 127, 38-55.

Siblot P., 2001, « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique*, 31, 189-214.

Wilmet M., 1995, « Le nom propre en linguistique et en littérature ». Disponible à l'adresse : [www.arllfb.be/ebibliotheque/communications/wilmet130595.pdf](http://www.arllfb.be/ebibliotheque/communications/wilmet130595.pdf).

Wilmet M., 1997, *Grammaire critique du français*, Paris Duculot.

### **Etudes philosophiques**

Carnap R., 1997 [1947], « l'extension et l'intension des expressions d'individu », in *Signification et nécessité*, Paris, Gallimard, 97-100.

Mill S., 1988 [1866], « De la nécessité de commencer par une analyse du langage », « Des noms », « Des choses désignées par les noms », in *Système de logique déductive et inductive exposé des principes de la preuve et des méthodes de recherche scientifique*, Paris, Pierre Madraga, 1-84.

Russell B., 1965, « Connaissance directe et connaissance par description », in *Problèmes de philosophie*, Paris, Payot, 54-69.

### **Etudes stylistiques et littéraires**

Barthes R., 1953, « Proust et les noms », in *Les nouveaux essais critiques*, Paris, Editions du Seuil, 121-134.

Baudelaire Ch., 1868, « Réflexions sur quelques-uns de mes contemporains, I Victor Hugo », in *L'Art romantique*, Paris, Michel Léry frères libraires éditeurs, 327-330.

Bordas E., 2003, *Les chemins de la métaphore*, Paris, PUF.

Bordas E., 2008, « Style » *un mot et des discours*, Paris, Kimé.

Bougnoux D., 1989, *Vice et vertu des cercles. L'autoréférence en poétique et pragmatique*, Paris, La découverte.

Brunel P., 2001, *La Légende des siècles, première série, 1859, Fonctions du poème*, Paris, Temps.

Butor M., 1962, « Babel en creux », in *La Nouvelle Revue française*, 112, 681-688.

Jenny L., 2005, *La parole singulière*, Paris, Belin.

Mazaleyrat J., 2006, *Eléments de métrique française*, Paris, A. Colin.

Millet C., 1997, *Le légendaire au XIXème siècle. Poésie, mythe et vérité.*, Paris, PUF.

Péguy Ch., 1934, *Victor-Marie Comte Hugo*, Paris, Gallimard.

Rancière J., 2007, *Politique de la littérature*, Paris, Galilée.

Rosa G., 2001, « Ce que c'est que l'exil de Victor Hugo ». Disponible à l'adresse : [groupugo.div.jussieu.fr/groupugo/01-10-20rosa.htm](http://groupugo.div.jussieu.fr/groupugo/01-10-20rosa.htm).

### **Corpus littéraire**

Hugo V., 1985, La préface de « *Cromwell* », in *Œuvres complètes Critique*, Paris, Robert Laffont, 3-44.

Hugo V., 2000, *La Légende des siècles*, Paris, Librairie générale française.

*La Sainte Bible*, 1986, Londres, Trinitarian Bible Society.

## RÉSUMÉ

Ce mémoire de master de deuxième année aborde sous un angle linguistique *La Légende des siècles* de Victor Hugo, à travers l'étude du nom propre. Le corpus se compose des occurrences de noms propres présentes dans les poèmes liminaires du recueil, dans les sections « D'Ève à Jésus », « Décadence de Rome » et « l'Islam ». Cette étude prend pour point de départ la théorie de Georges Kleiber (« *Sur la définition des noms propres : une dizaine d'années après* »), dominante au sein de la communauté linguistique, selon laquelle le nom propre est une instruction référentielle. Fonctionnant comme une dénomination instructionnelle, ce mot grammatical joue un rôle prééminent au sein de l'épopée, dans la construction du « mur des siècles » bâti entre l'Histoire et la légende. D'autres théories définitionnelles du nom propre, précieuses pour l'analyse de certaines occurrences, sont également prises en compte afin de mettre en avant la complexité grammaticale d'une notion qui ne fonctionne pas simplement comme un élément de désignation. Cette approche linguistique est, ainsi, concomitante d'une interprétation stylistique. Il s'agit de montrer en quoi le nom propre devient un élément de style à part entière, porteur d'une vision du monde. En contexte, il se dote d'une charge sémantique, se transforme en un désignateur diaphane, qui se laisse traverser par les mots et l'univers poétique hugolien.

**Mots-clés : La Légende des siècles, nom propre, sémantisme, désignateur, référence.**